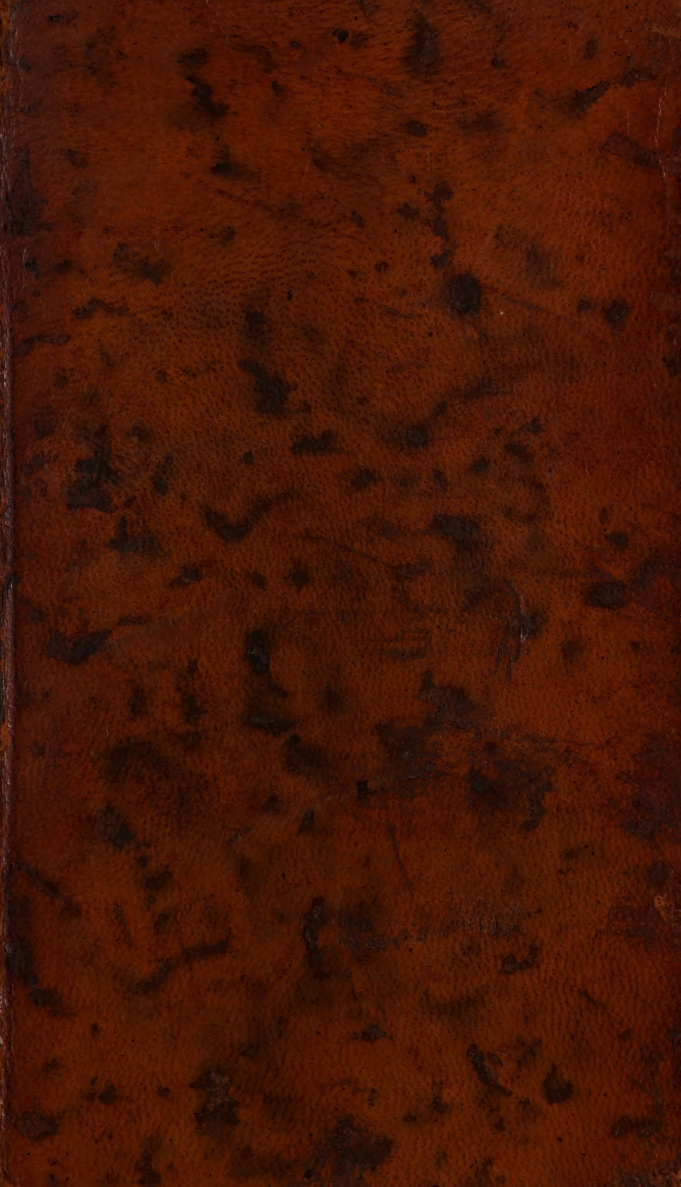
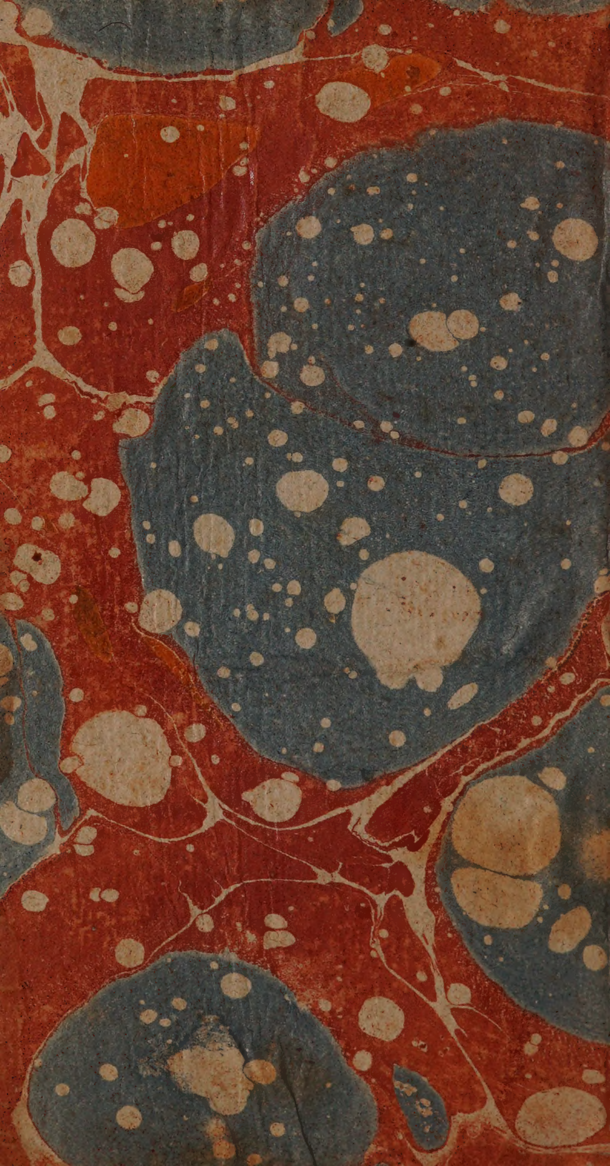
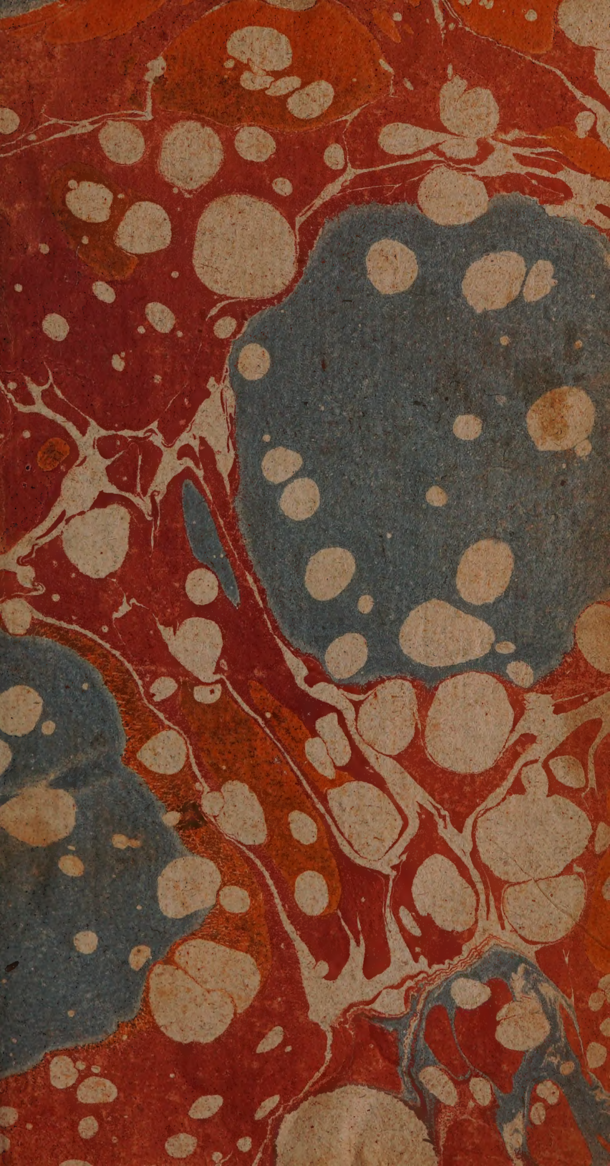


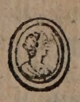




ABRÉGÉ DES MALADIES QUI ATTAQUENT LA SUBSTANCE DES OS,

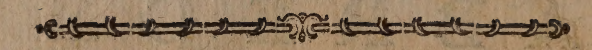
POUR SERVIR A L'INSTRUCTION DES ETUDIANS *EN CHIRURGIE*, ET *A L'EXPLICATION* DES PRÉLÉÇONS.

PAR M. BECANE, Professeur Royal en Chirurgie.



A TOULOUSE,
Chez DUPLEIX, Libraire, rue St. Rome.

M. DCC. LXXV.
AVEC PERMISSION.



AVERTISSEMENT.

On n'a pas eu d'autre deſſein en faiſant imprimer cet Abrégé, que de donner à MM. les Etudians quelques préceptes généraux qui ſont abſolument néceſſaires à ceux qui veulent ſuivre le cours des Maladies des Os. C'eſt un Précis ſimple de ce qui doit leur être expliqué ; ils y ſeront préparés par l'étude des Auteurs qui ſont indiqués par ce Précis.





DISCOURS
PRONONCÉ
AUX ECOLES DE CHIRURGIE,
A L'OUVERTURE DU COURS
DES MALADIES DES OS.

MESSIEURS,



OUS devons sans cesse vous rappeller que, quel état que l'homme prenne dans les Sciences ou les Arts, il ne peut espérer d'y faire quelque progrès, que par l'étude & la pratique.

La Chirurgie est un état honorable, une science qui mérite de la part des hommes une estime proportionnée à son utilité & à la noblesse du sujet qu'elle traite.

claire, toujours occupé à faire de nouveaux progrès en puisant dans les Ouvrages que tant des grands hommes ont laissé, & s'enrichissant par leurs propres lumieres & des dépouilles de ces illustres morts, ils partagent enfin leur admiration & leur jalousie.

Oui, Messieurs, ce n'est qu'en considérant que l'amour de votre état est le seul bien que vous puissiez posséder ; que votre intérêt & le bien général doivent vous solliciter à vous préparer par l'étude & la pratique la route de l'immortalité : rendez-vous par vos talens chers à la Société, & méritez par vos travaux une gloire qui n'étant ni fugitive ni passagere, sera la plus digne récompense de vos travaux.

L'étude & la pratique de la Chirurgie vous apprendront que le génie supérieur établit seul la grandeur des hommes. La science est ce bien précieux qui les éleve & les distingue chez toutes les nations : vous pouvez par une étude constante acquérir ces trésors de gloire, mais vous pouvez les perdre en la négligeant ; ceux qui parviennent à ce haut dégré de connoissances, vous obligeront à les considérer comme les uniques Auteurs de leur élevation, qui ne sont redevables de leurs progrès qu'à leurs propres talens, à l'étude & à l'exercice ; enfin à un empire que les seules mains du génie soutiennent, & qui mettent le comble à leur gloire.

L'étude & la pratique vous apprendront, Meſſieurs, que ſi la ſucceſſion des temps augmente la gloire de nos ancêtres, cet avantage n'eſt honorable à leurs ſucceſſeurs qu'autant qu'il eſt accompagné de la ſcience & des vertus qui relevent leur génie; ſi les emplois qu'ils leur ont laiſſé ſont grands par eux-mêmes, ceux qui les rempliſſent ne le ſont qu'autant qu'ils décorent la place qu'ils occupent par des qualités proportionnées à leurs fonctions.

Dans la Chirurgie, comme dans les autres Sciences, il y a un nombre infini de places honorables à occuper deſtinées aux hommes ſavants; la plus éminente eſt celle qu'occupoient nos dignes chefs PITARD, eſt le premier qui ait fait obtenir des Réglemens pour la Chirurgie, PARÉ a été conſidéré comme le reſtaurateur de cette Science. M. DE LA PEYRONIE a fait des fondations qui perpétueront ſa mémoire aux ſiecles à venir; M. DE LA MARTINIERE, ſon digne ſucceſſeur, n'a été d'abord occupé qu'à perfectionner l'ouvrage de ce grand Maître, mais enſuite il a travaillé au près de nos Rois à faire créer de nouveaux établiſſemens que la poſtérité n'oubliera jamais. Il faut convenir, Meſſieurs, que ſi les hommes ſont grands par la ſupériorité du génie & par leurs bienfaits; quels mortels méritent plus qu'eux notre reconnoiſſance & celle de nos deſcendans!

Admirez, NOS CHERS ÉLEVES, ces hommes qui occupent les premieres places, vous les verrez ſans ceſſe occupez à la conſervation de nos Rois & à celle de leurs ſujets, en repréſentant au Monarque l'avantage des nouvelles Ecoles & des Académies de Chirurgie, en ſollicitant le zele des Profeſſeurs par des prérogatives & des récompenſes, & en augmentant l'émulation des Etudians par des privileges particuliers, en attendant qu'ils puiſſent occuper des places qui leur ſont deſtinées, relativement à leurs connoiſſances, les uns pour être placés aux armées, les autres dans les hôpitaux pour y devenir les chefs & les conſolateurs des malades & des militaires; les autres dans les grandes Villes pour y occuper les places des Profeſſeurs, y acquérir la plus haute réputation par le ſuccès de leurs opérations; les Académies s'empreſſent de les admettre parmi elles. Ceux qui ſe deſtinent à habiter les campagnes y ſont regardés comme les premiers hommes, pour y conſerver les habitans & les cultivateurs qui forment cette branche ſi utile à l'État. *

D'après ces modeles trop difficiles à imiter,

* Il ſeroit à deſirer qu'à chaque village & petites villes, il y eût un Bureau pour fournir les remedes néceſſaires aux pauvres, & pour penſionner les Chirurgiens, afin que le public y fût ſoigné. Ce qui n'eſt pas en général.

nous ſerons toujours obligés de convenir que ſi nous faiſons quelque progrès dans cette ſcience, nous en ſommes redevables à ces peres de l'Art, en profitant du riche fonds qu'ils nous en ont laiſſé; mais en même-temps apprenons par leurs exemples à nous dédommager comme eux du funeſte tribut que nous devons à la nature; ſi la mort nous a enlevé le créateur de nos Ecoles, notre reconnoiſſance doit être proportionnée à la grandeur de ſes bienfaits. Mais le Ciel toujours propice aux vœux de la Nation, en nous donnant ſon digne ſucceſſeur, nous a donné le protecteur & l'appui de ſes établiſſemens utiles; remercions-en le Tout-puiſſant, & prions-le de nous le conſerver avec l'auguſte Reine, dont la poſtérité rendra le comble à notre félicité.

APRÈS LE DISCOURS,

IL A ANNONCÉ L'ORDRE DU COURS.

MESSIEURS,

NOUS terminerons nos exercices des claſſes par les maladies qui attaquent la ſubſtance des Os & leurs articulations.

En vous faiſant obſerver que les principes généraux des maladies des parties dures, ſont à-peu-près les mêmes que ceux des maladies

des parties molles ; en effet.

Les causes des uns & des autres, dépendent ou du vice des fluides ou de celui des solides, ou bien du coutat des causes externes.

La dénomination qu'on a donné à plusieurs maladies des parties moles, ont du rapport à celles des parties dures ; par exemple, ce qu'on appelle tumeur aux parties moles, est appellé exostose aux os.

La mortification des parties moles est appellée gangrene, & celle des os carie, mortification, gangrene. *

La séparation de la portion gangrenée est appellée chûte de l'escarre & dans la carie, exfoliation.

La division des parties moles est appellée plaie, & si l'os est en partie divisé par le même instrument, on appelle également plaie de l'os.

Si un corps est porté sur une partie mole sans diviser les tegumens ; & si les parties internes sont avec solution, on l'appelle rupture ; & aux os fracture.

L'union contre nature des parties moles, à la suite de quelque accident, est appellée adhérence, & aux parties dures ankylose.

Le déplacement des parties moles, com-

*Voyez le second Mémoire sur les Os ; pag. 106, rapporté par Mr. Fougereux, de l'Académie des Sciences.

me celles des inteſtins & autres, eſt appellée hernies, & celles des parties dures luxations, écartemens, &c.

Si une inflammation profonde ſe termine par ſuppuration, on appelle cette terminaiſon *abcès*, on lui donne le nom des parties où il ſe forme.

Si la moëlle eſt altérée, que le périoſte interne s'enflâme & qu'il ſupure, on appelle abcès dans l'os, & ſi l'intérieur de l'os eſt altéré ſpina ventoſa.

Si les vaiſſeaux qui portent la nourriture, le ſentiment eſt le mouvement à une partie ſont comprimés, & que les parties molles ſoient deſſéchées, l'os ſe deſſéche auſſi, on nomme cette maladie atrophie ou décheſſement des parties qui conſtituent le membre, & ſi les os ſe fracturent facilement, fragilité.

Si après une contuſion ſur une articulation ou ſur les muſcles, ces parties après avoir été tendues perdent leur reſſort, les muſcles devenus flâques, n'étant plus en état de mouvoir le membre, on appelle cette maladie foibleſſe ou relâchement, & aux os moleſſe, raquetis ; cette maladie eſt auſſi cauſée par les vices du ſang, &c.

L'on voit par ce ſimple expoſé le rapport que pluſieurs maladies des os ont avec celles des parties moles.

On n'en ſera pas ſurpris, ſi on fait atten-

tion que la fibre élémentaire qui conſtitue les parties ſolides, tant dures que moles, étant la même doit être expoſée aux mêmes impreſſions des cauſes internes & des agens extérieurs; & ſi d'ailleurs on conſidere que les ſucs nourriſſiers ſont les mêmes dans les unes & les autres de ces parties.

La différence qu'on obſerve dans les phénomenes qui accompagnent les maladies des parties moles, de celles des parties dures, dépendent de leurs fonctions & du dégré de dureté, les unes de ces parties ſervent d'appui, & les autres à mouvoir toute la machine.

Voilà pourquoi le vice cancereux qui cauſe la fragilité des os, ne peut cauſer aux parties moles que leur deſtruction & non la fragilité; cette différence dépend de la nature des parties.

Le vice vénérien qui produit des tumeurs & des ulcéres aux parties moles, cauſe l'exoſtoſe & la carie aux os, &c.

Le vice eſcorbutique qui produit la moleſſe des os, peut cauſer la foibleſſe des muſcles, &c.

Nous commencerons aujourd'hui, Meſſieurs, par l'expoſition des pieces oſſeuſes, les unes dans l'état naturel, comme on le remarque ſur le ſquélette, les autres altérées de pluſieurs maladies, ces pieces ſerviront aux explications de nos préléçons.

Nous continuerons par examiner ſi le vice cancereux cauſe la fragilité; ſi les tumeurs cancereuſes ſont des maladies locales; ſi on peut guérir ces maladies par les opérations de Chirurgie, & par l'application des cauſtiques; nous rapporterons nombre d'obſervations qui feront connoître l'impoſture des empiriques poſſeſſeurs des ſecrets, & les dangers où ſont les malades qui s'y livrent; nous expoſerons la méthode ſimple qui a opéré la guériſon d'un grand nombre des maladies cancereuſes aux mamelles, de deux ulcéres cancereux au viſage, & deux ulcéres à la matrice, &c.

Nous traiterons dans le même ordre les effets du virus vénérien, tant ſur les parties moles que ſur les os, ou ce levain produit la carie & l'exoſtoſe, ſuites du réglement, & d'un traitement ſouvent confié à des Empiriques; nous indiquerons les moyens d'en prévenir les ſuites.

La moleſſe & la carnification des os ſont deux maladies que nous diſtinguerons, nous ferons remarquer, d'après les obſervations, que le virus ſcorbutique cauſe la moleſſe & le virus ſcrophuleux, la carnification, nous indiquerons les remedes qui ont opéré des effets ſalutaires, & par une ſuite d'obſervations ſur le mêlange des virus, nous obſerverons les effets ſinguliers qu'ils cauſent aux os; la néceſſité de multiplier les obſer-

Voilà, Meſſieurs, l'ordre que nous obſerverons ; c'eſt à vous à étudier & à réfléchir ſur tous ces différens objets : ſoyez aſſidus ſi vous voulez profiter des avantages que les Lettres-Patentes vous accordent, * à concourir aux Prix d'émulation que je donne à la fin du cours à ceux qui le méritent par leurs réponſes. Il faut eſpérer que cet uſage que j'établis en 1763, ſera ſoutenu & augmenté ; la Nobleſſe vient de vous donner au rétabliſſement du Parlement, deux cents quarante livres pour des Prix ; que n'avons-nous pas à eſpérer de notre digne Chef, § & d'une Ville toujours attentive aux progrès des Sciences & des Arts, † & ſous le regne du meilleur des Rois, &c.

* Les Lettres-Patentes de la création des Ecoles donnoit aux Eleves en Chirurgie le titre d'Etudians, les diſpenſoit de tirer à la Milice, & lors de leur réception à la Maîtriſe, ils ne payoit que les trois quarts des droits.

§ M. de la Martiniere, Premier Chirurgien du Roi

† La ville de Toulouſe nous accorde tous les ans à la rentrée des Ecoles, la même faveur qu'aux autres Colleges, en nous honorant de ſa préſence ; il faut eſpérer qu'elle nous accordera auſſi des prix d'émulation.



OBSERVATIONS



OBSERVATIONS
SUR
LA FRAGILITÉ.



PREMIERES OBSERVATIONS,
Sur les effets du Vice cancéreux.



Post tenebras espero lucem.



NOUS traiterons aujourd'hui, MM., trois questions également essentielles : savoir,

1°. Si le vice cancéreux produit la fragilité des os.

2°. Si les tumeurs cancéreuses sont des maladies locales, & si elles peuvent être radicalement guéries par les seules opérations de Chirurgie ou par l'application des caustiques. (*a*)

(*a*) Il a paru au mois de Septembre 1775, une these de Chirurgie sur le cancer à la mamelle ; je

3°. Quelle eſt la méthode qui a opéré quelque effet ſalutaire dans le traitement de cette maladie.

Pour procéder avec ordre dans l'examen de ces queſtions, nous obſerverons que les os ſont de parties dures, formées de trois ſubſtances, la premiere eſt cartilagineuſe, les fibres qui la forment ſont les premiers élémens de l'os & du cartilage comme celui de toutes les parties ſolides.

La ſeconde eſt une eſpece d'incruſtation animale formée par l'addition d'une ſubſtance crétacée ou tereſtre, laquelle au moyen d'un ſuc glutineux contracte une intime adhérance avec chaque point du réſeau, dont la ſubſtance cartilagineuſe n'eſt qu'un tiſſu. *M. Hériſſant* attribue à cette ſubſtance la dureté des os.

La troiſieme eſt membraneuſe, elle eſt formée par le périoſte, & s'inſinue entre chaque fibre de la ſubſtance cartilagineuſe, elle les accompagne par-tout ſans changer de nature, elle eſt entre cette ſubſtance cartilagineuſe & la ſubſtance ſolide. (*a*)

Il faut ſe rappeller auſſi que les os ſont couverts du périoſte, & qu'il y a dans ſes parties une quantité innombrable des vaiſſeaux de toute

---

rendrai compte par quelques notes du ſyſtême de l'Auteur, ſans prétendre le critiquer.

(*a*) Voyez les Mémoires ſur los os par M. Fougereux de l'Académie Royale des Sciences, où ſont rapportés ceux de MM. *Duhamel*, des *Haller*, *Bordenave*, *&c.*

eſpece, des arteres qui ſe répandent dans les membranes du cylindre médulaire & dans celles qui tapiſſent les célules, elles y dépoſent la partie huileuſe de nos fluides qui conſtituent les ſucs moëlleux, & la moëlle à laquelle on attribue les facultés d'entretenir la ſoubleſſe des fibres oſſeuſes, de former le glutain qui les lie, & de concourir avec le perioſte à perfectionner tous les élémens qui conſtituent les os, à produire le càl & à régénérer les portions oſſeuſes que la carie a détruites.

Mais il faut obſerver auſſi que ſi le ſang eſt infecté par le vice ſcorbutique, le cal ne ſe forme pas, au contraire les os ſe ramoliſſent, ſuivant les obſervations de M. Mead. (*a*) Si le ſang eſt infecté par le vice vénérien, les os ſe carient & ne ſe régénerent qu'autant que le vice eſt détruit, ſuivant *M. Petit.* (*b*) Si le ſang eſt altéré par le vice ſcrophuleux, les os ſe carnifient comme Planque le fait remarquer. (*c*)

Enfin on attribue au vice cancéreux de produire la fragilité par la mauvaiſe qualité qu'il communique au ſang, en lui donnant un dégré d'acrimonie, qui au lieu de dépoſer dans la moëlle des ſucs balſamiques, y porte un levain qui la

(*a*) Voyez ſon traité de l'Eſcorbut & la Préface de la maladie des os par Duvernay; voyez auſſi les mémoires de Duhamel ſur les os.

(*b*) Traité des maladies des os par *Petit*, & le Mémoire ſur les os par M. Bordenave, pag. 221.

(*c*) Voyez la Bibliotheque par Planque.

rend à elle-même acide & friable, & dans cet état les ſucs perdent leur qualité nutritive, ils s'épaiſſiſſent, les fibres oſſeuſes ſe deſſèchent & ſe décompoſent, elles ne ſe prêtent plus un appui réciproque, les os cèdent au moindre effort, ce qui caractériſe la fragilité.

Pluſieurs Auteurs aſſurent que les os ſont ſujets aux mêmes maladies que les parties moles (*a*), & par la même raiſon aux maladies cancéreuſes; ils font obſerver qu'il y a des cauſes externes qui cauſent des cancers (*b*), &c.

Qu'il y a des tumeurs bénignes, mais qui deviennent malignes, que l'on voit ſouvent ſuccéder aux maladies cancéreuſes des hémorrhagies, (*c*) des hydropiſies, (*d*) & autres maladies incurables, mais il n'y a rien de poſitif pour ce qui concerne les os, ni de certain pour les maladies cancéreuſes des parties moles.

Les maladies cancéreuſes ont mérité l'attention de l'Académie Royale de Chirurgie, elle adjugea des prix à MM. *Lecat* & *Laſone*. (*e*) L'Académie des Sciences de Lyon croyant que

(*a*) Aphoriſme de Boerrhaave, & Duvernay dans ſa Préface des maladies des os.

(*b*) Inſtitutions de Chirurgie par Heiſter.

(*c*) Les ulceres cancéreux par leurs progrés rongent les vaiſſeaux, ce qui cauſe des hémorrhagies & la mort; voyez la plûpart des Auteurs de Chirurgie.

(*d*) Voyez les Obſervations de Médecine par . . . .

(*e*) Voyez le prix de l'Académie de Chirurgie

le ſujet n'étoit pas rempli, a propoſé de nouveau de déterminer quelle eſt la nature du vice cancéreux ; quels en ſont les effets, & quels en ſont les remedes.

Il eſt bien à déſirer que les vues de cette compagnie ſoient remplies, car ſi la fragilité des os étoit produite par le vice cancéreux, elle ne ſeroit plus une maladie incurable, ni les maladies cancéreuſes qui attaquent certaines parties, lors même qu'elles auraient fait quelques progrès ; en attendant que cette Académie nous faſſe part d'une découverte auſſi utile, nous examinerons ſi le vice cancéreux produit la fragilité des os, ſi les contuſions peuvent cauſer des tumeurs cancéreuſes, & ſi l'application des certains médicamens opérent un changement dans ces tumeurs pour les faire devenir cancéreuſes, comme pluſieurs Auteurs le rapportent. (*a*)

Il eſt vrai que l'on voit ſuccéder une tumeur cancéreuſe à une contuſion, mais cela n'arrive qu'autant que la cauſe extérieure en déchirant & affoibliſſant les parties frappées à déterminer les liqueurs à s'y porter pour y former une tumeur ou épanchement qui ſera plus ou moins conſidérable, ſuivant la partie & la force du corps contondant, & la tumeur ſera plus ou moins difficile à réſoudre ſi dans les liqueurs qui forment l'en-

---

(*a*) Voyez la thèſe ſur le cancer à la mamelle ; d'un côté l'Auteur a dit que le cancer eſt produit par les vices du ſang, d'un autre c'eſt par des cauſes externes, & ces maladies ſont locales, &c.

gorgement, il ſe trouve quelque vice qui pourra peu-à-peu ſe dévélopper, & s'il s'y dévéloppe en effet, il y fera éclore une tumeur qui prendra le caractere du vice qui s'y ſera épanché à la ſuite du coup que la cauſe externe y a déterminée ; ſi le vice eſt cancéreux, la tumeur prendra le nom de cancéreuſe, ainſi des autres, &c.

Dans ce cas, la cauſe eſſentielle de la tumeur cancéreuſe eſt le vice du ſang, & non l'agent extérieur, & par conſéquent la cauſe externe n'a pu communiquer à la partie frappée un vice qu'elle n'avait pas elle-même ; dira-t-on que les malades qui ſe fracturent le femur en ſe tournant dans leur lit, l'humerus par le ſeul poids du pot de chambre, &c. Penſera-t-on que ces ſimples mouvemens extérieurs ſoient la cauſe principale des fractures des os auſſi forts & auſſi gros, tandis qu'on les voit réſiſter à des coups conſidérables, l'on dira avec raiſon que ſans ces mouvemens les os ne ſe ſeroient pas fracturés ; mais auſſi l'on conviendra que la cauſe principale de la fracture eſt la fragilité de l'os devenu tel par le vice du ſang, comme la contuſion eſt devenue la cauſe déterminente de la tumeur & du cancer qui en a éte la ſuite *(a)*.

Il ne paroît pas non plus vraiſemblable que l'application de certains médicamens puiſſent faire changer une tumeur bénigne en maligne & en cancéreuſe, il faudroit que le vice cancéreux fût

---

(a) Voyez les Mémoires de l'Accadémie de Chirurgie & la Préface des maladies des os par Duvernay.

mêlé avec les médicamens que l'on applique sur les tumeurs skirrheuses. (*a*) Ce virus n'y étant pas, il ne peut pas les communiquer; tout ce que peuvent ces remedes, c'est de faire dévélopper plutôt ou plus tard le vice qui se trouve contenu dans la tumeur ou dans l'ulcere & non dans les remedes: il ne faut pas non plus s'imaginer qu'une tumeur ou un ulcere, l'un ou l'autre produits par un vice, tel que le cancéreux ou le vénérien, ou le scrophuleux change de nature, ils sont à la fin de la maladie, ce qu'ils étoient au commencement sans changer de caractere; une tumeur qui est produite par le vice cancéreux, est toujours cancéreuse, quels progrès que la maladie fasse; il en est de même des tumeurs vénériennes, quels remedes qu'on y applique & quels accidens qu'il y survienne, ils seront toujours vénériens & relatifs à la nature du vice; il est vrai que s'il se trouvoit au même sujet plusieurs vices, il pourroit y avoir des accidens cancéreux & des symptômes vénériens, ainsi des autres, comme l'expérience le confirme, sans nous apprendre la métamorphose des virus, & comme dit Aristote, ce qui vient d'un principe en conserve les qualités. (*b*)

(*a*) Voyez *Gamet*, pag. 270, tome premier, sur les skirrhes; comment concilier ces principes avec ceux de la these, ce n'est pas chose aisée.

(*b*) Voyez nos Observations sur le mêlange des vices au même sujet.

Le vice cancéreux eſt un virus particulier comme le vénérien & tant d'autres, nous le portons en naiſſant où nous les contractons; la nature de ce levain nous eſt inconnue, malgré les expériences du célébre M. Aſtruc, (*a*) l'on ne peut juger de ſa mauvaiſe qualité que par ces effets, l'on ſait ſeulement que ce virus, ainſi que bien d'autres, ſe développe plutôt ou plus tard, ces progrès ſont plus ou moins lents; il attaque plus communement les femmes que les hommes, rarement les os & communement les mamelles, la matrice, quelquefois le viſage & autres parties; ce vice reſte quelquefois en dépôt pendant pluſieurs années, comme la goutte, ſans ſe développer, n'y cauſer aucun accident: mais quelle eſt la partie ou l'humeur qui lui donne rétraite? C'eſt encore une énigme.

Examinons maintenant ſi le vice cancéreux produit la fragilité, & ſi l'extirpation des tumeurs cancéreuſes peuvent opérer une cure radicale; c'eſt d'après les Obſervations que je tâcherai de traiter ces deux queſtions.

PREMIER POINT.

Sur la fragilité des Os.

La fragilité des os eſt cette maladie produite par un vice dans la maſſe du ſang qui opere cet effet, que les os cédent au moindre effort, ſe

(*a*) Voyez ſon Traité des tumeurs & des maladies des femmes.

fracturent

fracturent & ſe mettent facilement en pluſieurs pieces. (*a*)

Pour découvrir quel eſt le vice du ſang qui produit la fragilité aux os, il faut avoir recours aux obſervations, comme dit *Hipocrate*, puiſqu'elles doivent ſervir de Bouſſole, & l'inſpection des pieces devenues fragiles, doivent juſtifier les faits. (*b*)

Mais où chercher ces obſervations fidelles? c'eſt dans les ouvrages de l'Académie des Sciences, & dans ceux de l'Académie de Chirurgie; c'eſt dans ces tréſors que l'on puiſe d'utiles connoiſſances; c'eſt aux obſervations vérifiées par ces illuſtres Compagnies; c'eſt enfin d'après le célébre M. *Louis*, que je prouverai que le vice cancéreux produit la fragilité; ce grand homme n'eſt pas fait pour ſe méprendre ſur l'eſpece du vice, ni pour en impoſer : on lit en effet au 7e. volume page 137, des Mémoires de l'Académie de Chirurgie, des obſervations où M. *Louis* rapporte, qu'une Dame avoit un ulcère cancéreux à la mamelle, elle ſe fracturoit les os au moindre mouvement; M. Louis ajoute, que les effets primitif du vice cancéreux ſont de changer le caractere de la moëlle & des ſucs qui en émanent, de les deſſécher, & rendre par-là le os ſecs & fragiles, quoi de plus précis ſur la cauſe

(*a*) Voyez Courtial ſur la fragilité des os, page 64.

(*b*) Voyez les os devenus fragiles pour reconnoître le déſordre que les virus y ont produit.

de cette maladie, & ce que Mr. *Duvernay* rapporte dans la Préface des maladies des os. (*a*)

OBSERVATION.

Une Dame mere de dix enfans, laquelle se cassa le bras en voulant se mettre sur son séant, étant dans son lit, & la femme de chambre lui fractura aussi la cuisse en lui mettant le bas, &c.

Il ajoute, qu'on ne peut pas soupçonner en cette femme aucun vice vénérien, tant par sa conduite que par celle de son mari qui se porte bien, de même que tous les enfans; il est à supposer que le vice cancéreux avoit porté ces impressions sur les os, sans altérer les parties moles, cela arrive quelquefois, nous en donnerons les raisons; mais il y a des cas où ce levain reduit les parties moles dans le dernier degré de desséchement & de putréfaction, comme il est prouvé par l'effet suivant, qui s'est passé sous nos yeux.

OBSERVATION.

Mr. De... après avoir passé une partie de sa vie à l'étude, au traitement des maladies de toutes les especes, à l'ouverture & dissection des cadavres, la plus part infectés par les vices ou cancéreux, ou vénériens, &c. les autres pourris, & desquels il exaloit une fœtidité insupportable

(a) Page 159.

avec les vices, il travailloit dans les Hôpitaux ſans aucune précaution, il ſembloit qu'il étoit de l'état d'être malpropre, &c. que ſon exemple ſerve aux jeunes Eleves pour prendre des meſures à éviter les accidents dont nous allons parler. (*a*)

En 1767, il lui vint une obtalmie à l'œil gauche, la glande lacrimale s'égorgea malgré les remedes ordinaires, les vaiſſeaux qui l'environoient ſe rendirent variqueux, il y avoit des élencemens à la glande, & elle fut extirpée; cette opération, au lieu de calmer les accidents, parut les augmenter; les glandes maxillaires & parotides du même côté s'égorgent peu-à-peu, on fit uſage de l'extrait de cigue, pendant plus de ſix mois, il n'y a peut-être pas d'exemple qu'un malade eſt pris autant d'extrait de cette plante, qui n'opera aucun effet; on paſſa enſuite aux mercuriaux, aux antiſcroſphuleux, aux bains, à un régime; mais rien n'arrêta le progrès de la maladie.

Deux ans ſe paſſerent dans des remedes & les tourmens de divers accidens: le malade devint ſec comme une ſquelette. Le globe de l'œil acquit un volume monſtreux; nombre de glandes s'abcederent, il ſe forma des exoſtoſes ſur pluſieurs os: trois mois avant ſa mort il ſe fractura le femur, en ſe tournant dans ſon lit, il exhaloit de

(*a*) Jeunes Eleves liſez avec attention l'ouvrage de Me. Jouverton ſur les maladies vénériennes, réfléchiſſez ſur ce qu'il dit à la page *99*. vous ſerez ſans doute plus précautionés, il y a long-temps que je vous le recommande.

ſon corps une odeur inſupportable, enfin il périt dans les tourmens affreux.

Il eſt bon d'obſerver que le deſſéchement de la moëlle ni des ſucs qui en émanent ne ſont pas ſuffiſans, non plus que l'état de vieilleſſe ni le froid, pour produire la fragilité ; ainſi qu'on l'a annoncé, on n'a qu'à faire attention aux os des vieillards qui reſiſtent aux chûtes, & aux os des ſquelletes auxquels il n'y a ni moëlle ni ſucs. Cependant ces os ne ſont pas fragiles, parce qu'ils ne ſont pas altérés par les vices : il y a lieu de préſumer que le vice cancéreux, pour qu'il produiſe la fragilité, en agiſſant ſur la moëlle & les ſucs oſſeux, &c. il agit auſſi ſur les fibres oſſeuſes & ſur tous les élémens qui conſtituent les os ; (a) mais comment ? voilà ce qu'il n'eſt pas facile à déterminer, il eſt vrai que ſi on ſuppoſe que le vice cancéreux agit ſur toutes ces parties, pour produire la fragilité, à-peu-près comme feroit le feu ou l'eau forte ; ce qui donne lieu de le préſumer paroît fondé ſur pluſieurs raiſons, la premiere eſt priſe dans les Mémoires de l'Académie des Sciences, on y rapporte, que ſi on met un os frais au feu, l'os devient fragile ; mais ſi après on le met à tremper aſſez du tems dans l'huile, il réprend ſa ſoupleſſe & perd la fragilité ; cette obſervation ſembleroit nous indiquer, que ſi on

(a) Voyez les Mémoires ſur les os, par Mr. Fougeroux page 136, où l'on lit ſi le virus ſcorbutique, ou cancéreux ou vénérien ont fait des progrès, les os fracturés ne ſe réuniſſent pas.

trouvoit un ſpécifique aſſuré contre le vice cancéreux, les ſucs oſſeux en reprenant leur qualité douce & huileuſe, les parties cretacées reprendroient auſſi leur premier état, & la fragilité ne ſeroit plus une maladie incurable.

Le vice cancéreux peut agir ſur les os comme l'eau-forte; cette ſeconde raiſon pourroit être priſe dans les obſervations de M. *Ledran* (*a*). Il compare le vice cancéreux à l'eau-forte : l'on remarque en effet, que lorſqu'on met à tremper un bâton de bois dans cette liqueur corroſive, il ſe caſſe au moindre effort; il en eſt de même ſi on y met un os frais, & enſuite qu'on l'expoſe au Soleil, cet os devient fragile & ſe fracture au plus petit mouvement. La troiſieme raiſon eſt priſe de ce qu'on lit dans les obſervations rapportées par *Planque*; (*b*) c'eſt Auteur fait remarquer que ſi on met une plaque de plomb ſur un ulcere cancéreux, le pus qui découle de l'ulcere calcine le plomb : on obſerve que dans les ulceres cancereux les parties moles ſont rongées par lacrimonie du pus qui en découle, les os même ſont cariés : enfin ſi nous jettons les yeux ſur les os, devenus fragiles, leſquels ſe ſont fracturés par un ſimple mouvement, on y verra que ces os ſe ſont un peu courbés; voilà pour ainſi dire, le ſeul changement extérieur que l'on y remarque; Mr. *Louis* explique ce phénomene, il dit, que les os quoique fragi-

(*a*) Voyez les opérations de Chirurgie par *Ledran.*
(*b*) Voyez la Bibliothéque de *Planque.*

les ſe gonflent & ſe ramoliſſent à l'endroit des fractures, parce que les ſucs nourriciers étant dépravés, opérent cet accident conſécutif. Mr. *Duvernay* dit avoir vu au même os la fragilité & la moleſſe, ces deux maladies auroient bien pu être produites par deux vices particuliers, comme nous avons vu au malade dont nous avons parlé, où chaque vice produiſoit ces accidens particuliers; mais auſſi on trouve aux os devenus fragiles, la plus grande partie de la ſubſtance interne détruite, il ne reſte dans certains endroits que la lame externe devenue très-mince, & parconſéquent très-ſuſceptible de ſe fracturer au moindre mouvement; le ſujet duquel ſont ces os, en avoit pluſieurs affectés de la même maladie, (*a*) & dans tous les cas où la fragilité ſera parvenue au dernier dégré, elle doit être incurable, parce qu'on ne connoît la fragilité que lorſqu'il n'eſt plus tems d'y remedier, d'ailleurs l'on ne connoît pas encore des remedes aſſurés contre le vice cancéreux qui l'a produite.

DEUXIEME QUESTION.

Examinons maintenant ſi les Tumeurs cancéreuſes ſont des maladies locales, (*b*) & ſi on peut

(*a*) Voyez les pieces oſſeuſes qui nous ſervent à l'explication de cette préleçon, il y auroit bien des obſervations à faire.

(*b*) Je ne parle pas de deſcription des parties moles comme des mamelles ni de la matrice, &c. Voyez *Winslow*, *Aſtruc*, &c.

les guérir radicalement par l'extirpation ou par l'application des cauſtiques ; voilà ce qu'il n'eſt pas auſſi facile à décider, que l'Auteur de la theſe le prétend ; on lit dans pluſieurs ouvrages des obſervations où l'extirpation des tumeurs cancéreuſes ont operé des cures radicales ; il paroît donc que les opérations de Chirurgie peuvent guérir certaines tumeurs cancéreuſes ; les mêmes Auteurs font obſerver que ſi le vice cancéreux n'eſt pas entiérement dépoſé dans la tumeur l'opération ſeroit infructueuſe, il ſurviendroit à la ſuite des végétations cancéreuſes que l'on ne peut détruire par aucun moyen : (*a*) cela arrive en effet, & l'expérience journaliere le confirme, ce qui prouve que le vice cancéreux eſt un vice général, & l'extirpation des tumeurs véritablement cancéreuſes, n'opérent pas une cure radicale. (*b*) On lit également dans les mêmes ouvrages, que ſi le vice cancéreux attaque la matrice ou quelqu'autre viſcere, il y produit une maladie incurable ; (*c*) ce qui prouve que le vice cancéreux eſt un vice de la maſſe du ſang, (*d*) & contre lequel

---

(*a*) Voyez les Inſtitutions de Chirurgie par *Heiſter.*

(*b*) Voyez les Obſervations de Mr. *Ledran* & celles qui ſont rapportées dans les Mémoires de l'Académie de Chirurgie.

(*c*) L'Auteur de la Theſe regarde l'emputation de la mamelle, comme un ſpécifique aſſuré & l'unique remede, &c.

(*d*) Mr. *Gamet* pag. 234, rapporte deux Obſervations, la premiere d'un panaris compliqué des vices du ſang, le malade mourut. Le ſecond avoit un vice

on n'a pas des remedes assurés, ils font observer aussi, que si le vice cancéreux affecte quelque partie du visage, on l'appelle *noli melangere*, ce qui prouve d'un côté, que le virus cancéreux a infecté les liqueurs, & de l'autre, que les opérations ne guérissent pas les affections cancéreuses qui attaquent le visage, &c.

Enfin on lit également que si les tumeurs cancéreuses à la mamelle ont fait beaucoup de progrès, & si d'occultes elles sont devenues adhérantes; de même que les glandes auxiliaires, & si elles sont ulcérées, les opérations sont infructueuses, voilà, suivant les Auteurs, les preuves que l'extirpation des tumeurs cancéreuses ne guérissent pas ces maladies (*a*).

Si les opérations de Chirurgie ne guérissent pas les tumeurs cancéreuses; faut-il employer les Cautiques? Voilà ce qu'il faudroit déterminer, mais avant faisons attention à plusieurs choses; nous avons consideré le vice cancéreux comme un virus très-acre & très-actif, & un des plus pénétrans, un vice de la masse du sang (*b*), un

---

cancéreux qu'il avoit hérité de ses peres, il guérit par les remedes appropriés. Voyez ce qu'il dit à la page 279, & les suivantes.

(*a*) L'Auteur de la these soutient au contraire que quand la maladie auroit pénétré jusqu'aux côtes, en enlévant une portion de ces os, on guérit.

(*b*) L'Auteur de la these qui a assisté plusieurs années à mes leçons, s'explique en ces termes à la page 17e. C'est ainsi qu'en donnant une origine plus vraisemblable à ces sortes de productions cancéreuses, sui-

levain qui nous eſt tranſmis de nos peres, ou que nous contractons, comme l'on peut contracter un autre virus, &c.

De-là on peut conclure que lorſque le vice cancéreux eſt une fois tranſmis en nous, & qu'il eſt mêlé à nos liqueurs, il y circule avec elles, il ſe porte dans toutes les parties du corps, il y reſte caché juſqu'à ce qu'il a acquis aſſez de force pour ſe développer par lui-même ſur quelque partie, ou que quelque cauſe externe l'y détermine, à moins qu'un nouveau vice n'opere cet effet, comme le vice variolus développe la petite Vérole par l'inoculation.

2°. D'ailleurs ſi nous faiſons un parallele des tumeurs cancéreuſes, avec les tumeurs vénériennes & ſi nous conſidérons que les unes & les autres ſont également produites par des vices particuliers très-différens, l'on ſait auſſi que les tumeurs cancéreuſes ne cedent en rien aux tumeurs vénériennes par leurs mauvais effets; l'un & l'autre de ces vices altérent la maſſe des liqueurs &

---

tes des mauvais pancemens, on peut remédier aux pernicieuſes conſéquences du ſyſtême qui établit dans la maſſe du ſang, un vice cancéreux, &c. heureuſement, continue l'Auteur de la theſe, l'expérience vient à notre ſecours; un Officier avoit une tumeur à la mamelle, laquelle avoit été reconnue cancéreuſe, cette tumeur étoit en kiſtée, le malade fut opéré ſans aucune préparation & guérit; ce qui prouve que les maladies cancéreuſes ſont des maladies locales, & les préparations que l'on fait précéder ſont des lambinages inutiles & ſouvent dangereux, &c.

les ſolides ; ces faits ſont prouvés, & on lit dans les Auteurs, que le vice vénérien produit des tumeurs & des ulcéres, des caries, des condilomes & autres accidens vénériens qui caractériſent la vérole, & l'on ne dit pas que cette maladie ſoit produite par une cauſe externe, nous examinerons ailleurs ſi cette maladie eſt locale : je veux qu'on faſſe à ces tumeurs, & à ces végétations vénériennes toutes les opérations de chirurgie, que l'on voudra; que l'on faſſe même précéder les remedes généraux, que l'on parvienne par des panſemens méthodiques à cicatriſer la plaie ; mais l'on ſait auſſi que le malade n'obtiendra par ces moyens, qu'une cure palliative, il lui reſtera malgré ces opérations, (d'ailleurs bien faites) le vice vénérien dans la maſſe du ſang, qui eſt la maladie principale, laquelle forme le tronc & d'où naiſſent les ſymptomes dont nous venons de parler ; les accidens n'en ſont que les branches, leſquelles végéteront de nouveau autant que le vice reſtera dans la maſſe du ſang (*a*) ; c'eſt-à-dire, ſi par le mercure on n'a pas extirpé le vice général ; c'eſt encore un aveu unanime qu'il n'y a pas juſqu'à préſent des plus grands antivénériens & de reméde plus aſſuré pour purifier la maſſe du ſang des virus vénériens que le mercure, ſans l'uſage duquel les autres remedes & les opérations ſeroient infruc-

---

(*a*) Les végétations vénériennes ſeront-elles produites par les panſemens, comme les cancéreuſes, ainſi que l'Auteur de la theſe le prétend.

tueuſes & n'opéreroient que des cures palliatives malgré tous les remedes généraux ; il doit en être de même dans les maladies cancéreuſes, les opérations qu'on pratique ſur les tumeurs & les autres accidens cancéreux, qui comme les accidens vénériens, ont leur ſource dans la maſſe, ne peuvent céder qu'à l'effet d'un ſpécifique ; delà on peut conclure que par les opérations on ne peut obtenir que des cures palliatives; il faudroit, pour avoir une cure radicale dans les maladies cancereuſes, employer un ſpécifique contre le vice cancéreux, comme l'on fait pour le virus vénérien, puiſque ce n'eſt qu'après ſon adminiſtration que l'on obtient des cures radicales dans les maladies vénériennes ; on ſait qu'avant la découverte du mercure les maladies vénériennes étoient comme aujourd'hui les maladies cancéreuſes.

Prenons pour dernieres preuves de l'inſuffiſance des extirpations, les opérations même qu'on pratique ſur les maladies cancéreuſes, nous reconnoîtrons qu'elles ne peuvent opérer qu'une cure palliative, puiſqu'elles n'agiſſent & ne peuvent agir que ſur les tumeurs que l'on extirpe, elles ne ſont que l'effet du vice général qui eſt la cauſe principale de cette maladie, auſſi on voit après les opérations vejetter des excroiſſances cancéreuſes qu'on ne peut reprimer par aucun moyen, comme il eſt démontré per l'expérience (*a*) (*b*).

[*a*] Voyez les Inſtiturions de Chirurgie par, Heiſter.

[*b*] Voyez les Prix de l'Académie, Tome 2.

Examinons ſi l'application des cauſtiques ſur les tumeurs & les ulceres cancereux peuvent guérir les maladies (*a*) cancéreuſes.

Il eſt ſur que l'inſuffiſance des opérations de Chirurgie ont déterminé pluſieurs empiriques de mettre en uſage des cauſtiques, des poudres, des onguents & des emplâtres que l'on débite pour des ſecrets de famille, c'eſt ſous ce voile de ſecret que le public eſt impunement dupé; le plus accrédité de ſes ſecrets, eſt le ſuplime corroſif appliqué ſur les ulceres.

OBSERVATIONS.

Il y a deux ou trois ans que la Jardiniere de Mademoiſelle I Serres avoit un cancer au viſage; elle vint à Toulouſe, un Eccléſiaſtique lui donna le remede comme un ſecret de famille (*b*) c'eſt l'uſage.

Il le fit appliquer par un Chirurgien, la femme ſouffrit des douleurs horribles, le viſage ſe gonfla, la fievre lui ſurvint, l'eſcarre ſe ſepara dans cinq ou ſix jours, lui laiſſa un délabrement affreux, elle mourut en trois ſemaines dans les horreurs des ſouffrances. (*c*)

[*a*] L'Auteur de la Theſe aſſure que l'on guérit quelquefois ces maladies par les cauſtiques.

(*b*) Voyez le parallele des maladies vénériennes, Article ſublimé corroſif

(*c*) Cet exemple & autres ne l'ont pas corrigé. Cette année 1775 ce remede fut appliqué pendant

Une Dame avoit une tumeur cancèreuſe à la mamelle, un Forgeron à St. Jory étoit poſſeſſeur d'un ſecret pour la guériſon de ces maladies, il fut appellé, il apliqua ſon remede ſur la tumeur, la Dame ſouffrit cruellement pendant l'opération, l'eſcarre laiſſa un délabrement horrible, il ſurvint des hémorrhagies, & la Dame mourut peu de tems après; ce fait eſt aſſés connu.

Le nommé Hicard s'étoit acquis une réputation pour l'extirpation des mamelles cancéreuſes; il fut appellé à Toulouſe, il opéra deux Dames, elles périrent peu de temps après, quoi qu'il eut emporté deux fois les excroiſſances qui végétoient après l'opération; ces deux faits ſont aſſés publics.

Un Jardinier au Fauxbourg St. Michel étoit devenu célebre pour la guériſon des cancers, ſur leſquels il appliquoit, le cerat de Galien mêlé avec l'extrait de ſaturne; il aſſuroit que ce remede eſt un ſecret que la providence lui apprit; mais le peu de précaution qu'il a eu en panſant les malades l'avoit expoſé à contracter un ulcere cancéreux à la levre malgré ſon ſecret, ce qui prouve d'un côté l'inſuffiſance du remede & de l'autre la contagion du vice; ces exemples ſont publics, l'Auteur de la theſe rapporte que cet homme eſt mort du cancer.

---

trois mois à un étranger logé près la Place Rouaix, il eſt reparti plus malade, ſuivant le Mémoire qu'on m'envoya au mois de Septembre dernier.

(*a*) & d'un autre côté il aſſure le ſuccès des coſtiques.

Un Maître à écrire (*b*) & la Dame Petit (*c*) ſont également poſſeſſeurs des ſecrets pour les maladies réputées incurables ; le public toujours la duppe & le jouet de ces audacieux ignorans, paſſe ſucceſſivement des uns aux autres, ſans faire attention que les déſordres qu'ils cauſent ne ſont reparés que par l'ombre du tombeau.

Galien étoit indigné de la préférence qu'on donnoit aux empiriques, auſſi voit-on ces plaintes ; il diſoit publiquement, le public veut être trompé malgré tout ce qu'on lui repréſente, & il le ſera autant qu'il y aura des hommes.

A tous ces faits on pourroit en ajouter mille autres, & ce qu'il y a de plus malheureux encore que cette eſpéce de prétendus guériſſeurs aient le don d'en impoſer même aux perſonnes les plus ſenſées. Il ſemble qu'il ſoit attaché à la Ville de Toulouſe d'être l'entrepôt de cette eſpèce de gens que le bien de la Société exigeroit qu'on proſcrivît, comme on l'a fait dans pluſieurs Provinces, chez les Suiſſes (*c*).

(*a*) Voyez la theſe.

(*b*) Voyez les Mémoires dans le Procès qu'il a au Parlement avec le College de Chirurgie, où les faits ſont rapportés.

(*c*) Voyez la Gazette de Toulouſe & les Regiſtres de l'Hôtel-Dieu, ſur les ſuites de leurs ſecrets pour pluſieurs maladies.

(*d*) Voyez l'Avis au Peuple, par M. Tiſſot, art. Charlatans.

Mais ne blâmons point ces ſcamoteurs ; n'y les hommes qui s'en laiſſent impoſer, plaignons ceux qui s'y confient, c'eſt nous qui ſommes à blâmer de ne pas démontrer aux yeux des Magiſtrats la fourberie de ces audacieux en faiſant connoître l'inſuffiſance & le dangers des ſecrets dont ils font un pompeux étalage pour duper le public, afin de mettre les Magiſtrats à portée de leur faire ſubir la rigueur des loix (*a*).

Rappellez-vous MM., que les maladies cancéreuſes ſont produites par un virus qui a infecté la maſſe des liqueurs, un virus qui ne peut être détruit que par des remedes propres à l'extraire de la maſſe générale du ſang, ſans ces remedes il paroît que les opérations & les topiques qui n'agiſſent que ſur le vice local, ne peuvent opérer que des accidens ou des cures palliatives.

Si les opérations de Chirurgie & l'application des cauſtiques ; ne guériſſent pas les maladies cancéreuſes, quels ſont les moyens que l'on doit employer, ou pour guèrir, ou pour ſoulager les malades atteints du virus cancereux (*b*).

(*a*) Nous rapporterons pluſieurs obſervations, en traitant les fractures & les luxations, pour faire connoître que les malades ſont expoſés à des accidens lors qu'ils ſe livrent aux prétendus rabilleurs de ces maladies.

(*b*) M. Gamet aſſure avoir un ſpécifique dont il fait un ſecret, cette épithete n'eſt pas honnête à un homme de l'Art.

Voilà ce qui nous reste à examiner ; après avoir fait un exposé exact de ce que nous avons pratiqué dans le traitement des tumeurs cancéreuses aux mamelles, des ulceres à la matrice & au visage &c.

Examinons la troisieme question.

TROISIEME QUESTION.

Sur le traitement des maladies cancéreuses.

S'il est prouvé d'après les observations que les tumeurs cancéreuses, les ulceres à la matrice & au visage dépendent du virus cancéreux, d'un virus qui a infecté la masse des liqueurs, il paroîtra démontré que les opérations de Chirurgie & les caustiques, dont on fait un usage particulier, en n'agissant que sur le vice local ne peuvent opérer que des cures palliatives, & l'application des caustiques, doit augmenter le désordre des parties sur lesquelles on les applique, soit par l'acrimonie du virus, soit par celles que les sels, rongens, que les remedes y communiquent, soit enfin en y développant les levains cancéreux. (*a*) Je vais rapporter en peu de mots ce que les Auteurs conseillent, pour le traitement des maladies cancéreuses, ce que j'ai pratiqué à plusieurs malades de-

(*a*) Ce systême, s'il en est un, n'est pas conforme à celui de l'Auteur de la These.

puis

puis le Mémoire que je lus à l'Académie des Sciences, il y a quelques années.

OBSERVATIONS.

Il y a long-temps que j'ai vu traiter les maladies cancéreuſes par nombre de grands Praticiens, & chacun employoit la méthode qui leur paroiſſoit la plus avantageuſe.

J'ai vu à Bordeaux en 1746, employer la poudre de Crapaud; on la mettoit ſur les ulceres, & on les couvroit avec la peau de cet animal, ce remede calmoit les douleurs, mais il ne guériſſent pas.

En 1747, je donnai quarante frictions mercurielles à un malade qui avoit un ulcere cancéreux qui lui avoit rongé tout le gland, ces frictions calmerent les élancemens & le progrès de la maladie; M. Lapujade, & ſous la direction duquel, je lui avois donné les frictions, lui fit enſuite l'amputation de la verge, le malade guérit, & a vécu plus de quinze ans, ſans le moindre retour de maladie de cette eſpece.

Ayant fait pluſieurs queſtions à ce ſavant Praticien, (*a*) il me dit que le mercure ne guériſſoit pas les maladies cancéreuſes, mais il pré-

---

(*a*) Malgré une critique inique qu'on lui fit, le le public ne lui rendit pas moins l'hommage qu'il lui devoit, & laiſſa au critiqueur le temps de critiquer à loiſir.

paroit les malades & affuroit le fuccès des opérations.

Depuis j'ai lu nombre d'ouvrages fur la méthode de traiter les maladies cancéreufes, notamment dans les Mémoires de l'Académie de Chirurgie, on y lit le confeil que M. *Quenay*, & après M. *Louis* donnoit fur l'ufage de l'alun (*a*). *Love* recommande l'ufage du gaiac (3). *Planque* rapporte (*b*) qu'une Dame âgée de 39 ans avoit des douleurs à l'orifice de la matrice, il lui furvint des hémorrhagies, & enfuite un écoulement ifcorus & fœtide; on employa plufieurs remedes vulneraires & balfamiques, ils furent fans effet. On fit ufage des frictions mercurielles, qui eurent tant de fuccès, que les accidens fe calmerent quand la falivation parut, le carcinome fe détruifit peu-à-peu.

Aftruc (*c*) affure que les préparations mercurielles peuvent guérir & guériffent même quelquefois les cancers véroliques, mais qu'on ne doit pas pour cela le prôner comme des remedes fpécifiques contre tous les cancers.

Il eft furprenant que ce célébre auteur faffe de deux efpeces de cancers, dès-qu'il n'a pas fait deux efpeces de virus cancéreux; mais ce qu'il dit, prouve que le mercure eft utile dans le

---

(*a*) Mémoires de l'Académie de Chirurgie.

(3) Voyez les Obfervations de Médecine de Dilembure, tom. 5, pag. 111.

(*b*) Tome 18, pag. 532.

(*c*) Maladies des femmes, tom. 3, pag. 317.

traitement des maladies cancéreuſes.

Quand les virus cancéreux & le virus vénérien ſe trouvent au même ſujet ; on peut dire que l'ulcere ou la tumeur ſont cancéreux & v··rolique, comme nous l'avons fait obſerver, & le traitement très-difficile.

On lit dans les ouvrages de M. *Sauvage* que par l'uſage du mercure, un cancer à la mamelle, fut réduit à la dixieme partie (*a*).

Heiſter recommande pour le cancer à la lévre, l'uſage du mercure, & l'extirpation ; il ajoute que ſi on ne purifie pas la maſſe du ſang le cancer repullule : il ne penſe pas de même que l'auteur de la Theſe (*b*).

Sanches rapporte avoir guéri un cancer au nez, qui pénétroit juſques aux os, avec le ſublimé corroſif ; cette obſervation eſt rapportée dans l'Encyclopédie. *Wanſvieten*, *Leclerc*, *Gardanne*, font les plus grands éloges de ce remede, de même que l'auteur du Code de Médecine ; M. *Aſtruc*, & l'auteur du parallele des maladies vénériennes, font un détail circonſtancié des accidens qui peuvent réſulter de l'uſage de ce remede : ce qui prouve qu'il ne doit être adminiſtré que par des vrais Praticiens, occupés au traitement des maladies qui exigent ce reméde.

D'après ces faits, il paroît que le mercure a opéré & opere de bons effets dans le traite-

---

(*a*) Voyez la Noſologie, pag. 189.
(*b*) Inſtitutions de Chirurgie, tom. 3, pag. 71.

ment des maladies cancéreuſes. *Epifane* recommande l'uſage de l'antimoine comme un des meilleurs remedes pour le traitement des maladies déſeſpérées (*a*) ; les grandes propriétés du camphre ſont connues de tous les Praticiens, ces remédes opérent journellement des cures inattendues des maladies que l'on regardoit ou incurables ou mortelles ; on guérit la rage (*b*) par l'uſage du mercure & du camphre ; les tumeurs ſcrophuleuſes cédent ordinairement à l'uſage de ces remedes, ainſi que bien d'autres maladies chroniques, &c. Et pourquoi ces mêmes remedes n'opéreront-ils pas des effets ſalutaires pour le traitement des maladies cancéreuſes, comme il eſt prouvé par les faits ſuivans & pluſieurs autres.

Il y a quinze ans que je fus appellé pour une Demoiſelle âgée d'environ 50 ans, laquelle portoit une tumeur cancéreuſe à la mamelle depuis 3 ou 4 ans, qui avoit fait tant de progrès, & les glandes axilaires étoient ſi gorgées, que l'on jugea dans une conſultation l'exterpitation impraticable, ce qui me détermina à faire uſage des remedes ſuivans.

Je pris du mercure ſublimé, du camphre & de

(*a*) Voyez l'Encyclopédie, article Antimoine.

(*b*) J'ai donné à l'Académie des Sciences en 1767, l'obſervation d'une femme groſſe de ſept mois & demi, huit jours après avoir été mordue elle eut des accidens de la rage qui continuerent pendant 23 jours : elle guérit par l'uſage du mercure & du camphre.

l'antimoine préparés ſous la forme de liqueur, j'en mis un petit cuillier dans une bouteille de tiſane de racine de mauve blanche, que la Dle. prenoit dans toute la journée; j'augmente peu-à-peu la doſe de la liqueur ſuivant le fait; chaque deux jours on frottoit toute la mamelle & les glandes avec la pommade mercurielle, on couvroit la mamelle avec du coton parfumé avec le camphre, elle prenoit par intervalles quelques bains domeſtiques, le petit lait avec les cloportes & un régime humectant; lorſque le mercure portoit à la bouche on en ſuſpendoit l'uſage : ces remedes furent continués pendant plus d'une année, les glandes axilaires ſe fondirent entierement, la tumeur de la mamelle, dont le volume étoit très-conſidérable, ſe réduiſit à la groſſeur d'une noiſette & n'étoit plus adhérante, les accidens diminuerent peu-à-peu, cette Demoiſelle vit encore ſans avoir des accidens cancéreux (*a*).

Peu de temps après je donnai les mêmes remedes à une Demoiſelle qui avoit une groſſe tumeur cancéreuſe à la mamelle, elle avoit fait nombre de remedes, & notamment de l'extrait de cigue, la tumeur ſuppuroit depuis 3 ou 4 mois, néanmoins elle guérit dans moins d'une année.

Depuis j'ai employé les mêmes remedes à

(*a*) La tumeur cancéreuſe avoit commencé par une petite dureté qui groſſit peu-à-peu, il y ſurvint des petits élancemens au temps des regles, on la négligea, la maladie augmenta, &c.

pluſieurs femmes ; aux unes les tumeurs cancé-reuſes ont diſparu peu-à-peu , à d'autres il a reſté des petites duretes , mais où il n'y a ni élancemens ni autres accidens cancéreux. Voici ce qui m'eſt arrivé l'année derniere.

Au mois de Mars 1774 je fus appellé pour voir une jeune femme à la rue des Nobles ; il y avoit près de deux ans qu'il lui étoit venu une dureté à une mamelle, qui avoit augmenté peu-à-peu , les glandes axillaires s'égorgerent , il ſurvint des élancemens , la groſſe tumeur ſe rendit adhérante ; il y avoit quatre mois que la glande axillaire ſuppuroit , les douleurs , le dé-goût , l'inſomnie & la fievre avoient réduit cette femme fort maigre & dans un mauvais état , malgré les remedes qu'elle avoit pris , toute la mamelle ſe gonfla , les douleurs augmentoient , & c'eſt alors que l'on m'appella après avoir reconnu l'inutilité de quelques ſecrets.

Je la mis à l'uſage des remedes comme aux autres , les accidens au lieu de diminuer augmen-terent , toute la mamelle ſe gonfla , le mercure ſe porta à la bouche ; il y avoit déja deux mois qu'elle en faiſoit uſage , lorſque j'apperçus au milieu de la tumeur une fluctuation profonde. Je fis une grande inciſion au milieu de la tu-meur , il en ſortit 8 à 9 onces de pus ſanguino-lant très-fœtide , je déchirai les brides avec le doigt , je remplis le fonds de la plaie de char-pie ſéche.

Le lendemain je lavai la plaie avec la même liqueur que la malade prenoit intérieurement , j'ajoutai à la pommade un peu de digeſtif , les

pancemens furent continués pendant vingt-deux jours, la plaie fut cicatrisée malgré la dureté de la tumeur, la glande suppuroit peu & étoit moins dure [a].

Les mêmes remedes furent continués jusques au mois de Novembre, temps auquel la dureté a été entierement fondue & la malade rétablie.

Il faut observer que sur le nombre des malades que j'ai soignés des tumeurs aux mamelles, par ces remedes, c'est la seule à laquelle il soit arrivés les accidens donc nous venons de parler.

SECONDES OBSERVATIONS.

Sur les maladies cancéreuses au visage, où ces remedes ont opéré des effets salutaires : voici ce que j'ai observé à deux malades.

L'année derniere 1774 j'ai eu occasion de soigner une ancienne fille de Service de M. *Quinsac*, il y avoit plus d'une année qu'elle avoit une excroissance cancéreuse au nez, accompagnée des signes qui caracterisent les maladies cancéreuses.

Je lui ai fait faire usage des mêmes remedes

(a) Cinq à six jours après l'opération je fus obligé de faire un voyage, M. Frisac; Professeur de Chirurgie, la pansa trois jours, il est vrai qu'il fut surpris que j'eusse ouvert une tumeur cancéreuse aussi considérable.

dont nous avons parlé, il eſt vrai que j'ajoutai à la pommade un peu de ſublimé, elle a été entierement guérie après en avoir uſé pendant ſix mois.

Il en a été de même à la ſœur de la Cuiſiniere de M. l'Abbé de C....., elle avoit depuis 15 ou 18 mois une excroiſſance cancéreuſe ſur la pommette de la joue du côté gauche, elle a éprouvé les mêmes ſuccès que la malade dont nous venons de parler en uſant de ces remedes.

Nous terminerons nos obſervations par les ulceres à la matrice, que l'on a mis dans la claſſe des maladies incurables, & qui en effet, ſi elles ne le ſont pas dans le commencement, le deviennent par leurs progrès. Voici ce que j'ai obſervé à quatre malades auxquelles j'ai fait prendre les mêmes remedes qu'aux précédentes.

Le mois d'Août 1768, je fus appellé pour voir une femme âgée d'environ 40 ans & malade depuis 18 mois, elle avoit une perte, tantôt ſéreuſe, tantôt jaune & tantôt ſanguinolante, mais très-fœtide, la matrice étoit un peu dure & douloureuſe, & par tems il y avoit des élancemens elle avoit eu des pertes de ſang très-abondantes en différens tems; après une Conſultation la maladie fut décidée cancéreuſe & incurable.

Je lui fis commencer les bains de deux jours; l'un le petit lait avec les cloportes, les injections dans le vaguin avec la liqueur melée dans l'eau d'orge, elle prenoit deux cuilliers de ladite liqueur dans une bouteille de tiſane, & cha-

que

que quatre ou cinq jours on lui donnoit une friction ; ces remedes continués pendant cinq mois ne parurent opérer que peu d'effet, on continua le même traitement pendant près d'une année, temps auquel elle a été guérie, je ne parle pas du régime, ni des purgations & autres remedes qu'il faut employer ſuivant les circonſtances.

Au mois de Mars 1769, j'ai ſoigné avec le même remede une femme qui étoit à-peu-près dans le même état que la précédente ; après les premiers mois elle parut mieux, mais enſuite la perte augmenta, il lui vint des hémorrhagies & mourut hydropique.

Au mois de Juillet 1770, je fus appellé pour voir Mademoiſelle D......... âgée de 45 ans, ayant eu pluſieurs groſſeſſes & fit 3 ou 4 fauſſes couches, elle avoit une perte jaunâtre, & ſouvent ſemblable à de la lavure de chair très-fœtide, une tumeur à une des trompes, la matrice gorgée & des élancemens : la fiévre l'avoit rendue dans un état de maigreur très-conſidérable.

Le lendemain il y eut une conſultation, où il fut décidé qu'elle avoit un ulcere cancéreux & incurable. (*a*)

Deux jours après il y eut une ſeconde conſultation, la maladie fut reconnue la même ; je propoſai les remedes dont j'ai déja parlé, la malade les commença le lendemain, ils ont été con-

(*a*) M. Daubon, feu Me. Decamps, &c. étoient des Conſultans, & enſuite M. Mouret, & M. Villards le pere.

tinués pendant quinze mois, temps auquel elle a été guérie.

En 1771, je fus appellé en conſultation (a) pour une jeune femme; il y avoit une année qu'elle avoit fait une fauſſe couche, à la ſuite de laquelle il lui avoit reſté une perte ſanguinolante très-fœtide, des douleurs à la matrice qui ſe continuoit dans l'intérieur des cuiſſes & aux trompes : la fiévre, le dégoût & une bouffiſſure faiſoit craindre pour ſa vie, il fut déterminé que la malade avoit un ulcere cancéreux à la matrice, on lui conſeilla d'aller aux bains d'Uſſat qui la ſoulagerent; à ſon retour elle fit uſage des remedes comme les malades dont nous avons parlé, pendant huit mois, elle eſt revenue aux bains, à la ſuite deſquels elle eſt devenue groſſe & a accouché heureuſement, elle nourrit ſon enfant, qui eſt bien portant.

Au mois de Novembre 1772, je fus appellé pour voir une jeune femme qui arrivoit des bains de Baréges, où elle avoit été pour un ulcere cancéreux à l'orifice de la matrice & dont la mere venoit de mourir d'une pareille maladie [b] les bains lui avoit cauſé des pertes conſidérables.

Après une conſultation & ce que l'on avoit vu des malades dont nous venons de parler, il fut

---

[a] Avec M. Villards le pere.

[b] Les bains de Baréges paroiſſent trop actif pour les ulceres cancéreux à la matrice; voyez mes Obſervations ſur les bains d'Uſſat, imprimées en 1771.

convenu qu'elle feroit uſage des mêmes remedes, que l'on commença dès le lendemain, ils parurent d'abord opérer des bons effets, la perte étoit moins fœtide ; mais le mercure ayant porté à la bouche, le reméde fut regardé ſuſpect & contraire, il fut abandonné, la malade mourut 3 ou 4 mois après.

1°. Il réſulte de ces obſervations que les maladies cancéreuſes ſont produites par un virus qui infecte la maſſe des liqueurs, & cauſe la fragilité des os, des tumeurs aux mamelles, des ulceres au viſage & à la matrice, &c.

2°. Le virus cancéreux eſt comme le virus vénérien ou le ſcorbutique, nous le portons en naiſſant ou nous le contractons, comme il eſt prouvé par l'obſervation.

3°. L'extirpation des tumeurs ou des ulceres qui proviennent du virus cancéreux, ne peuvent opérer que des cures palliatives, non plus que l'application des cauſtiques, & par conſéquent tous les ſecrets ſont dangéreux & inſuffiſans.

4°. Les maladies cancéreuſes ne peuvent guérir qu'autant qu'on employera les remedes, tant internes qu'externes, qui purifient la maſſe du ſang du virus qui l'a infectée, & ce ne ſera qu'après avoir rendu les maladies locales que l'on doit en faire l'extirpation, s'il y reſte quelque dureté ou excroiſſance.

5°. Les remedes dont je me ſers ſont connus de tous les Praticiens, & chacun ſait qu'il faut les préparer & les employer rélativement à l'âge, au tempérament, au progrès des maladies, aux

accidens qui les compliquent & aux parties affectées.

6°. Que le traitement des maladies cancéreuses est long, souvent imparfait & quelquefois inutile, comme le sont quelquefois les maladies vénériennes, malgré les grandes espérances qu'on a sur le mercure.

7°. Pendant l'usage des remedes il y a des malades qui ont des tranchées, des cours de ventre, des sueurs, des flux d'urine, & d'autres des salivations ; ce n'est qu'à des maîtres qu'il appartient de prévenir ou de corriger les accidens qui dépendent de l'effet des remedes ou de la mauvaise administration ou du malade même.

8°. Il en est des maladies cancéreuses comme de toutes les autres, quand il y a quelqu'autre virus mêlé ; cette maladie devient incurable, comme le sont les maladies vénériennes, scorbutiques & scrophuleuses, ainsi que nous nous proposons de le démontrer d'après les observations.

9°. Il résulte enfin que les effets du vice cancéreux produisent les accidens les plus graves, qu'il n'appartient qu'aux Praticiens & non aux Empiriques de combattre par une méthode puisée dans l'étude & dans la pratique dont l'union caractérise les vrais Maîtres.

10°. Nous continuerons nos observations en examinant les effets du vice vénérien, du vice scorbutique & du vice scrophuleux : nous serons plus que dédommagés de nos peines si ces observations pouvoient être de quelque utilité, en faisant connoître au public qu'il a toujours été la

dupe des Empiriques en ſe livrant aux poſſeſſeurs des ſecrets ; j'ai été ſurpris que M. *Gamet* ait fait un ſecret de ſon remede, le bien public eſt au-deſſus d'un vil intérêt; il ajoute à la page 302, art. 5, de la concluſion de ſon ouvrage, qu'on n'avoit connu dans la Médecine aucun remede approprié aux maladies cancéreuſes, &c. même commençantes, & que ceux qu'on a tenté d'employer les ont toujours aggravées.

M. *Gamet* ſe trompe, avant lui on guériſſoit des maladies cancéreuſes par les remedes internes; je lus à l'Accadémie des Sciences de Toulouſe, il y a ſix ans, un Mémoire ſur les maladies cancéreuſes & pluſieurs obſervations avec le détail des remedes qui avoient opéré des cures radicales; & l'on pourroit demander à M. *Gamet*, s'il ne connoiſſoit pas ces obſervations & les principes qui les précédent, & les remedes dont il fait peut-être ſon ſecret : quoiqu'il en ſoit, il réſulte que les Maîtres, en multipliant les expériences, perfectionneront la méthode de traiter les maladies cancéreuſes, & le public prendra les remedes avec confiance dès qu'il les connoîtra, & que des hommes qui n'ont pour objet que le bien de l'humanité les leur donneront.

OBSERVATIONS

Sur les effets du Vice vénérien par rapport aux os, &c.

Principium dulcè est, ad finis amoris amarus, læta venire venus, tristis abirè solet. [3]

VOus savez, Messieurs, que les Athéniens demanderent à *Hypocrate*, Médecin à l'Isle de Coos dans l'Archipel, les moyens de se préserver de la peste, il leur répondit *mox longè tardè* [a].

On demanda à *Ucay*, Médecin à Toulouse des préservatif contre la gonorrhée vénérienne; il leur conseilla l'abstinence : voilà deux avis également sages [b].

Tous les hommes tremblent au seul nom de peste, & chacun s'empresse à suivre le conseil d'*Hypocrate* pour s'en garantir.

---

[3] Jouberthou, traité des maladies vénériennes.

(a) Voyez Manget, traité de la peste, &c.

[b] Voyez son traité des maladies vénériennes.

Mais on affronte le danger de la vérole & l'on oublie le conseil Ducay.

On demande si le virus pestilantiel a fait périr plus de personnes que le virus vénérien : l'un est-il plus dangéreux que l'autre ; voilà ce qui restera long-temps à décider.

Il est vrai que la peste n'attaque que certaines Provinces, elle ne vient qu'en différens temps, on n'a encore découvert aucun spécifique contre cette maladie, au lieu que la vérole s'est communiquée par-tout, le virus est moins actif. Il ne se communique pas par les linges, le mercure en est le spécifique, & par conséquent cette maladie doit être moins dangéreuse [*a*] mais elle devient générale, &c.

Le gonorrhée est l'accident le plus ordinaire & celui qui fait connoître après le coït que le virus s'est communiqué d'un sujet à l'autre.

(*b*) La gonorrhée est regardée comme une maladie purement locale, & on la croit de si peu de conséquence que le traitement en est confié aux Empiriques, & les jeunes gens racontent le nombre des gonorrhées comme les Militaires leurs exploits après les batailles, &c. il semble même que c'est la mode & le bon ton, &c.

Rien de plus ordinaire que de contracter une gonorrhée, les seules choses qui fixent l'attention des jeunes gens sont les douleurs qu'ils souf-

---

[*a*] Voyez M. *Astruc*, maladies vénériennes.
[*b*] Voyez Jouberthou, pag. 229.

frent en urinant & l'écoulement qui gatte leur linge, &c.

Il n'y a point de femmelette ni de particulier qui n'ait un secret assuré pour guérir la gonorrhée : *la Demoiselle Petit* a fait annoncer dans la Gazette de Toulouse une tisane pour la guérison des maladies vénériennes réputées incurables, mille autres Charlatans jouent le même rôle, ils ont des prôneurs, & ils trouvent des dupes qui deviennent leurs victimes. [a]

Dans le traitement de la gonorrhée les Empiriques ne s'occupent qu'à calmer la douleur & à arrêter l'écoulement, à quoi ils parviennent quelquefois au msyen des tisanes & des injections astringeantes ; voilà le traitement ordinaire de la gonorrhée, de cette maladie locale, de ce péché véniel de peu de conséquence : voilà les guérisons marquées qui ne gênent les malades pour rien, douze jours suffisent pour assoupir le virus, mais qui détruit les malades à la longue [b].

C'est dans l'empirisme & le mauvais traitement qu'il faut chercher l'origine de tant des maladies chroniques qui détruisent des familles entieres ; voilà la source des douleurs caractérisées de rhumatismes de goûte, &c. voilà la cause des difficultés d'uriner des pthises pulmonaires [c] des

---

[a] Voyez l'Art. Ptisie dans l'Encyclopédie; ony lit que la gonorrhée produit le Ptisie la plus difficile, &c.

[b] Voyez Jouberthou, page troisieme.

[c] Voyez les Observati ons par M. Raulin sur les maladies de la poitrine, & l'abus du lait dans les ptisies.

ulceres à la matrice, des pertes jaunes ouvertes [*a*] des tumeurs aux Parties moles & aux os, des caries & autres ; voilà enfin la ſource d'une infinité d'accidens que l'on attribue à toute autre cauſe & qui ſe perpétuent d'un ſujet à l'autre, un million d'obſervations confirment ces faits.

Un homme avoit conſulté pluſieurs Maîtres de l'Art pour un écoulement jaunâtre, qu'il avoit depuis long-tems, un chancre qui ſe renouvelloit depuis pluſieurs mois des embarras dans le canal de lurhétre, qui lui cauſoient des difficultés d'uriner, il ſurvint un dépot au périnée accompagné des accidens qui faiſoient craindre pour la vie, ce qui donna lieu à pluſieurs conſultations, & à une opération de laquelle il n'étoit pas entiérement guéri ; lorſque dans une derniere conſultation, les avis furent partagés, les uns regardérent les gonorrhées comme des maladies locales & de peu de conſéquence (*b*) ; les autres les comparerent à des péchés véniels ; (*c*) les autres attribuerent les accidens à la ſuite des gonorrhées : ils ajouterent, que ces maladies pouvoient avoir des ſuites dangéreuſes, ſi l'on ne faiſoit uſage des remedes convenables. (*d*) Cette

---

[*a*] Aſtruc, maladies des femmes.

(*b*) Mr. B..... p.

(*c*) Mr. C..... p.

(*d*) Il eſt de la derniere conſéquence de traiter ces objets à des Eleves, une fauſſe Théorie induit à une pratique dangéreuſe.

diviſion donna lieu à des propos & à un procès ; mais, Meſſieurs, examinons ſi la gonorrhée eſt une maladie purement locale & de peu de conſéquence, & ſi elle eſt produite par un virus différent de celui de la vérole ; car enfin perſonne n'ignore que la vérole ne ſoit une maladie qui peut avoir les ſuites les plus dangéreuſes, il eſt donc eſſentiel que vous ſachiez ſi la gonorrhée peut produire la vérole, & ſi le virus cauſe la carie & l'exoſtoſe, &c. voilà les trois points que nous allons examiner.

On lit dans les Auteurs qui ont traité des maladies vénériennes, que le virus qui les produit cauſe des accidens ſi variés, que les jeunes praticiens ſont embarraſſés pour déterminer s'il n'y a qu'un ou pluſieurs virus d'une nature différente pour les produire. (*a*)

On lit en effet dans la Préface des maladies des os, par Mr. *Duvernay*, à la page 144. qu'il n'eſt pas bien certain que le virus qui produit la gonorrhée, ſoit le même que celui qui cauſe la vérole.

Il faudroit conclure de-là qu'il y auroit autant d'eſpeces de virus que l'on remarque des ſymptômes vénériens ; c'eſt-à-dire, que la gonorrhée ſe-

(*a*) On eſt conſulté journellement par des perſonnes valétudinaires tourmentées des douleurs, des fluxions & autres incommodités, qui dans leur jeuneſſe ont eu des gonorrhées, qui ſont la ſource de leurs maux, mais ils regardent comme inſulte de la leur dire, ils aiment mieux ſouffrir & périr.

roit produite par un virus particulier qui ne peut produire que cette maladie. (*a*)

Les chancres, les pourreaux, les regades, les puſtules, l'exoſtoſe, la carie, chacun de ces ſymptômes ſeroient produits par un vice particulier, & celui de la vérole par un autre, encore d'une nature différente, & pour chacun deſquels, il faudroit chercher un ſpécifique; tandis qu'on remarque que ces ſymptômes ſont des marques ſûres de la vérole, que le mercure ſeul détruit en général, quand il eſt employé méthodiquement.

Il ne paroît pas vraiſemblable qu'un pareil ſyſtême de différens virus ſoit adopté par les praticiens, d'ailleurs en liſant les ouvrages de Mr. *Aſtruc*, l'Auteur qui a le plus fait de recherches ſur la nature du virus vénérien, celui qui a le mieux détaillé ſes effets, il n'a pas découvert pluſieurs eſpeces de virus vénériens, il a ſeulement fait obſerver que ce virus agit plutôt ou plus tard aux uns qu'aux autres, qu'il y a des ſujets qui les contractent plus facilement, ce qui dépend de la diſpoſition des perſonnes & de l'activité du virus, (*b*) lequel affecte communement les parties de la génération, auxquelles il produit divers accidens; ſi les virus s'inſinue dans le canal de luréthre, il y cauſe la gonorrhée, s'il s'attache au gland ou au prépuce, il y produit des chancres, s'il pénétre les glandes des aines, il y ſurvient des bubons, à la marge de

(*a*) Voyez Jouberthou page 5. 6 & 7.

(*b*) Voyez Jouberthou page 73.

l'anus, des condylômes, des regades, &c. En circulant dans la maſſe des liqueurs, il les pervertit, & s'il ſe porte juſqu'aux os, il y cauſe l'exoſtoſe & la carie, &c.

C'eſt toujours le même virus qui produit tous ces déſordres, c'eſt lui qui d'une fois qu'il eſt mis ſur une partie, s'y grefe, s'y développe pour faire éclore les accidens dont nous venons de parler.

Mr. *Aſtruc* pour mieux faire connoître le dévéloppement & la nature du virus vénérien, il le compare au vinaigre & au levain: il aſſure qu'un verre de vinaigre ſuffiroit pour changer un tonneau de vin en vinaigre, comme une once de levain fait fermenter une grande quantité de pâte, &c. Il ajoute, que le virus vénérien par ſa qualité acide, coagule la limphe pour produire des tumeurs aux parties moles & des exoſtoſes aux os & la moleſſe, &c.

Par la qualité corroſive il irrite, enflame & détruit les parties ſur leſquelles il eſt appliqué, comme on le remarque aux ulcéres & caries, &c.

Il aſſure que le virus vénérien une fois introduit dans le corps, s'y accroît, s'y développe & s'inſinue juſques dans les os les plus durs où il produit nombre d'accidens. (*a*)

D'après ces principes, il paroît qu'il n'y a

(*a*) Voyez Petit à l'article exoſtoſe, & Mr. Jouberthou à la page 128. Ce dernier aſſure qu'une étincelle de virus ſuffit pour cauſer la vérole.

qu'une eſpece de virus vénérien, & par conſéquent celui de la gonorrhée, eſt le même que celui de la vérole & des ſymptômes qui en émanent.

Mais la gonorrhée eſt-elle une maladie locale & de peu de conſéquence ; ou bien la gonorrhée eſt-elle un ſymptôme de la vérole, ou la vérole elle-même ? Voilà ce qu'il faut examiner.

1°. Dans la gonorrhée, le virus vénérien eſt introduit dans le canal de luréthre, quelques fois juſqu'aux proſtates & aux femmes dans le vagin juſqu'à la matrice, appliqué ſur l'une ou l'autre de ces parties, il y cauſe la douleur, l'inflammation, des abcès, les parties s'ulcérent, la ſuppuration qui en découle eſt tantôt jaune, tantôt verte, quelquefois ſanguinolante & fœtide, les malades ſouffrent en urinant, la verge ſe gonfle & les glandes des aines, &c. les femmes ſouffrent des démangaiſons, des chaleurs & des irritations aux grandes levres & aux clitoris, &c.

Voilà les premieres impreſſions que le virus vénérien cauſe dans le canal de luréthre, &c. Les ulcères qu'il y produit détruiſent une partie de la tunique interne ; ces ulcéres offrent un nombre infini d'ouvertures au virus pour paſſer dans le torrent de la circulation : & de l'autre ſi les ulcéres ne ſont pas bien détergés, il y reſte un écoulement & des brides qui reſiſtent quelquefois à tous les ſecours de l'art. Mr. *Ledran*

laiſſe peu à déſirer ſur les moyens qu'il faut employer pour le détruire. (*a*)

2°. La gonorrhée eſt un ſymptôme de vérole, & la vérole elle-même; l'Auteur du Code de Médecine, à l'article gonorrhée, fait remarquer que pour empêcher que le virus ne pénétrât pas dans la maſſe du ſang, & pour défendre les parties génitales de ſon action; il faudroit, ajoute cet Auteur, boucher toutes les voyes par leſquelles il peut entrer, ce qui paroît très-difficile à pratiquer dans les gonorrhées, &c.

On lit dans les recherches, ſur les maladies vénériennes par *Gardane*, que la gonorrhée doit être regardée comme une véritable vérole; ainſi que les chancres, les crêtes, les bubons, &c. Mr. Jouberthou l'avoit démontrée avant lui par des principes les plus précis, &c.

Mr. *Petit*, célébre praticien, aſſure que l'on peut contracter la vérole, ſans avoir ni gonorrhée ni autres accidens, il l'appelle la gagner d'emblée; il ajoute, que l'on peut ſe bien porter pendant 20 ans avec ce germe, & enſuite en éprouver tous les accidens.

Mr. *de Flechy*, à la neuvieme de ſes obſervations, rapporte, qu'un jeune Seigneur fut pendant 25 ans, ſans aucun ſigne de vérole & à la fin elle ſe manifeſta par une exoſtoſe au femur;

(*a*) Voyez ſes obſervations ſur les ſuites des gonorrhées & ſur les dépôts au périnée, & les remarques de Mr. Jouberthou page 51 & 274.

mais ſi groſſe que la cuiſſe avoit une aune de circonférence, la cavité de l'os étoit remplie des chairs, (*a*) la dilacération intérieure de l'os étoit extraordinaire; Mr. *de Flechy*, ajoute, que les perſonnes qui ſe ſont expoſées à contracter le vice vénérien, ſans en avoir eu des marques ne peuvent pas s'en aſſurer exemptes; en traitant la carie & l'exoſtoſe, je rapporterai des exemples ſinguliers, & l'on jugera par les os mêmes du deſordre, que le virus vénérien y produit. (*b*)

Pour rendre plus ſenſibles les obſervations de ces grands hommes, conſidérons l'état des parties génitales de l'un & de l'autre ſexe pendant l'acte; la tantion, la châleur & le froiſſement ouvrent les pores de ces parties, offrent au virus autant des portes pour entrer dans la maſſe du ſang, le virus lui-même ſe trouvant agité par l'action, devient plus propre à pénétrer, les pores déja diſpoſés à les recevoir; voilà comment on peut contracter le virus vénérien ſans s'en appercevoir que dans les ſuites par les ſymptômes de la vérole, &c. dont la gonorrhée n'en eſt qu'un ſigne.

Le virus de la gale, des dartres, de la peſte & pluſieurs autres, ſe communiquent par le ſeul

(*a*) Voyez les pieces oſſeuſes qui nous ſervent à l'explication de cette préleçon.

(*b*) Mr. Petit page 412 tome 2e. conſidere la chaudepiſſe comme la vérole même; voyez ſon traité des maladies des os: voyez Jouberthou page 176.

coutat, ſans plaie ni ulcere; dira-t-on que le charbon & le bubon, &c. que l'on remarque aux peſtiférés, &c. cauſent la maladie; non ſans doute, on dira que le virus produit ces accidens qui caractériſent l'eſpece du mal, &c.

Le virus de la rage, celui de l'ſcorpion & de la vipere, ſe contractent par la morſure de ces animaux (*a*). L'horreur de l'eau ne cauſe ni la rage ni les autres ſymptômes, c'eſt le virus hydrophobique qui les produit.

Les virus de la petite vérole ſe communique par le coutat & par l'inoculation que l'on pratique aujourd'hui chez toutes les nations; dans l'inoculation on fait une petite inſciſion dans laquelle on met un peu de fil imbu du virus variolique, à peine y en a-t-il le dixieme d'un grain; cependant dans cinq à ſix jours cet atome variolique a acquis aſſez de force pour occaſionner une révolution à toute l'économie animale, & pour faire éclore le germe de la petite vérole qui étoit aſſoupi; je laiſſe aux autres le ſoin d'explipliquer le développement des différens virus; il paroitroit bien ſingulier aux perſonnes le moins inſtruites & plus encore aux Praticiens, que le virus vénérien qui eſt ſi actif & ſi pénétrant, eut lui ſeul le privilege de reſter dans le canal de luréthre, où il cauſe des irritations conſidérables, des inflammations, des ulceres, lui, après avoir détruit une partie de la tunique interne du canal,

(*a*) Voyez nos Obſervations ſur la communication des virus & leurs effets.

lui qui s'eſt ouvert un nombre infini des routes pour paſſer dans la maſſe du ſang, pourra-t-on ſe perſuader que ce virus reſtera les mois entiers ſur ces ulceres pour ni cauſer qu'une gonorrhée, une maladie locale qui mérite à peine que l'on s'en occupe.

D'ailleurs on voit tous les jours ſuccéder à la gonorrhée, les bubons, les chancres, les cretes, des écoulemens qui ſe renouvellent, des embarras dans le canal de luréthre, des dépôts fiſtuleux au périnée & nombre d'autres accidens qui réſiſtent quelquefois à tous le ſecours de l'Art. (*a*) Dira-t-on que ces accidens ſont de peu de conſéquence; puiſqu'ils ne ſont qu'une ſuite du virus qui produit la gonorrhée; voilà ce qui n'eſt pas facile de perſuader (*b*) à des Praticiens.

D'ailleurs on obſerve que ſi un enfant naît avec un virus vénérien, le communique à la nourrice en tetant, & la nourriſſe en infecte le mari, &c. Me. *Raulin* dans ſes Obſervations rapporte qu'un enfant à Nerac communiqua la vérole à quarante perſonnes dans l'eſpace de quatre mois, dont pluſieurs moururent; *Verſelony* aſſure que Guillaume Maſſa contracta la

---

[*a*] Voyez les opérations de Chirurgie de M. *Ledran*, & le quatrieme Tome des maladies vénériennes d'*Aſtruc*, *Jouberthou*, &c.

[*b*] Voyez les Lettres ſur un dépôt au périnée. Les réponſes à la page 451, 454 & 455 de nos Obſervations pratiques.

vérole en accouchant une femme vérolée, un nombre d'exemples confirment cette observation. (*a*) Plusieurs personnes ont contracté le virus vénérien, en faisant des baisers lassif aux personnes infectées de ce virus ; mille exemples prouvent la facilité avec laquelle le virus vénérien pénétre dans la masse des liqueurs où il se développe, & s'accroit par lui-même, il les dénature peu-à-peu, obstrue les visceres, affecte les nerfs, cause des douleurs, gonfle les os, & les carie ; enfin ce virus produit des accidens si variés, que Mr. Astruc le compare à un protée, qui en impose quelquefois aux plus grands Maîtres.

Il résulte de ce que nous avons dit, 1°. qu'il n'y a qu'une espece de virus vénérien, le même qui produit la gonorrhée, cause la vérole & tous les accidens dont nous venons de parler.

2°. La gonorrhée n'est pas une maladie locale ni de peu de conséquence, la gonorrhée est une vérole naissante, une maladie grave qui peut avoir les plus dangereuses suites.

3°. La disparition de l'écoulement dans la gonorrhée, n'assure pas une guérison radicale, si on n'a pas employé le mercure en frictions,

---

(*a*) On lit dans la gazette de Toulouse du 21 du mois de Juin 1775 le fait suivant, une femme sage avoit une écorchure à un doigt, elle accoucha une Demoiselle qui lui communiqua au doigt un virus vénérien, & la femme sage le communiqua ensuite à douze femmes qu'elle accoucha, & les femmes à leurs maris, &c.

&c. ſi l'écoulement reparoit ſans une nouvelle cauſe, ou le renouvellement de quelque ſymptôme vénérien, on eſt aſſuré que le malade a la vérole comme *Aſtruc* l'aſſure, &c. D'ailleurs l'expérience le confirme journellement.

4°. S'il n'y a qu'une eſpece de virus, il n'y a pas non plus que le mercure qui ſoit le ſpécifique pour le détruire, ſoit dans la gonorrhée & dans la vérole, &c. [a]

5°. Tous les traitemens de la gonorrhée & de la vérole, ſans le mercure, n'opérent que des cures palliatives, quoique ces remedes calment les accidens, ils ne détruiſent pas le virus radicalement, & quelquefois même les frictions ſont inſuffiſantes quand le virus a fait trop de progrès, &c.

6°. Le traitement de la gonorrhée ne doit différer, en général, que du plus au moins de celui de la vérole, puiſque c'eſt le même virus, il faut employer les mêmes remedes.

7°. Le traitement de la gonorrhée eſt quelquefois plus long & plus difficile que celui de la vérole par les accidens qui la compliquent, comme ſont les phimoſis, paraphimoſis, le gonflement des teſticules, les rétentions d'urine, &c.

8°. Le traitement de la gonorrhée ne doit être

(a) Voyez le quatrieme Volume des Mémoires de l'Académie de Chirurgie, page 141. On doit la découverte du mercure à Paracelſe, ſuivant M. Gamet, page 196.

confié qu'aux maîtres expérimentés à ſoigner ces maladies ; c'eſt à eux à employer dans nombre des cas pluſieurs méthodes , pour prévenir les obſtacles qui ſe forment ou peuvent ſe former dans le canal de luréthre, d'où naiſſent dans les ſuites des difficultés d'uriner, les dépôts fiſtuleux au périnée, la courbure de la verge ou ſa foibleſſe, l'écoulement involontaire de la ſemence, quelquefois celui de l'urine & pluſieurs autres accidens qui empêchent la copulation. (*a*) (*b*)

9°. De toutes les préparations du mercure, la plus sûre & la moins expoſée aux accidens, c'eſt celle d'employer ce minéral ſous la forme de pommade plus ou moins forte, ſoit rélativement aux tempérammens, à l'âge, au ſexe, aux progrès de la maladie, ſoit pour la doſe qu'il faut varier quelquefois à chaque friction ; le temps qu'il faut employer à les donner ; la quantité du mercure qu'il faut faire paſſer pour anéantir le virus, &c.

10°. Il eſt des cas où il faut faire uſage de pluſieurs méthodes rélativement à nombre de circonſtances ; mais ſur-tout de ne donner le mercure qu'après avoir préparé les malades par les remedes généraux ; il eſt même des cas où il faut faire uſage à l'alternative des bains & des

---

(*a*) Voyez le quatrieme volume des maladies Vénériennes d'*Aſtruc*, & les maladies Vénériennes par *Jouberthou*.

[*b*] Voyez l'homme & la femme conſidérés dans l'état du mariage.

frictions, comme on le verra par des obſervations ſur pluſieurs cas, qui feront connoître que les gonorrhées vénériennes ne ſont pas du domaine de la Dame *Petit*, ni des autres empyriques [*a*] poſſeſſeurs des prétendus ſecrets, à qui on eſt redevable de la ſource des maladies incurables.

11°. Enfin le virus vénérien étant porté aux os, y cauſe la carie & l'exoſtoſe; je ne prétends pas que ces deux maladies ne ſoit communément produites par d'autres cauſes, comme nous allons le faire obſerver; mais ſi elles le ſont, ou entretenues par ce virus, on ne parvient à la cure radicale ou palliative, que par l'application méthodique du mercure. [*b*]

OBSERVATIONS.

Sur la troiſieme queſtion.

Le virus vénérien cauſe la carie, c'eſt la troiſieme queſtion que nous allons examiner, & c'eſt de cette maladie que nous devons vous entretenir aujourd'hui; en la conſidérant en général & en particulier.

(*a*) Voyez nos Obſervations ſur les maladies cancéreuſes.

(*b*) Voyez les Obſervations rapportées par Joubertbou, & celles dont nous allons parler à la troiſieme Queſtion.

La carie eſt une des grandes maladies que la Chirurgie eſt à traiter. (*a*)

La carie eſt une mortification à l'os, comme la gangrenne l'eſt aux parties moles. (*b*)

Les différences de cette maladie ſont les mêmes que celles de la gangrene, on la diviſe en ſéche & en humide. (*c*)

La carie ſéche eſt celle à laquelle l'os paroît conſerver preſque toute ſa ſolidité, & la couleur ſe trouve moins altérée que dans la carie humide.

D'ailleurs dans la carie ſéche l'exfoliation ſe fait plus promptement, il en ſort, peu de ſanie; les progrès en ſont moins rapides, il s'en exhale peu de fœtidité, les portions altérées ſe briſent facilement quand on les touche, à-peu-près comme le bois vermolu, auſſi les ménuiſiers appellent-ils ce bois carié.

Cette carie ſe diſtingue plus facilement de l'humide, aux perſonnes qui en ont les dents affectées, dans la carie ſéche les dents tombent peu-à-peu, ſe caſſent facilement, & il y a peu de douleur & de fœtidité, &c.

Dans la carie humide au contraire, il ſort une plus grande quantité de ſanie, il s'en exhale une mauvaiſe odeur; les douleurs en ſont plus fortes,

---

(*a*) Voyez l'Encyclopédie article Carie, Mr. *Louis* rapporte un exemple unique; Mr. la Peyronie, premier Chirurgien du Roi, eſt l'Auteur de l'obſervation.

(*b*) Voyez les obſervations de Médecine de Dimbourg tome 5. page 430.

(*c*) Voyez Mr. Queſnay Traité de la gangrenne.

les os ne se brisent pas aussi facilement ; si la carie humide est à un os silindrique, il devient spongieux, & l'on voit que la sanie s'écoule par une infinité des trous, ce qui lui a fait donner le nom de vermolue.

Des causes générales de la Carie.

La carie est produite par plusieurs causes qui agissent ou en diminuent le mouvement des humeurs, qui circulent dans l'os, ou en affoiblissent les fibres & les vaisseaux, ou en rongeant le tissu osseux ; desorte que la continuité des fibres se trouve en même-temps interrompue, dans une infinité de points, le mouvement du fluide qui circule dans l'os doit diminuer ou être interrompu, le défaut du mouvement peut causer l'épaississement des fluides ou leur mauvaise qualité ; alors les liqueurs dans le corps même de l'os se dénaturent, les fibres osseuses se dérangent peu-à-peu le périoste s'altére de même que les glandes sinoviales, & de là suivent une infinité d'accidens, & enfin la carie. (*a*)

Il est vrai que pour rendre raison d'une infinité de phénomenes que l'on remarque dans la carie séche & humide, il faudroit connoître la nature des vices du sang & notamment du vénérien, auquel on attribue plus communement la cause de la carie : nous l'avons déja fait obser-

---

(*a*) Voyez l'art. gonorrhée virulente, dont nous avons parlé & les aphorismes de Boërrhaave.

ver d'après les célébres MM. *Petit* & *Astruc*. Ce dernier croit que le vice vénérien est d'une nature acide & corrosive, & que c'est par ces deux mauvaises qualités qu'il devient la cause la plus commune de cette maladie. (*a*)

Mais examinons si l'épaississement des liqueurs qui circulent dans l'os, peut produire la carie, indépendamment des virus, &c.

Ce n'est pas toujours aux vices du sang qu'il faut attribuer l'épaississement des liqueurs, il y a plusieurs causes qui opérent le même effet; voici ce qu'on observe.

L'on remarque que plus les liqueurs sont épaisses, plus elles opposent de résistence aux vaisseaux qui les contiennent, d'où suit la lenteur de la circulation dans les os, & les liqueurs à force d'être pressées par le mouvement progressif, dilatent les vaisseaux, & ceux-ci à force d'être distandus se crévent, le liquide s'épanche, devient plus ou moins âcre, & produit à la fin la carie, &c.

Les médicamens acides appliqués sur les os, causent la carie, à-peu-près comme les vices dont nous avons déja parlé, par l'épaississement des liqueurs & des sucs osseux, à la différence que les médicamens n'agissent que sur la portion des os, où ils sont appliqués, & les virus agissent sur tous les élemens de l'os.

Le contat de l'air extérieur devient cause de

(*a*) Voyez les ouvrages *d'Astruc* & ses recherches sur la nature du vice vénérien.

carie, lorſque les os dépouillés des parties environantes; dans cet état l'air froid en criſpe les tuyaux oſſeux, ceux-ci devenus moins ſouples ne peuvent être dilatés qu'avec peine, par l'impulſion du liquide qu'ils contiennent, & dont le cours ſe trouve ralenti; la circulation languiſſant dans ces parties, les liqueurs s'épaiſſiſſent & ſe dénaturent peu-à-peu, & produiſent à la fin la carie. [a]

Les playes, les fractures, les coups, les chûtes, en un mot tous les efforts produits par l'action des corps extérieurs qui bleſſent l'intégrité du périoſte ou de l'os, peuvent devenir cauſe éloignée de carie, en diſtandent avec violence les fibres oſſeuſes, celles-ci perdent plus ou moins de leur élaſticité naturelle, le fluide n'étant plus preſſé avec aſſez de force de la part des vaiſſeaux affoiblis y ſéjourne, & la carie ne manque pas d'être une ſuite de la diminution du mouvement & de l'épaiſſiſſement des liqueurs; auſſi toutes les maladies du périoſte, ſoit qu'elles ſoient produites par les vices du ſang ou par le contat des cauſes externes, peuvent devenir cauſe de carie; c'eſt par la même raiſon que les abcès, les ulcéres des parties moles venant à alterer le périoſte deviennent cauſe de carie, &c.

La trop grande abondance de ſéroſité lymphatique peut devenir cauſe de carie, ſoit en rélâ-

---

[a] Voyez la theſe ſur le cancer à la mamelle, où l'Auteur ſoutient qu'il faut expoſer les playes à l'air, &c.

chant les vaiſſeaux ou en affoibliſſant les fibres oſſeuſes, d'où ſuit la lenteur de la circulation, l'épaiſſiſſement de la lymphe, quelquefois ſon ſtagnation dans pluſieurs portions de l'os & de là la carie & l'exoſtoſe, &c.

L'application des médicamens compoſés de graiſſe ou d'huile, peuvent cauſer la carie; en bouchant les pores des os & des vaiſſeaux, ce qui fait que les humeurs ne s'en exalent point, ſéjournent dans les tuyaux oſſeux en s'y aigriſſant elles deviennent cauſe de carie. [a]

La premiere impreſſion des cauſes dont nous venons de parler, ſe fait plutôt ou plus tard, ſuivant le tempéramment des malades, l'état d'oſſification, la bonne ou mauvaiſe qualité des humeurs, l'endroit de l'os ſur lequel ſe fait le premier point d'obſtruction, & ce n'eſt que par ces conſidérations qu'on pourroit parvenir à expliquer, pourquoi les caries produites par les mêmes cauſes ſur divers ſujets, ſont accompagnées de tant d'accidens variés, &c.

Ces conſidérations nous feront connoître qu'il y a des cauſes qui agiſſent plus promptement les unes que les autres, que la premiere impreſſion de ces cauſes ſur les os, eſt le premier dégré de carie, qui dans certains cas demeure long-temps ſans ſe montrer, & dans d'autres paſſe très-promptement du premier dégré au ſecond, du troiſieme au quatrieme, comme le fait remarquer *Hypocrate.*

(a) Voyez les Aphoriſmes de Boërrhaave.

Des signes de la carie.

Les différens dégrés que parcourt la carie doivent produire différens signes, la varieté des phénoménes que l'on remarque dépend de la différence de ces causes, du progrès qu'elle a fait de sa situation, de sa profondeur, de son encienneté & de son espece.

Dans la carie séche on distingue deux temps.

Le premier est celui ou l'os commence à changer de couleur; devient plus blanc, puis il jaunit & peu-à-peu brunit & devient noir; c'est ce que les Auteurs ont nommé altération dans l'os.

Le second est celui où la piéce osseuse est devenue cassante, se détache par écailles assez considérables, se réduit facilement en les froissant entre les doigts, en une espece de poudre, comme l'a fait remarquer *Boërrhaave.*

Dans le premier dégré de cette carie, l'os blanchit, parce que la liqueur lymphatique s'épaissit peu-à-peu par les causes dont nous venons de parler; d'ailleurs l'expérience nous démontre que cette liqueur est très-abondante aux os, & que plus elle s'épaissit, plus elle devient blanche; ce phénomène se peut imiter en faisent durcir le blanc d'œuf qui devient plus blanc qu'auparavant par l'altération du feu; cette blancheur nous indique la premiere altération de l'os, ou le premier dégré de carie, mais cet état n'est pas long-temps sans changer en effet, on voit que l'os de blanc qu'il étoit devient jaune, puis brun & enfin noir, &c.

Ces changemens dépendent du plus ou du moins d'altération qui arrive à la lymphe & au ſuc oſſeux.

Ces liqueurs font à-peu-près comme le ſain doux qui d'abord eſt blanc & puis jaunit, il ſouffre différens changemens ; *Boërrhaave* nous fait obſerver que ſi les liqueurs qui vont aux ſucs oſſeux ſont ſans mouvement, elles deviennent jaunes & capables de produire une infinité de maladies, telles que *l'eſpina ventoſa* ou carie interne & pluſieurs autres accidens ; d'ailleurs on remarque tous les jours que les os d'un cadavre long-temps expoſé à l'ardeur du ſoleil jauniſſent, & peu-à-peu bruniſſent & deviennent noirs, &c. Cela n'arrive qu'autant que les ſucs oſſeux prennent les nuances qu'ils communiquent aux os, mais à proportion que ces mêmes ſucs deviennent à un certain dégré de noirceur, ils viennent à s'exhaler, les os blanchiſſent peu-à-peu & deviennent très-légers, &c.

Dans le troiſieme temps de la carie, les os deviennent caſſans, il s'en détache des eſquilles & ſont réduits en pouſſiere par le plus léger contat, les os deviennent caſſans lorſque l'épaiſſiſſement des humeurs qu'ils contiennent eſt devenu ſi conſidérable, qu'elles n'entretiennent plus la flexibilité des fibres oſſeuſes ; on remarque en effet qu'un bâton devient plus caſſant à meſure qu'il devient plus ſec, c'eſt la même choſe dans l'un & dans l'autre cas ; mais ſi la piece oſſeuſe a

[a] Voyez l'Article fragilité.

été détruite en pluſieurs endroits ; par l'action d'une cauſe corroſive, (*a*) ou par le contat d'une cauſe externe qui en altére le glutin qui unit les fibres qui compoſent l'os, alors les vaiſſeaux & les liqueurs qui y circulent ſe trouvent altérés, & dans ce cas, il eſt impoſſible que les fibres oſſeuſes puiſſent ſe prêter un mutuel ſecours, c'eſt pourquoi ſi la deſtruction eſt grande, l'os céde au moindre effort, ſe réduit en pouſſiere, ſe ſépare par écailles, & enfin on voit pluſieurs phénomenes qui nous font diſtinguer la carie ſéche de l'humide.

Nous avons dit que dans la carie ſéche, il découloit peu de ſanie ; il faut bien pour ne pas ſe méprendre faire attention à ſa ſituation.

Par exemple, ſi elle ſe trouve à la partie la plus compacte de l'os, il n'en ſort que peu de ſanie, puiſque la partie elle-même ne renferme pas beaucoup des ſucs, ſi au contraire la carie ſe trouve à la partie ſpongieuſe de l'os, la fonte des ſucs, eſt plus abondante ; ce qui pourroit faire prendre cette carie ſéche pour une humide.

Pour ne pas confondre ces deux maladies, conſidérons les phénomenes qui les diſtinguent.

La carie humide a ces temps comme la carie ſéche ; dans le premier on apperçoit à-peu-près les mêmes changemens de couleur à l'os que dans la carie ſéche, la ſeule choſe qui la diſtingue eſt la plus grande quantité de matiere qui en découle, la couleur & l'odeur de cette matiere ſont différentes, mais il faut être verſé dans la pratique pour ne pas s'y méprendre dans le premier temps.

Dans le ſecond dégré de la carie humide, 1°. l'os devient porreux & ſpongieux, ſans que la couleur change autant que dans la ſéche.

2°. Il découle une grande quantité d'humeurs ſanguinolantes très-fœtides.

3°. La partie cariérée diminue quelquefois d'une maniere ſurprénante, ſans que l'on s'apperçoive d'aucune exfoliation réguliere.

Cette diſtinction dépend de la déperdition inſenſible qui ſe fait dans les fibres oſſeuſes par la cauſe corroſive qui les détruit, & par la ſuppuration imparfaite des ſucs qui s'y trouve exitée, pour entendre toutes ces variétés; il faut faire attention à tout ce qui a précédé la carie, l'os & la partie de l'os affectée, & aux ſignes particuliers à chaque eſpece.

Seconde Claſſe des ſignes de la carie.

Pour procéder avec ordre dans l'examen des ſignes diagnoſtics de la carie, nous la diſtinguons encore, par rapport aux Eleves, en pluſieurs Claſſes, ſans perdre de vue les deux eſpeces; en effet ou la carie eſt manifeſte, ou occulte. Ces des deux différences ſe rencontrent dans la carie ſéche & humide.

On entend par la carie manifeſte celle qu'on peut appercevoir par les yeux, & c'eſt par l'inſpection de l'os altéré qu'on en reconnoît les progrés & le caractere, en réuniſſant les circonſtances dont nous avons parlé; c'eſt par ces conſidérations qu'on reconnoît les différens changemens de la couleur de l'os & des matieres qui

en découlent, elles caractérisent & distinguent la carie séche de l'humide, &c.

La carie occulte peut être divisee en deux classes; dans la premiere on comprend les caries qu'on ne peut pas appercevoir par les yeux, mais qui sont sensibles par le tat; comme il arrive lorsque la déperdition de substance des parties moles ne découvrent pas entiérement l'os, ce qui empêche de l'appercevoir.

Mais quand les parties environnantes sont si minces, comme on l'observe dans plusieurs cas, qu'elles permettent au toucher de reconnoitre que l'os est carié.

Dans la seconde, on comprend les caries qui ne peuvent être apperçues, ni par les yeux, ni par le tat, à moins qu'on ne détruise les parties moles qui couvrent l'os; telles sont celles qui succédent à des abcès profonds, &c.

Les signes qui nous font connoitre la premiere espece de carie, sont le long séjour de la matiere d'un abcès qui s'est formé le long d'un os. L'odeur de la matiere qui en découle, la consistance, la qualité de la sanie, l'inspection de la peau, & & celle du fonds de l'ulcere; la difficulté qu'il y a de le déterger & de le cicatriser, cependant il faut faire attention; que quoique ces signes se rencontrent dans bien de cas, ils sont très équivoques, parce que plusieurs autres affections peuvent le produire.

La sonde est un moyen des plus sûrs; en l'introduisant jusques sur la piece osseuse, l'on reconnoit avec le bout de cet instrument l'inégali-

té ou la moleſſe de l'os, ou ſon unité, & c'eſt alors qu'on juge ſi l'os eſt ſain, ou affecté, &c.

La ſeconde eſpece de carie ſe connoit lorſqu'à la ſuite de la mondification de l'ulcere, les chairs qui couvrent l'os ſont ſpongieuſes, molaſſes, flâques que la ſonde peut aiſément le pénétrer ſans cauſer des douleurs, ſi l'ulcere ſe cicatrice, & ſi la cicatrice eſt flaſque & ſe détruit facilement ou ſe recouvre d'elle-même, l'ulcere ſuppure de nouveau, la peau eſt violette, le malade ſe plaint des douleurs le long de l'os; mais il faut obſerver que pour juger de la validité de ces ſignes, il faut avoir recours à l'expérience, elle nous démontre que le pus d'un mauvais caractere qui a ſéjourné le long d'un os ſpongieux ne l'a pas toujours alteré, comme il arrive lorſque l'ulcere a réſiſté longtemps à la déterſion & à la cicatrice, ſans qu'il y ait carie à l'os, ce qui dépend de la mauvaiſe qualité des ſucs nourriciers du malade, &c.

Et dans le cas même qu'il y auroit une légere carie, on obſerve qu'à proportion que les ſucs ſe bonifient l'ulcere ſe déterge, & l'os s'exfolie inſenſiblement ſans qu'on s'en apperçoive.

Des ſignes pronoſtics de la Carie.

Le pronoſtic de la carie eſt le jugement qu'on fait de cette maladie.

On l'établit ſur les différences des caries, l'eſpece de cauſe, les os affectés, les parties par où la carie commence, l'âge & le tempe-

rament du malade, les accidents qui ont précédé, ou qui accompagnent la maladie.

Il eſt impoſſible de rapporter une infinité de circonſtances qui peuvent faire varier le jugement de cette maladie.

C'eſt d'après les obſervations qu'on remarque 1°. Que la carie qui attaque un os qui eſt couvert de quantité des parties molles eſt plus dangereux que celle où il n'y a que les tégumens.

2°. Celles qui ſurviennent aux extrêmités des os, telles ſont celles qui viennent aux vertebres, aux articulations des cuiſſes, à l'angle de l'œil ſont ordinairement incurables ou très difficiles à guérir.

3°. Celles qui viennent aux os du Palais, à ceux du nez aux ſinus maxillaires ſupérieurs, aux os ſpongieux, ſont plus dangereuſes que celles qui affectent la ſubſtance compacte des os cylindriques.

4°. Les caries qui ſont produites par les cauſes externes, ſont moins dangereuſes que celles qui ſont produites par le vice du ſang, & ces dernieres le ſont plus ou moins ſuivant l'eſpece du vice.

5°. Les caries commençantes & ſuperficielles, ſont moins dangereuſes que les anciennes & les profondes, & par-conſéquent les ſimples ſont plus faciles à guérir que les compliquées, les particulieres ſont plus aiſées à traiter que les générales.

6°. La carie ſeche eſt moins dangereuſe que l'humide pourvu que la ſeche ne ſoit telle, que parce qu'elle affecte la partie compacte de

l'os, car si elle est l'effet de la mauvaise disposition des humeurs ou de l'espece du vice, comme on diroit, par exemple le, vice cancéreux, elle devient plus ou moins dangereuse suivant qu'on a de la peine à trouver les moyens de détruire la cause qui la produite.

7°. Par rapport à l'âge, on remarque que celles qui arrivent aux jeunes sujets, sont moins dangereusee que celles qui surviennent aux vieillards, parce que l'exfoliation se fait plus promptement aux premiers qu'aux derniers, par la disposition des os.

8°. Enfin les accidents particuliers qui accompagnent la carie, soit qu'ils soient produits par le délabrement des parties moles où des vaisseaux ou par le désordre des os, rendent quelquefois cette maladie dangereuse, incurable, ou mortelle, comme l'espina ventosa & autres.

Cure de la carie Seche.

La principale indication qui se présente dans la cure de la carie est de procurer l'exfoliation où la separation de la piece, osseuse qui se trouve affectée & d'en faciliter la régénération, mais cette regle doit varier suivant l'espece de la carie, la situation, la cause, le progrés, les accidents & plusieurs autres circonstances (*a*).

(*a*) Voyez les observations de Médécine de d'Imbourg page 457. *Monro* compare lacarie seche à l'escarre qui se forme après l'application d'une pierre a coutere, il appelle cette carie gangrene &c.

Dans la cure de la carie ſeche & apparente ou ſuperficielle, qui eſt produite & déterminée par des cauſes externes, il faut dans ce cas commencer par les remedes généraux & particuliers, propres à corriger les vices du ſang, & en même-temps on travaille au vice local (*a*). La ſeconde indication dans ce dernier cas, eſt de diminuer l'ambarras & la réſiſtance que les pieces oſſeuſes qui ſont affectées oppoſent aux vaiſſeaux pour procurer l'exfoliation de la piece cariée; afin de rendre plus ſenſibles ces vues générales, ſuppoſons une carie à la partie moyenne du tibia, & ſuppoſons en même-temps que nous ſommes au moment de traiter une carie ſeche qui n'a pas fait de grands progrès, qu'elle eſt dans le premier ou ſecond temps, & qu'elle eſt produite par une cauſe externe.

Il faut d'abord remarquer ſi la nature paroît opérer elle-même la ſéparation de la portion d'os carié; dans ce cas il ne faut pas y appliquer aucun remede; la ſeule précaution qu'il y a à prendre, eſt de panſer le malade avec un ſimple digeſtif, & auſſi rarement que la matiere l'indique; mais s'il paroit que la nature ſoit inſuffiſante pour procurer l'exfoliation, comme il arrive ordinairement dans le ſecond degré de cette maladie, on met en uſage différens moyens, ſelon la nature des parties moles & l'endroit de la carie, ſi elle eſt dans l'endroit où nous l'avons

---

(*a*) Voyez les obſervations de Médecine déja citées, pag. 465 & 466, &c.

ſuppoſée ; & au ſecond degré, que les digeſtifs ſoient inſuffiſans, on y ſubſtitue l'eau-de-vie, l'eſprit de vin, l'ariſtoloche, *l'aloës, la mirrhe & l'euphorbe* ; ces remedes ſont les exfoliatifs convenables, on les emploie ſous la forme de teinture ou de décoction, afin que l'eau qui ſoutient leurs particules aromatiques, relâchent les fibres trop roides, & facilitent l'action des vaiſſeaux qui doivent opérer l'exfoliation ; il faut même adoucir les remedes ſpiriteux avec l'eau roſe, &c.

Si ces moyens ſont inſuffiſans, on rugine l'os juſques à ce que la ſuperficie paroiſſe rougeâtre, alors on eſt aſſuré d'avoir détruit la portion cariée, l'on voit la profondeur de la carie ; quand cela eſt fait, on y applique de doux exfoliatif ſous la forme dont nous venons de parler (*a*).

Si la carie eſt plus profonde, qu'elle ait parcouru le troiſieme ou quatrieme degré, les moyens que nous venons de décrire ſont ordinairement inſuffiſans, c'eſt dans ce cas qu'il faut employer les *trépans*, les *ciſeaux* & le maillet pour enlever la piece oſſeuſe ; mais l'uſage de ces inſtrumens exige bien des précautions pour ne pas altérer la moëlle par les coups multipliés du maillet qui cauſeroit ou la commotion ou le déchirement de la moëlle, d'où s'enſuivroit des accidens graves.

(*a*) Nous ne penſons pas comme M. *Monro*, qu'il faille appliquer le feu au traitement de la carie ſeche, par les raiſons que nous dirons après. Voyez p. 273, obſervation ſur la carie, tom. 5.

Suppoſons que les pieces oſſeuſes ſont enlevées par l'opération du trépan, il reſte à panſer la plaie ; & on fait le premier panſement avec la charpie ſéche, & enſuite avec les doux exfoliatif ſous la forme liquide, on y joint les balſamiques, en obſervant de faire les panſemens rarement & promptement, pour éviter le contat de l'air, que l'on a même l'attention de modérer par le feu, s'il étoit froid ; nous ne croyons pas comme l'auteur de la Theſe, que l'air incarne & cicatriſe les plaies, principalement quand les os ſont à découvert, ainſi qu'il le ſuppoſe quand le vice cancéreux a altéré une portion des côtes (*a*).

Il faut obſerver, ſi la carie eſt entretenue par quelque virus, alors, en même-temps que l'on traite la maladie locale, il faut employer les remedes internes relativement à la nature des vices.

Dans le traitement de la carie ſeche, les coſtiques ne doivent pas être mis en uſage, parce que les coſtiques en brûlant les parties ſur leſquelles on les applique, augmentent la rigidité des vaiſſeaux & des fibres oſſeuſes, diminuent l'action de ſes organes, qui perdent la force néceſſaire pour procurer l'exfoliation.

Suppoſons qu'une partie d'os cariés ſe trouve cachée par les bords calus des ulceres, il faudroit dans ce cas découvrir la maladie par le moyen des inſtrumens tranchans, ou par l'éponge pré-

(*a*) Voyez la Theſe, pag. 16.

parée, comme je l'ai pratiqué avec ſuccès.

Suppoſons un abcès profond auprès d'un os; que les ſignes fiſſent craindre que le pus peut altérer le perioſte & l'os, dans ce cas l'indication qui ſe préſente à remplir eſt d'évacuer le pus; ſi on emploie les coſtiques dont l'action n'eſt pas bornée, ces remedes peuvent altérer l'os, & y produire la carie que l'on veut prévenir en évacuant le pus qui l'avoiſine.

Au lieu que ſi on ſe ſert de l'inſtrument tranchant, on a l'avantage de n'intéreſſer que les parties qui empêchent de reconnoître le fonds de l'abcès, & ſi l'os eſt ſein on traite la maladie comme une plaie ſimple; ſi au contraire l'os eſt altéré on emplòie les remedes dont nous avons parlé.

La carie ſeche ſuit ordinairement la gangrene ſeche, M. Queſnay laiſſe peu à déſirer pour tout ce qui concerne cette cruelle maladie, auſſi faut-il avoir recours à ſon excellent ouvrage pour en avoir une entiere connoiſſance.

Cure de la Carie humide ou vermoulue ſuivant M. Petit, & charnue au rapport de M. Monro.

Nous avons obſervé que la carie ſeche dépendoit de la rigidité des vaiſſeaux, de l'altération des fibres oſſeuſes, & de celle de la partie terreſtre qui conſtitue la dureté des os & de l'épaiſſiſſement des liqueurs de la partie altérée de l'os, &c.

Nous avons fait remarquer dans le traitement

de cette maladie, qu'il falloit redonner aux vaisseaux leur élasticité, aux fibres osseuses leur souplesse, aux liqueurs leur fluidité, en extraire les vices qui les dénaturent, pour que tout concoure à faciliter l'exfoliation de la portion d'os altérée, & pour que la nature puisse réparer ce que la maladie a détruit.

Il faut vous rappeller, Messieurs, que nous vous avons fait observer que dans la carie humide il y a une abondance de sanie plus ou moins fœtide, l'os plus ou moins gonflé, les solides plus relâchés, les liqueurs plus fluides, les os plus poreux, desquels il paroit végéter des excroissances charnues de la portion d'os, elle-même paroit espongieuse, ainsi qu'on peut le remarquer sur la piece que je décrirai, & qui sert à l'explication de cet article.

Les regles générales pour la cure de la carie humide, sont les mêmes que celles de la carie seche; si cette maladie se trouve produite ou entretenue par le vice vénérien ou tel autre, il faut en traitant la maladie locale détruire la maladie principale.

Je dois vous faire observer que si la carie est produite ou entretenue par un mélange de virus, cette maladie resiste ordinairement aux secours de l'art, les caries vénériennes cédent à l'usage du mercure & à un traitement méthodique de la maladie locale.

Supposons une carie locale au tibia, qu'elle soit telle ainsi qu'elles le sont celles qui succédent à une plaie, ou à telle autre maladie externe.

Si la carie eſt ſuperficielle & à un bon ſujet, on la guérit ordinairement en faiſant des panſemens méthodiques, & en ne mettant ſur l'os affecté que la charpie trempée dans l'eau vulnéraire camphrée ; ſi ces remedes ne ſuffiſent pas, on lave l'os carié avec la même eau vulnéraire, & enſuite on y met l'*aloës*, la *mirrhe*, la *riſtoloche* mis en poudre, & de la charpie par-deſſus.

Quand la carie a fait plus de progrès, que la portion cariée ne s'exfolie pas par les remedes dont nous venons de parler, après les avoir employés pluſieurs jours, on ſe ſert des huiles eſſentielles, telles que celle de gerofle, de canelle & de gayac, on y trempe des bordonnets que l'on aplique ſur l'os carié, & lorſque ces remedes ne ſuffiſent pas, on leur ſubſtitue l'eau mercurielle, dont on ſe ſert comme des huiles & le bouton de feu &c. (*a*) Ce dernier remede agit comme tonique & abſorbant.

Si la portion cariée eſt percée de pluſieurs trous ; qu'il en ſorte quantité de ſanie & en exhale une odeur très-fœtide, que ces remedes ſoient inſuffiſants, qu'ils n'aient pas opéré l'effet qu'on en attendoit ; il faut employer, comme nous l'avons dit, le cautere actuel, le feu obſorbe la ſanie ; détruit les portions cariées, redonne du reſſort aux fibres oſſeuſes & aux vaiſſeaux, dont leur action facilite l'exfoliation.

Quand la carie eſt à un os cylindrique, comme ſeroit le tibia ou le poroné, ſi elle pénétre juſques au conduit madulaire, il faut exami-

(*a*) Voyez Petit & Mouro, &c.

ner si la sanie a une issue libre, & en même-temps on y fera les injections avec les teintures exfoliatives, pour déterger la canal osseux & faciliter l'exfoliation.

Il arrive ordinairement dans les caries profondes que la sanie ne sort que par des petits trous, lesquelles ne permettent pas que l'on porte les remedes convenables jusques au lieu affecté ; il faut dans ce dernier cas appliquer le trepau perforatif ou la couronne même, enlever les intervalles ou ponts osseux qu'auroit laissé la couronne, pour mettre la maladie a découvert (*a*) quant on emploie le secours des instrumens, on a l'avantage par ces moyens de diminuer l'épaisseur de l'os, de reconnoître le progrès de la carie, de donner issue à la sanie, de faciliter aux médicamens les moyens de pénétrer, & de porter leur action jusques à la partie saine de l'os, afin d'abréger à la nature l'ouvrage de l'exfoliation.

Il nous reste à expliquer comment se fait l'exfoliation & la régénération des portions osseuses que la carie a détruites ; comme je me propose de traiter ces deux questions séparement je vous ferai seulement observer que l'exfoliation se fait par l'offiliation des vaisseaux sains de la membrane cellulaire, & après la séparation de la portion d'os alterée ou la chûte de cette espece d'escarre. On remarque que la plaie ou le vuide de l'os se rétressit par les

---

(*b*) Voyez MM. Petit & Duvernay, où il est décrit, ce qu'il faut faire après l'opération.

bords, le périoste s'étend peu-à-peu sur l'os; tandis qu'au centre de la portion qui étoit cariée, on voit bourgonner des petites houpes osseuses ou points blanchâtres, tirant sur le rouge, qui paroissent être des productions de la membrane cellulaire; son allongement de même que celui de ces vaisseaux, enfin rien ne semble mieux prouver que le périoste & la partie qui concourt le plus à reparer les caries, qu'en considérant les dents qui ne sont point couvertes de cette membrane, une fois cariées, les caries ne sont plus reparées. (*a*)

De l'espina ventosa ou carie dans le conduit des os cylindriques.

Il nous resteroit à traiter les maladies qui attaquent le conduit médulaire & celles des parties qui y sont contenues. Il est prouvé par des observations qu'il se forme des exostoses dans le conduit osseux des os cylindriques, des, abcès & la carie &c.

On a donné à cette maladie le nom d'espina ventosa, M. Suë définit cette maladie une espece d'exostose qui attaque l'intérieur des os cylindriques, où elle excite des douleurs très aigues à cause de l'inflamation de la membrane qui contient. La moëlle; la carie dans l'intérieur de l'os y succéde & le désordre y devient in-

(*a*) Voyez les Mémoires sur la formation des os, & du cal rapportés par M. Fougeroux de l'Académie Royale des Sciences &c.

réparable, *Hiene* Médecin Sudois a vu toute la ſubſtance d'un os réduite en pus, ſans que le perioſte parût alteré, on lit a peu près la même obſervation dans les Mémoires de Dinbourg. (*a*) M. de *Haën* Profeſſeur en Médecine à Vienne, dit que cette maladie eſt très-commune en Autriche, principalement parmi les enfans.

Il eſt prouvé par nombre d'obſervations que la carie interne des os cylindriques exiſte, & d'ailleurs on le voit par l'inſpection des pieces que je vous préſente, leſquelles ſervent à nos explications, & on a donné le nom à cette maladie d'eſpina ventoſa; voila la différence eſſentielle de cette maladie avec la carie, c'eſt-à-dire que la premiere commence par l'intérieur, & la carie par l'extérieur.

Les cauſes de l'eſpina ventoſa ſont les mêmes que celles dont nous avons parlé en traitant la carie, les vices du ſang qui produiſent la dépravation de la moëlle & celle des ſucs oſſeux qui ſont contenus dans les cellules des os, occaſionnent l'irritation des membranes qui les contiennent, la criſpation des vaiſſeaux, l'arrêt des liqueurs, leur appaiſſiſſement & leur diſſolution que lacrimonie des virus cauſent, ils occaſionnent des inflammations dans le perioſte externe & dans les tuniques des vaiſſeaux qui les contiennent; ces engorgemens, inflammatoires ſe terminent par la ſuppuration à laquelle

(*a*) Voyez les Obſervations Tome 5. page 580.

ſuccéde la carie ou l'eſpina ventoſa, & tous les déſordres dont nous avons parlé.

Cette maladie peut être auſſi produite par des cauſes externes, & dans ce cas ſeulement ou un coup externe ayant porté ſur un os cylindrique, auroit cauſé une commotion à la moëlle, ou quelques portions oſſeuſes l'auroit déchirée, comme il peut arriver dans des fractures, ou il peut arriver ou l'arrêt des liqueurs dans la moëlle ou dans les membranes, ou le le déchirement de ces parties par quelque ſquirrhe, l'inflammation peut être la ſuite, & l'eſpina ventoſa y ſuccéde.

Les ſignes de l'eſpina ventoſa ſont très-équivoques dans le premier & ſecond degré; ils ſont en général comme ceux de la carie, dans l'eſpina ventoſa, les malades ſe plaignent d'une douleur dans l'intérieur de l'os, cette douleur eſt augmentée par la chaleur du lit, ou par l'uſage des liqueurs ſpiritueuſes, &c.

Si la cauſe dépend du vice vénérien, les douleurs augmentent à la chaleur du lit; mais ces douleurs ne ſont pas des ſignes certains qui caractériſent l'inflammation, ni la ſuppuration, ni l'eſpina ventoſa, jai vu nombre des malades ſe plaindre d'un pareil accident, & guérir par un long uſage du mercure & d'autres remedes analogues.

J'ai vu un malade avec feu M. *Taillard* qui avoit une douleur dans le tibia; aucun remede ne peut la calmer, à la chaleur du lit, la douleur étoit augmentée, il croyoit que des vers lui rongeoit l'intérieur de l'os, il lui ſembloit

que l'os alloit éclater, la jambe étoit un peuplus groſſe & un peu odemateuſe, les douleurs n'étoient pas augmentées par la preſſion.

Cette maladie continua ſes progrès, la fiévre, la douleur & l'inſomnie rendirent le malade fort maigre, la jambe s'égorgea, l'inflammation y ſurvint, il ſe forma un dépôt conſidérable, à l'ouverture duquel on trouva une grande portion du tibia percé de pluſieurs trous, & cette partie d'os étoit vacillante, on employa pendant ſix à ſept mois les remedes mercuriels ſous différentes préparations; les ſcorbutiques, les antiſcrophuleux, les tiſanes ſudorifiques, & pour thopiques les remedes dont nous venons de parler dans la cure de la carie humide; la portion d'os ſe ſépara, l'intérieur ſe trouva entierement rongé, peu-à-peu la jambe ſe dégonfla & à la fin elle ſe caria; mais il y reſta une groſſeur & une gêne dans le mouvement du genou & du pied.

Dans toutes les maladies qui commencent par l'intérieur des os, le pronoſtic ne peut être que douteux.

1°. Parce qu'on ne connoît ces maladies que lorſqu'elles ont fait tant de progrès, que le déſordre en eſt ſouvent irréparable.

2°. Si l'eſpina ventoſa vient à la ſuite d'une fracture, on établira le pronoſtic rélativement à la fracture, à l'endroit de l'os où eſt la fracture, ou au déſordre des parties moles & à celui de l'os.

3°. L'eſpina ventoſa qui eſt produit par les virus du ſang, eſt plus dangéreux que celui qui eſt cauſé par les cauſes externes.

4°. Le pronoſtic eſt encore plus ou moins fâ-

cheux, ſuivant l'eſpece du virus, & le progrès qu'il a fait & les accidens qui accompagnet cette maladie.

5°. Il eſt aiſé de comprendre que les ſuppurations du conduit oſſeux ne peuvent être que très-dangereuſes, d'un côté une ſanie enfermée dans un tuyau qui n'a pas d'iſſue, acquiert par le progrès de l'inflammation, une putridité capable de cauſer les plus grands déſordres.

Et de l'autre les virus qui ſe développent par l'infection qu'ils ont communiquée à la moëlle & aux ſucs qui en émanent; deſorte que de ce mélange il ne peut réſulter qu'un nombre d'accidens, ainſi qu'on l'a prouvé par nombre d'obſervations.

La cure de l'eſpina ventoſa eſt générale & particuliere.

Elle eſt générale quand cette maladie eſt produite par quelques virus, il faut dans ce cas faire uſage des remedes appropriés pour purifier la maſſe des liqueurs de ces levains, pour empêcher qu'ils ne cauſent l'inflammation & la ſuppuration, &c.

Mais ſi on eſt indécis ſur l'eſpece du virus, il faut employer comme nous avons fait obſerver pluſieurs remedes, les uns au défaut des autres; & ſur-tout continuer ceux qui paroiſſent le mieux calmer la douleur.

Il y a deux ans que je fus conſulté pour un malade qui venoit de paſſer par les frictions, tous les accidens vénériens avoient diſparu à l'exception des douleurs vives dans l'intérieur du femur, & de l'humerus, je lui preſcrivis l'u-

ſage du ſublimé, avec le camphre & l'antimoine mêlés avec le petit lait; on appliquoit tous les ſoirs ſur la cuiſſe & le bras de linges trempés dans l'urine, ce qu'on continua pendant trois mois, depuis ce temps le malade n'a plus ſouffert, &c.

L'eſſentiel dans le traitement des maladies du conduit des os cylindriques, conſiſte à détruire les virus qui les produiſent, & à prévenir s'il eſt poſſible que la douleur ne cauſe l'inflammation, & qu'elle ne ſe termine par la ſuppuration & la carie, ſi après avoir tenté les remedes généraux & particuliers, on étoit aſſuré qu'il y eût un abcès dans l'os par la violence des accidens, alors le traitement devient local; c'eſt-à-dire, qu'il faut découvrir l'os & l'ouvrir par le trépan & l'on ſe conduit comme nous l'avons fait obſerver pour le reſte du traitement.

Si ces moyens ne ſuffiſent pas, ſi la maladie eſt locale & ſi les accidens continuent, la ſeule reſſource qui reſteroit ſeroit l'emputation du membre.



OBSERVATIONS

Sur la cure de la carie des os de la bouche.

NOus finirons aujourd'hui, Meſſieurs, la cure de la carie, par celle qui vient aux os de la bouche.

La carie aux dents est une maladie assez commune.

Les dents sont les os les plus susceptibles de cette maladie.

Quand la carie altére une dent, cet os ne se repare plus, on croit que c'est parce qu'elle n'est point récouverte du périoste, on observe aussi que quand l'émail de la dent est détruit, la partie spongieuse laisse à découvert la portion du nerf qui s'y distribue, ce nerf en recevant les impressions extérieures du chaud ou du froid, y cause la douleur, accidens que l'on calme quelquefois, & que l'on guérit souvent, en limant la dent, en la cautérisant ou par l'application de la barrette d'acier aimantée; M. Darquier, célébre Académicien, en rapporta plusieurs exemples dans un Mémoire qu'il lut à la séance publique de l'Académie des Sciences le mois de Mai 1767, j'ai vu du depuis plusieurs douleurs aux dents calmées par ce moyen : on en lit plusieurs observations dans les ouvrages de Planque. (*a*)

Mais quand la douleur continue après avoir employé ces moyens, il faut arracher la dent, & par ce moyen l'on calme la douleur en emportant la maladie même; si la carie est produite par la mauvaise qualité des humeurs, ou si elle affecte le périoste qui couvre la portion de la dent qui est dans l'alvéole, dans ce cas la douleur est plus considérable, l'inflammation y survient, la suppuration y succéde, & quelquefois

(*a*) Voyez la Bibliothéque par Planque,

la

la gangrene qui peut ſe communiquer aux os du palais & aux maxillaires ; (*a*) mais ſi la carie ſuccéde à l'inflammation, alors cette maladie devient une des plus difficiles à traiter.

Quand la carie de la dent ſe communique à l'os maxillaire de la machoire ſupérieure & aux ſinus, cette maladie devient quelquefois incurable.

Au mois d'Avril 1762, je fus appellé à la rue du trou pour y voir une jeune Taverniere qui avoit la troiſieme dent molaire de la machoire ſupérieure cariée, la joue étoit enflée & les os du palais douloureux, elle ne fit aucun remede.

Après un mois de ſouffrance une nuit étant couchée, il lui ſortit par le nez une quantité de pus très-fœtide, ce qui continua pluſieurs jours & juſqu'à ce que je lui eus arraché la dent, il ſortit quantité de pus de l'alvéoles, je voulus employer les injections dont j'avois fait uſage dans un cas ſemblable, la malade ſe livra aux ſoins du ſieur *Clanet* Dentiſte, qui lui promit de la guérirdans cinq à ſix jours, enfin le ſieur Clanet l'ayant abandonnée, il lui a reſté un écoulement d'une matiere ſanieuſe.

On lit dans l'Encyclopédie un pareil exemple, M. lepremier Chirurgien du Roi, conſulté par une Dame à laquelle on avoit ſorti une partie d'une dent, il découloit du ſinus une matiere

---

(*a*) Voyez nos Obſervations ſur les ſuites d'une petite vérole.

purulente, il fit arracher la portion reſtante par Mr. *Caperon* Dentiſte, il ſortit du pus du ſinus maxillaire, & il n'en coula plus par le nez, le fonds ſe détergea ; mais il reſta un trou fiſtuleux d'où découloient des eaux ſalées, cet écoulement fut moins incommode lorſqu'on eut fermé le trou avec de la cire ; on lit dans le Traité des maladies vénériennes, par M. *Aſtruc*, que la vapeur qui s'exhale de la carie des os du palais, peut pénétrer dans l'oreille par les trompes d'uſtache, ces os ſe détruiſent & ſe carient, la ſanie qui en découle ronge le timpan & entraine les oſſelets de l'ouie (*a*).

Dans cet état ſi l'on eſt aſſez heureux de détruire le vice général par les frictions, & le vice local par les injections appropriées, on guérit quelquefois la carie, mais le malade reſte ſourd ; on lit à-peu-près la même choſe dans les Theſes de Chirurgie de M. *de Haller*.

Il réſulte enfin des obſervations que nous venons de rapporter, 1°. que la carie de la dent ou l'inflammation du périoſte qui découvre les alvéolles, peut communiquer la carie aux ſinus maxillaire, & dans ce cas il faut arracher la dent cariée, & ſi le ſinus ſe trouve ouvert on y fera des injections dont nous venons de parler (*b*). Si la carie commence par le ſinus, alors les

---

(*a*) Voyez ſon Traité des maladies vénériennes, par *Aſtruc*.

(*b*) Voyez les Obſervations ſur la cure de la carie.

dents peuvent n'être pas cariées, dans ce cas la joue & les parties environnentes se gonflent, les malades se plaignent des élancemens dans la joue qui répondent jusqu'à l'œil, au palais & aux oreilles, & ces douleurs sont augmentées quand on frappe sur les dents qui y répondent ; on observe que ces accidens ne diminuent ordinairement que quand la maladie se termine par suppuration, & autant que le pus est fait, ou qu'il se forme une issue par la bouche, les oreilles, les points lacrimaux, &c.

Au mois d'Avril 1767, étant en consultation avec MM. *Tabariés* & *Ducassé* Médecins, & plusieurs de mes Confreres, pour une fille logée aux Pénitens Blancs, âgée de 20 à 24 ans, & malade depuis un an : pendant ce temps on avoit fait plusieurs remedes, mais sans aucun succès ; cette malade avoit tout le visage gonflé, les paupieres, les yeux étoient rouges, le nez gros & douloureux, de même que la membrane pituitaire, le pus venoit par le nez, les oreilles & les points lacrimaux. Je proposai l'extraction de la troisieme dent mollaire supérieure, quoiqu'elle n'en eût pas de cariées, & l'ouverture du sinus, pour que le pus eût une issue à l'endroit le plus bas, afin d'avoir la facilité d'injecter par ce trou, les remedes appropriés dans le sinus. Le 8 Avril j'arrachai la troisieme dent mollaire; j'ouvris ensuite le sinus avec le troiscarts, je fis des injections qui passoient par le nez ; quelques jours après les accidens diminuerent, la sanie étoit moins abondante & moins fœtide, mais la fievre augmenta

de même que la toux & l'oppreſſion : la malade mourut hydropique deux mois après.

Dans ce cas, il faut arracher la troiſieme dent, parce que c'eſt à elle que répond le ſuccès ; mais ſi les dents de la machoire ſupérieure avoit été arrachées depuis long-temps, & que les alvéolles ſe fuſſent obliterées, alors ſi on étoit aſſuré par des ſignes univoques d'un abcès au ſinus, il ne faudroit pas différer de faire un trou à la partie extérieure au-deſſus de l'arcade alvéolaire, à l'endroit où répond la troiſieme dent, pour donner iſſue aux matieres qui ſeroient dans le ſinus, & y porter les remedes convenables ; on remarque auſſi quand les os du palais, les os ſpongieux du nez & levomes, ſont arroſés par le vice vénérien ; peu-à-peu ce vice conſomme les os, le nez s'affaiſſe, la voix change à proportion que le délabrement augmente, il en exale une puanteur horrible, les alimens & la ſalive ſortent en partie par le nez & la morve par la bouche, il ſurvient des végétations charnues, que l'on nomme communement époulies ; ces excroiſſances ſont quelquefois d'un volume conſidérable. Ambroiſe *Paré* rapporte en avoir emporté une avec l'inſtrument tranchant, qui ſortoit de la bouche, il cautériſa le pédicule & la portion de l'os carié, le malade guérit après l'exfoliation d'une portion d'os. *Job*, Chirurgien d'Amſterdam, a vu dans la bouche d'un homme, après une fracture à l'os maxillaire, ſur laquelle avoit végété une excroiſſance fougueuſe du volume du poing, qui empêchoit la malade de parler ; il en fit l'extraction, le malade guérit

après la chûte de deux portions d'os qui étoient cariées. *Seultet* & *Ruich* rapportent avoir guéri des excroiſſances fougueuſes & très-conſidérables, formées aux os du palais, en touchant ces tumeurs avec l'eſprit de vitriol & des teintures de roſes; enſuite ils arrachoient ces eſpeces de champignons avec les pinces à polipe, & mettoient ſur l'os carié de doux exfoliatif. Je me ſuis ſervi dans deux occaſions de la ligature, qui m'a réuſſi dans 4 ou cinq jours.

Enfin les ouvrages de l'Académie Royale de Chirurgie, & le Traité des maladies de la bouche, par *Fouchard* (*a*), laiſſent peu à déſirer ſur les moyens qu'il faut employer pour traiter la carie de ces os, & pour ſuppléer à ceux que la carie a détruits au moyen des oblurateurs (*b*).

OBSERVATIONS

Sur les tumeurs oſſeuſes, que l'on diſtingue de celles des parties molles par le nom d'exoſtoſe.

NOus traiterons aujourd'hui, Meſſieurs, des tumeurs qui ſe forment aux os, & qu'on nomme exoſtoſe.

(*a*) Voyez le Traité des maladies de la bouche, par *Fouchard*, & les Mémoires de l'Académie Royale de Chirurgie, tom. 4 & 5.

(*b*) Ces Obſervations ſont rapportées dans l'Encyclopédie.

L'exoſtoſe eſt une éminence contre nature, à laquelle on conſidére les cauſes, les différences, les ſignes, les accidens & la cure.

Les cauſes générales de l'exoſtoſe ſont compriſes ſous deux claſſes, comme celles de la carie.

Dans la premiere, on comprend les différens virus qui altérent les liqueurs & la propre ſubſtance de l'os.

Dans la ſeconde ſont les coups, les chûtes qui altérent le perioſte ou l'os.

Comme l'exoſtoſe a du rapport à la carie, ſoit par la maniere dont les vices agiſſent, de même que les agens extérieurs, ſoit enfin que l'exoſtoſe ſe termine quelquefois par la carie, nous ſerons très-courts dans cette préleçon ſur cette maladie.

La différence des exoſtoſes dépend d'un nombre infini de choſes, de leur grandeur, de leur figure, de la maniere dont elles ſe forment, du degré de dureté qu'elles parcourent, de la partie des os où elles viennent, des cauſes qui les produiſent, des maladies ou des accidens qui les compliquent, &c.

Par la grandeur on les diſtingue en grandes, en moyennes & en petites, &c.

Par la figure on leur a donné de noms particuliers, comme aux apophiſes, &c.

Par la maniere dont elles ſe forment, il y en a par épanchement, & d'autres par infiltration.

Par la dureté on nomme exoſtoſe quand la tumeur eſt auſſi dure que le corps de l'os; ſi la

dureté eſt moindre, on les nomme toſnodus, guma, &c.

Par la partie des os qu'elles occupent, les unes ſont à la partie principale de l'os, les autres aux extrêmités, d'autres dans la face interne ou externe des os plats ; enfin il y en a dans la cavité des os cylindriques, &c.

Par les cauſes, les unes ſont produites par les vices du ſang, & les autres par des cauſes externes, &c.

Par les maladies ou les accidens on les appelle benignes ou malignes.

On appelle exoſtoſe benines, celles qui ſuccédent à quelque cauſe externe, où il n'y a que la difformité, comme après une fracture, &c.

On appelle exoſtoſe maligne celles qui dépendent de quelque virus, qui cauſent des douleurs & autres accidens, ou que ces tumeurs ſe terminent par la carie, ou bien quand elles ſont cauſe des maladies incurables : telles ſont celles qui ſont dans la face interne des os du crâne, que l'on regarde comme cauſe d'épilepſie, &c.

Les exoſtoſes qui ſont à la face interne des os du baſſin, empêchent l'accouchement naturel par les voies ordinaires, donnent lieu à l'opération céſarienne (*a*).

Par l'eſpece du virus on les nomme exoſtoſes vénériennes, ſçorbutiques, & ainſi des autres, &c.

(*a*) Voyez les ouvrages de l'Académie de Chirurgie & les ouvrages de M. Levret.

Le célebre M. Weslow a donné un Mémoire sur la formation des bosses, qui laisse peu à désirer ; on y trouve des principes, au moyen desquels on pourroit expliquer la formation des exostoses (*a*). Je ne rapporterai que deux observations sur deux exostoses de l'intérieur des os du crâne, pour ensuite passer aux signes de cette maladie.

Le sieur Bouges, Chirurgien à Aussone, fut appellé il y a deux ans, pour faire l'ouverture d'une femme, laquelle avoit depuis plusieurs années des attaques d'épilepsie ; elle avoit depuis quelques jours les fievres tierces, pendant la châleur elle eut une attaque épileptique & mourut dans le paroxisme ; à l'ouverture de la tête il trouva à la face interne du parietal, une exostose de la grosseur & figure d'un mamellon de vache de la longueur d'un pouce & demi, & le cerveau gorgé.

Le 4 Février 1770 je fus appellé à l'Hôtel de Malthe pour y faire l'ouverture de M. le C...... je trouvai, 1°. la dure mere très-adhérante aux os.

2°. A la partie moyenne du parietal gauche, à un pouce de la suture sagitale, il y avoit une exostose dont la figure & grosseur étoient à peu près semblable à un cornichon de veau, moins dure que les os, de la longueur d'un pouce.

3°. La faux était ossifiée en plusieurs endroits.

(*a*) Voyez la Bibliotheque de Planque.

4°. Le côté droit de la poitrine étoit rempli de ſang.

5°. A côté de l'oreillette droite du cœur, & à la veine cave ſupérieure, étoit une dilatation d'environ deux pouces de long, qui ſe continuoit juſques aux ventricules, d'où ſortoit une poche très conſidérable à contenir plus de deux livres de liquide, mais mince; au milieu de cette poche étoit une fente d'environ trois pouces.

6°. Après avoir tiré le ſang de la capacité de la poitrine, ayant paſſé la main ſous le cœur, je fus ſurpris de le trouver dur comme une pierre: alors je le ſortis avec le poulmon pour mieux reconnoitre ce qu'il y avoit de particulier.

7°. Après avoir lavé le tout j'ouvris la poche anevriſmale, le ventricule étoit fort dilaté, la face poſtérieure du cœur oſſifiée, & plus de la moitié du cœur n'étoit qu'un os, que j'ai tel dans mon Cabinet; l'intérieur eſt cave, les fibres qui forment un eſpece de réſeau ſont auſſi oſſifiées, la maſſe du cœur étoit petite.

8°. Ayant ouvert le ventricule gauche, je le trouvai plus dilaté qu'il ne doit l'être, l'aorte étoit en partie oſſifiée à la ſortie du cœur.

9°. Pluſieurs branches de la trachée artere étoient oſſifiées, les autres parties n'offroient rien de particulier.

Cet homme reſpectable par ſa naiſſance & par ſon état, étoit âgé d'environ 75 ans; il étoit ſujet à des tournemens des têtes, à des palpitations, à des étouffemens; il étoit maigre & valétudinaire: il mourut ſubitement dans l'eſ-

pace d'une minute de temps (*a*).

Cette maladie a quelques rapports à celle dont parle Dionis dans ſon traité d'Anatomie (*b*).

Des ſignes des Exoſtoſes.

Les ſignes des exoſtoſes ſont diviſées en trois claſſes, diſtingués en *commémoratifs*, en *Diagnoſtics* & en *pronoſtics*.

Les ſignes commémoratifs nous apprennent ce qui a précédé l'exoſtoſe, ſi la maladie eſt produite par un vice, qu'elle eſt l'eſpece du vice, & s'il eſt héréditaire ou acquis, &c.

Si au contraire l'exoſtoſe eſt la ſuite de quelque coup ou chûte, on ſait l'eſpece de l'ageant qui a frappé l'os, & ſi c'eſt une chûte, d'où & comment le malade eſt tombé.

Par les ſignes diagnoſtics on reconnoît l'eſpece d'exoſtoſe, lorſqu'elle eſt à la partie externe des os; car pour celles qui ſe forment dans la face interne ou dans leur conduit, on ne peut pas en être aſſuré, quoiqu'on aît lieu de les préſumer par les accidens qu'elles produiſent comme nous venons de le faire obſerver.

On établit les ſignes prognoſtics après avoir conſidéré ce qui avoit précédé l'exoſtoſe & avoir reſléchi ſur les accidens qui l'accompagnent.

(*a*) Je donnai cette Obſervation à l'Académie des Sciences en 1771.

(*b*) Voyez la planche qu'il a fait graver à la fin de ſon Traité.

Par exemple une exoſtoſe produite par une cauſe externe qui n'eſt pas accompagnée d'accidens, eſt plus aiſée à guérir que celle qui eſt cauſée par le virus du ſang.

L'exoſtoſe vénérienne eſt moins dangéreuſe en général que celles qui ſont produites par les autres vices du ſang dont nous ne connoiſſons pas les ſpécifiques.

Celles qui viennent à la partie principale des os cylindriques ſont moins dangéreuſes que celles qui ſe forment aux extrêmités des os.

Celles qui ſe forment dans la face interne des os comme à ceux du crane, du baſſin & dans le conduit médulaire, ſont incurables.

Des accidens des Exoſtoſes.

Les accidens des exoſtoſes peuvent être rangés ſous trois Claſſes.

Dans la premiere ſont ceux qui viennent après un coup porté ſur un os & qui cauſent des douleurs aigues ; il en eſt de même de celles qui ſont produites par les vices du ſang, leſquelles cauſent la douleur, la fiévre, l'inflammation, la ſuppuration & la carie.

Dans la ſeconde on remarque qu'il y a des exoſtoſes qui ſe forment inſenſiblement & preſque ſans douleur.

Dans la troiſieme il y a des accidens périodiques, comme il arrive aux exoſtoſes de la face interne des os du crâne auxquelles on attribue une des cauſes des épilepſies, ou enfin celles qui

ſe forment dans les os du baſſin qui empêchent la ſortie du fœtus par les voies ordinaires, celles de l'intérieur des os cylindriques peuvent avoir auſſi des ſuites dangéreuſes par la léſion de la moëlle, les exoſtoſes de cette dernière Claſſe, ſont incurables.

Cure générale des Exoſtoſes.

Pour parvenir à la cure des exoſtoſes, il faut avoir une idée juſte de leur formation & des parties des os où elles viennent de la cauſe qui les produit, &c.

Nous avons fait obſerver qu'un coup porté ſur un os, peut y cauſer une exoſtoſe indépendamment des vices du ſang; mais ſi le ſang eſt altéré par quelque virus; le contact externe ne fait que déterminer l'exoſtoſe dans la partie de l'os frappée, comme nous l'avons fait remarquer en parlant des tumeurs cancéreuſes. (*a*)

Lorſque l'exoſtoſe n'eſt que l'effet d'un coup porté ſur l'os, l'endroit frappé céde à l'abord des ſucs oſſeux, les lames oſſeuſes étant affoiblies ſe ſoulevent peu-à-peu, le perioſte étant coûtus lui-même, ſe gonfle, devient douloureux, de même que les parties environnantes; voilà le commencement de l'exoſtoſe, & c'eſt dans ce premier temps qu'il faut faire des ſaignées, employer les dilayans, les vulnéraires, & pour topiques mettre des cataplaſmes émoliens & ré-

---

(*a*) Voyez nos Obſervations ſur la fragilité.

ſolutifs, & à proportion que les douleurs diminuent, augmenter les réſolutifs, faire des frictions ſéches, les douches, les bains, enfin employer tout ce qui peut faire rentrer les ſucs oſſeux dans leurs vaiſſeaux, empêcher qu'ils ne s'épaiſſiſſent redonner aux lames oſſeuſes leur premiere force & aux liqueurs leur fluidité.

Quand ces moyens ne ſont pas mis en uſage dans le premier temps, les ſucs oſſeux s'étant durcis, les lames oſſeuſes ont reſté ſoulevées, & il reſte une élevation ſur l'os, mais ordinairement elle n'eſt pas douloureuſe, les malades en ſont quittes pour la difformité, il ne faut pas y toucher. (*a*)

Si au contraire l'exoſtoſe étoit douloureuſe & qu'elle continuât ſes progrès; dans ce cas, il faudroit faire l'opération; ſuppoſons que la tumeur eſt ſur le tibia, le malade préparé & l'appareil.

Il faut commencer par découvrir l'exoſtoſe au moyen d'une inciſion crucialle, puis on coupe les angles, & l'on pance le malade avec la charpie ſéche; le lendemain on fait ſurl a tumeur un nombre de petits trous avec le trépan perforatif, pour avoir la facilité d'enlever la tumeur avec les ciſeaux & le maillet, puis on applique ſur le reſtant de l'exoſtoſe, ou l'eau mercurielle ou le bouton de fir, comme le conſeille M. *Petit*, où l'on ſe ſert des autres exfholiatifs, juſques à ce que la piéçe altérée ſoit expholiée,

(*a*) Voyez Heiſter, tome 2, pag. 244.

comme nous avons dit en parlant de la carie, les pancemens deviennent les mêmes.

Si au contraire l'exostose est produite par le vice vénérien, comme le plus ordinaire pour causer des tumeurs osseuses; & si ce virus s'est porté jusqu'aux vessicules osseuses, & entre les lames des os, alors les virus par son accidité coagule, les sucs qui s'épanchent peu-à-peu soulevent les lames des os; le périoste se distant devient douloureux, & les douleurs augmentent à la chaleur du lit ou par l'excès des liqueurs spiritueuses. (*a*)

Dans ce cas si la maladie n'a pas fait trop de progrès, je l'ai vue céder nombre de fois à l'usage des frictions mercurielles & aux autres préparations de mercure long-temps continués (*b*) aux fumigations avec le cinabre, &c.

Si l'exostose a fait plus de progrès, ou que les douleurs soient considérables, si les parties environnantes sont gonflées ou qu'il y ait un ulcere ou si le périoste est altéré, dans ce cas le virus aura détruit une partie de la tumeur, & l'exostose alors est compliquée de carie, le traitement est plus long, plus difficile; & dans ce cas il faut réunir les vues curatives de la carie & celles de l'exostose. (*c*)

Si la carie est produite par un mêlange du vi-

(*a*) Voyez les aphorismes de *Boërrhaave*.

(*b*) Voyez Article gonorrhée & carie vénérienne.

(*c*) Voyez M. Petit.

rus, elle eſt ordinairement incurable. (*a*)

S'il y a pluſieurs os d'affectés d'exoſtoſes, & ſi le virus vénérien en eſt la cauſe, l'indication eſt toujours la même, ſi pendant le traitement il ſurvenoit une maladie aigue, il faut ſe conduire rélativement aux accidens, comme le conſeille M. *Lubrec*, dans l'obſervation qu'il rapporte, pag. 131 de l'hiſtoire naturelle de l'homme (*b*) Jouberthou joint aux frictions mercurielles les goutes de mercure liquide. (*c*)

Si l'exoſtoſe eſt compliquée ou produite par quelque autre virus, il faut employer les remedes appropriés à chaque eſpece.

OBSERVATIONS

Sur l'Ankyloſe.

NOus devons aujourd'hui, Meſſieurs, vous entretenir ſur l'ankyloſe, c'eſt une maladie particuliere aux articulations mobiles.

Il ne faut pas confondre l'ankyloſe avec un nombre infini d'autres maladies qui affectoient les articulations, qui genoient le mouvement, comme ſont la goutte & autres, &c.

(*a*) Voyez nos Obſervations ſur les caries compliquées.

(*b*) Il faut lire l'ouvrage de l'Auteur.

(*c*) Voyez ſon Traité des maladies vénériennes.

L'ankiloſe, proprement dite, eſt cette maladie qui commence par gêner le mouvement & finit par l'abolir, en ſoudant les deux os qui ſe répondoient, comme on le remarque par les fractures des têtes des os, les grandes contuſions des parties articulaires, le gonflement des têtes des os, &c.

Ou bien lorſque les vices du ſang altéroit la ſynovie ou les ligamens articulaires ou les têtes des os ? & lorſqu'après de telles altérations, la partie reſte ſans mouvement, la partie crétaſſée s'y dépoſe, s'y durcit, s'y oſſifie avec les parties articulaires, & à la fin le mouvement eſt gêné ou aboli.

Cauſes des Ankiloſes.

Les cauſes des enkiloſes, ſont comme celles de toutes les autres maladies, ou internes ou externes.

Les cauſes internes ſont, comme nous l'avons dit, tous les vices du ſang qui peuvent altérer ou la ſinovie ou les ſucs oſſeux, ou les parties articulaires ou les os même.

Les cauſes externes ſont ou les fractures ou les luxations, les entorſes, les contuſions; enfin tout ce qui peut altérer les ſolides qui concourent à former la circulation, ou les liqueurs qui facilitent le mouvement.

Les maladies aigues produiſent quelquefois des faits ſi extraordinaires aux os, qu'ils ſont audeſſus du jugement des hommes pour les expliquer, comme il eſt prouvé par un fait que Mr.

Barry,

Barry, membre du Parlement d'Irlande, m'a raconté ; voici l'exposé qu'il m'en a fait, il a écrit à l'Université de Dublin, pour en avoir la Dissertation.

Il m'a dit que dans cette fameuse Université, il y avoit nombre des pieces qui fixoient l'attention des os, & notamment le squélette du nommé Clarke, ancien Domestique de Mr. *Richard-Alolwrth de Mermark*, dans la Comté de *Cork* Hulensiver, ancien membre du Parlement d'Irlande.

Cet homme âgé de 40 ans eut une fievre maligne, à la suite de laquelle il lui vint des douleurs aux os, les plus vives, plusieurs os se gonflerent, les uns après les autres, & desquels on vit naitre des végétations osseuses, & ce dans dans l'ordre qui suit.

1°. De chaque bosse surciliere, il en sortit une de la longueur & grosseur du doigt.

2°. Au milieu de l'oxipital, il y en avoit une fort grosse & d'un pied de long, avec laquelle on le suspendoit.

3°. De chaque apophize zigomatique, il en sortoit une qui descendoit le long des joues, elle se recourboit sous l'os maxillaire inférieur, qui empêchoit à cet homme d'ouvrir la bouche : on lui arracha deux dents incisives de chaque mâchoire, pour faire passer les alimens pour le nourrir.

4°. Les vertebres étoient hérissées d'un grand nombre de ces végétations, plus ou moins considérables, il y en avoit qui avoient un pied de o ng.

5°. De la partie latérale externe des os, des hanches auprès des articulations, il en ſortoit une de chaque côté, qui ſe portoit ſur les cuiſſes, elles empêchoient le mouvement de ces extrêmités.

6°. A la partie poſtérieure de chaque jambe, il y avoit pluſieurs excroiſſances, celles-ci tomboit par intervales, & en renaiſſoit d'autres.

7°. A l'articulation des bras, il y avoit auſſi des excroiſſances qui empêchoient le mouvement de ces extrêmités.

8°. Cet homme ſouffroit, lorſque les excroiſſances commençoient à ſe former, mais enſuite les douleurs ſe calmoient.

9°. A proportion que les articulations perdoit le mouvement elles s'ankiloſoit, cet ſquélette à ce que M. Barry m'a aſſuré eſt regardé à l'Univerſité de Dublin comme une rareté.

Hildan rapporte avoir vu un cubitus ſondé avec l'humerus, un femur avec la cavité cotiloïde de l'os innominé; M. de *Buffon* (*a*) a fait ſcier des ankiloſes, où il n'a découvert intérieurement ni éminences, ni cavités articulaires, la ſubſtance ſpongieuſe étoit continue d'un os à l'autre ſans interruption; il arrive, dit ce Phyſicien, dans ce cas comme dans l'épiphiſe qui n'eſt unie dans le premier temps à l'os que par un cartilage qui s'oſſifie, & à la fin il ne forme qu'un même corps.

Les luxations, les contuſions & les fortes diſ-

(*a*) Voyez ſon Hiſtoire naturelle.

tantions deviennent les causes des ankyloses, lorsqu'il survient des engorgemens, des douleurs considérables; dans cet état les tendons & les ligamens qui faisoient mouvoir la partie restent sans action, l'humeur mucilazineuse s'épaissit, les porosités des fibres charnues & ligamanteuses s'égorgent de molecullles grossieres & terrestres. (*a*) qui deviennent incapables de lubrifier les parties qui servent au mouvement & s'ossifient, aussi voit-on des ankiloses succéder après l'opération de l'ancorisme, aux fortes contusions du genou, aux entorses du pied, une difficulté de marcher après la guérison des fractures de la cuisse, la difficulté de se servir du bras après le dérangement des os du coude, &c.

M. Duvernay fait remarquer que la distantion des ligamens & le repos que l'on fait observer à ceux qui survivent après avoir été pendus, ont les vertebres ankylosées; en a vu après les chûtes sur le coccix, cet os s'ossifie avec l'os sacrum, &c.

Il en est des ankyloses comme de bien d'autres maladies : les véritables causes nous sont souvent cachées, à quoi attribuer l'histoire de la maladie d'un enfant âgé de 22 mois, qui avoit tous les os contigus, ils sembloient n'en faire qu'un seul, comme il est rapporté dans les Mémoires de l'Académie des Sciences, année 1716. *Coulombus* rapporte qu'il y avoit aux Incurables

(*a*) Voyez les Mémoires sur les os par M. Fourgeroux.

à Rome, un homme qui avoit vécu long temps sans qu'il remuât que la langue, le torratx & l'abdomen: après sa mort il fut dissequé, on trouva toutes les articulations depuis la tête jusqu'aux pieds ankylosées; M. *Duvernay* dit avoir vu les vertebres du dos celles des lombes, l'os sacrum & les os des illes ossifiés entre eux, je vous laisse, Messieurs l'explication de tant de phénomenes.

La différence des ankyloses se tire ou des causes qui les ont produites, ou du progrès qu'elles ont fait.

On les distingue en vraies & en fausses.

On les appelle vraies quand l'articulation est soudée.

On les appelle fausses quand il reste quelque mouvement à l'articulation.

Dans les vraies la mouvement est entiérement aboli, les os des deux parties sont soudés, le tissu spongieux est uni de même que les lames osseuses qui s'étendent d'un os à l'autre; il y a des ankyloses qui ne paroissent formées que par l'ossification des ligamens articulaires, &c.

Par rapport aux causes, on les appelle ankyloses simples & compliquées.

On appelle simples celles qui sont la suite de quelque fracture, & qu'il n'y a d'autre accident que le défaut du mouvement.

Les ankyloses compliquées sont celles qui sont produites par le vice du sang & accompagnées d'accidens.

Les signes des ankyloses sont commémoratifs, diagnostes, & prognostics.

Les ſignes commémoratif nous apprennent tout ce qui à précédé la maladie.

Les ſignes diagnoſtics nous font connoître, l'eſpece de l'ankyloſe, leurs différences, &c.

Les ſignes pronoſtics nous font juger que l'ankyloſe fauſſe eſt plus aiſée à guerir que la vraye; la compliquée eſt difficile & longue, celles qui ſe forment aux grandes articulations ſont toujours dangereuſes, ſouvent incurables ou mortelles.

Cure de l'Ankyloſe.

L'ankyloſe nous préſente trois indications générales.

On ſatisfait à la premiere quand on a jugé la maladie incurable par les remedes généraux pris intérieurement & apliqués extérieurement pour redonner aux parties articulaires leur ſoupleſſe naturelle, & à la ſinovie ſa fluidité & ſa qualité mulillagineuſe pour lubrifier toutes les parties qui ſervent au mouvement.

La ſeconde s'accomplit par les remedes généraux, & par les remedes particuliers; lorſque ces maladies ſont ou produites, ou compliquées par des vices particuliers, on fait uſage des ſpécifiques contre chacun de ces levains.

Enfin la troiſieme de ces indications ſe remplit par les opérations de Chirurgie, lorſqu'on a employé tous les remedes, & que la perſévérance des accidens exigent l'emputation du membre.

Lorſque l'ankyloſe dépend de l'épaiſſiſſement de la ſinovie & de l'atention des parties articulaires, que les os ne ſont pas ſoudés entr'eux, comme il arrive après les grandes contuſions ſur les articulations ou après les luxations ou des fractures, il faut, dit *Hypocrate* jetter ſur la partie quantité d'eau froide, *Petit*, le pere, conſeille la diſſolution du ſel armonial mêlé dans l'eau de chaux, que l'on fait tomber goute à goute, d'un lieu fort élevée; pour moi je me ſers d'une diſſolution de vitriol blanc dans l'eau froide, ce remede m'a produit des effets inattandus dans les grandes contuſions ou diſtantions, comme il arrive aux entorſſes; l'urine à laquelle ou mêle du ſel commun, eſt un très-bon remede.

Wanſvieten rapporte qu'un jeune homme fut guéri d'une ankiloſe au genou accompagnée des douleurs conſidérables, par l'uſage de quelques remedes généraux, & par des bains dont on faiſoit uſage pour le préparer à l'amputation.

On lit à-peu-près le même exemple dans *Eginete*, cet Auteur fit jetter ſur une ankyloſe quantité d'eau & d'huile, dans laquelle on avoit fait bouillir des graines & des plantes émolientes & aromatiques; il froittoit les parties avec des linemens émolients, & les couvroit avec des emplâtres de la même nature, il aidoit l'effet de ces remedes par les frictions ſeches.

M. *Goulard*, Chirurgien à Montpellier recommande, pour les antorſes, ankyloſes, relâchemens, des ligamens, & épaiſſiſſe-

ment de la sinovie, une pommade faite avec l'extrait de saturne, le savon & le camphre (*a*).

M. *Suë* conseille les frictions avec des linges chauds, les douches d'eau chaude où l'on a fait fondre du sel marin, & si elles sont insuffisantes on passe aux fomantations du vin aromatique. (*d*)

M. *Dussaud* (*c*) rapporte qu'un Officier fut guéri d'une ankylose au genou par les douches, les bains de Bareges & par l'application du limon qui est dans ces bains. (*d*)

M. *Petit* a vu opérer à ces bains des effets inattendus dans plusieurs ankyloses,

J'ai vu une jeune Demoiselle à la suite d'une humeur de rhumatisme elle avoit la jambe fléchie, le pied appliqué à la fesse, le genou gonflé de même que l'articulation de la cuisse; où elle souffroit des douleurs horribles, on ne pouvoit pas la remuer de place, sans lui causer la fievre & augmenter les douleurs : on fit usage des plusieurs remedes pendant six mois, les bains domestiques la calmerent un peu, on la porta dans une spece de brancard aux bains doux de Reines où elle a été deux années de suite ; la troisieme aux bains d'Ussat (*e*) la

---

(*a*) Voyez son traité sur l'usage du plomb, page 136 & 285.

(*b*) Elémens de Chirurgie.

(*c*) Observations de Médecine.

(*d*) Voyez mes Observations sur le fait du limon des bains d'Ussat.

(*e*) Voyez nos observations sur ces bains.

cuisse s'est allongée peu-à-peu, elle est encore un peu plus courte que l'autre.

M. *Suë* recommande un linement & l'usage de l'onguent stiratx pour frotter les parties ankylosées.

M. *Leclerc* rapporte la guérison d'une ankylose au genou, qui avoit succédé à une chûte que l'on avoit negligé pendant cinq ans (*a*) il fit usage des tisanes appéritives & des bols fondans, des fumigations émoliantes, des tisanes avec les quatre bois sudorifiques, des embrocations, avec les huiles aromatiques, & finit cette cure désespérée par l'usage des frictions mercurielles.

M. *Petit*, rapporte avoir guéri une ankylose à l'articulation du coude qui avoit succédé à une fracture, par de petits mouvemens ménagés; & c'est d'après ces conseils que dans les fractures qui avoisinent les articulations, que je fais faire de petits mouvemens pour empêcher l'épaississement de la sinovie & prévenir l'ankylose.

M. *Duvernay* fait un long détail du traitement des ankyloses, les remedes sont en partie les mêmes dont nous venons de parler; il recommande les délayans, les appéritif, les bains, les fumigations, les douches, les frictions mercurielles, les frictions seches, les onctions, avec les huiles aromatiques, les beaumes qu'on emploie tantôt seuls, & quel-

(*a*) Vozez l'obsérvation, page 118. de l'histoire naturelle de l'homme.

quefois

quefois on y mêle l'huile de muſcade, l'eſprit de vin camphré, il ajoute, que ces onctions animées d'eſprits volatils, tiennent les parties ſouples, les parties les plus déliées de ces médicamens pénétrent par les pores des tandons juſques dans les cavités articulaires, pour détremper la ſinovie. (*a*)

Si les douleurs ſont conſidérables on joint aux émolients les anodins, on couvre les parties avec un mêlange d'emplâtre de ſavon & de vigo.

Je me ſuis ſervi pour une ankyloſe au genou d'après le conſeil de feus MM. Lapujade & Taillard, des fumigations de la fleur de ſureau & de vinaigre pendant deux mois.

J'envéloppois l'extrêmité dans le ſon camphré, auquel j'ajoutois des gommes aromatiques, on faiſoit de frictions ſéches, le malade prenoit le petit lait deux fois le jour avec les cloportes, le genou fut moins douloureux & moins gonflé, le mouvement fut un peu plus ſenſible, il ſe fit porter aux boues de Barboutan, où il reſta près de deux mois, & guérit radicalement apres avoir reſté près de deux ans ſans avoir pu marcher; cette maladie étoit la ſuite d'un rhumatiſme.

Nous avons dit qu'on ſatisfait à la deuxieme indication par les remedes généraux & particuliers, les remedes généraux ſont ceux dont nous venons de parler.

(*a*) Voyez Ankyloſe dans ſon traité des maladies des os.

Les remedes si particuliers sont le mercure, si l'ankylose est compliquée du virus vénérien, il faut passer le malade par les frictions générales, & faire des frictions particulieres sur l'ankylose, & l'on finit le traitement comme nous l'avons fait observer. (*a*)

Si l'ankylose est compliquée des virus scrophuleux, ou scorbutiques, ou tels autres dont nous ne connoissons pas de spécifique, qu'on y ignore même l'espece de cause; dans ce cas les os se gonflent, les douleurs sont excessives, les articulations s'ouvrent, il en coule une espece de sanie, tantôt brune, tantôt claire, tantôt jaunâtre & très-fœtide, ordinairement les malades périssent par une fiévre lente, le cours de ventre y succéde, des enflures générales & meurent hydropiques.

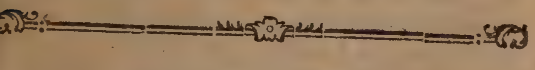
J'ai vu un homme dont le genou étoit ankylosé depuis quatre ans & d'un volume monstrueux, la jambe atrophiée, le genou s'abcéda, les os étoient gonflés & cariés, il mourut étique.

J'ai soigné un malade pendant deux ans auquel on ne connoissoit aucun vice particulier, il lui vint un ankylose au genou, tous les remedes qu'on employoit augmentoient les douleurs, il ne prenoit que le lait pour toute nourriture, & les eaux de Barége pour boisson étoit les seuls re-

(*a*) Voyez l'Observation rapportée par M. Leclerc d'une ankilose guérie par le mercure.

medes qui le ſoulageoient, la fiévre lente & les douleurs lui cauſoit l'inſomnie, le genou s'abcéda, trois mois avant ſa mort, il en découloit une ſanie noirâtre, très-fœtide, il mourut hydropique.

Enfin on remplit la troiſieme indication par les opérations de Chirurgie, quand on eſt parvenu à détruire le vice général des fluides par les remedes appropriés à l'eſpece des vices, ſi l'ankiloſe eſt compliquée d'exoſtoſe ou de carie, que la maladie ſoit locale, & ſi la malade continuoit à ſouffrir; ſi l'ankyloſe étoit à une des extrêmités, il faudroit faire l'amputation du membre, comme on vous le démontre dans le cours des opérations.



OBSERVATIONS

Sur la moleſſe & la carnification des os.

NOUS traiterons aujourd'hui, Meſſieurs, deux maladies également difficiles à connoître & à diſtinguer.

La moleſſe eſt auſſi commune que la carnification eſt rare.

Dans la moleſſe les os ſe courbent, ſe recourbent, le corps devient contrefait, mais ils conſervent leur figure oſſeuſe.

Dans la carnification les os deviennent semblables à de la chair, le corps est comme une masse.

Bien des Auteurs ont cru que la carnification des os n'étoit que le dernier dégré de la molesse, comme l'esphacelle de la gangrene.

Mais si nous faisons attention aux phenomenes qui accompagnent l'une & l'autre de ces maladies, l'on distinguera qu'elles sont produites par des virus particuliers, & que par conséquent il faut distinguer la molesse de la carnification.

Pour vous former une idée des effets de la molesse des os, faites attention à celle des enfans rachytiques, bossus & contrefaits ; considérez ces piéces osseuses qui servent à nos explications : lisez avec attention le Mémoire sur la formation des bosses par M. *Winslow*, le traité des maladies des enfans par MM. *Andry*, *Brounzet*, & les ouvrages de MM. *Petit* & *Duvernay*, vous y observerez d'après les observations des phénomenes extraordinaires ; la maladie de la *Supiot* & celle de *la Tougi*, dont je rapporterai l'Observation, sont des exemples rares ; la maladie de Pierre Cigla & de Bernarde d'Armagnac; sont aussi des exemples uniques, mais qui serviront à distinguer la molesse des os de leur carnification, ainsi que nous allons le faire observer après avoir rapporté un exemple assez singulier.

Il y a quatre ans qu'un homme âgé d'environ 60 ans, mourut après avoir resté plusieurs années dans un état de souffrances continuelles;

il avoit une bouffiſſure générale & les extrêmités inférieures très-gorgées , & pluſieurs ulceres, deſquels il découloit une ſanie très-fœtide, on lui avoit donné nombre des remedes antivénériens & antiſcrophuleux & antiſcorbutiques, les premiers parurent l'avoir ſoulagé ; après qu'il fut mort, on lui ſortit les parties moles, on mit les os dans une chaudiere pour en ſéparer le périoſte & les autres parties, afin d'en faire une ſquélette ; pendant l'ébulition il en exaloit une puanteur ſi horrible qu'il ne fut pas poſſible de reſter dans la chambre, la plus grande partie des os ſe mirent en marmelade, on ne conſerva que les plus gros ; on me porta le fémur, le tibia & le peroné ; du même côté & quoiqu'expoſés au grand air pendant trois mois, il en exaloit une fœtidité aſſez forte.

Je meſurai le volume du fémur, il a près de dix pouces de circonférence dans l'endroit le plus gonflé, & le reſte du corps de cet os, eſt quatre fois plus gros que les fémurs ordinaires, il eſt plus long, mais très-léger ; cet os eſt rongé dans nombre d'endroits juſqu'à la moëlle, toute la lame externe eſt détruite, il eſt ſemblable à l'éponge ; il y a un nombre infini de trous, des ſinuoſités, des élevations comme de plaques raboteuſes, mais il a conſervé ſa ligne droite, la tête de cet os a peu changé de figure, elle eſt ſpongieuſe, ayant ſcié l'os pour reconnoître le déſordre que les vices avoient produit depuis la lame extérieure juſques au conduit médulaire, j'ai obſervé ce qui ſuit (*a*).

(*a*) Voyez la piece qui ſert à l'explication.

1°. Toute la ſubſtance de l'os, dans toute ſon étendue, eſt ſemblable à celle d'une éponge.

2°. Il y a un nombre de trous du couduit médulaire qui ſe continuent juſques à la partie externe par où doivent paſſer les ſucs oſſeux & la moëlle.

3°. Tout l'intérieur de cet os n'eſt qu'une eſpece de caverne dans toute ſon étendue, moins conſidérable vers la partie ſupérieure.

4°. Tout l'intérieur de l'os eſt rongé comme l'extérieur, la ſubſtance eſt moins épaiſſe, il y a des endroits où elle a ſix à ſept lignes d'épaiſſeur, & dans d'autres de deux à trois & quatre.

5°. Il y avoit d'eſpace en eſpace des matieres griſâtres légeres, comme de morceaux d'éponge, les unes étoient ſéparées, les autres tenoient à l'os, d'autres reſſembloient à du plâtre.

Il n'y a que la partie ſupérieure du tibia de gonflé dans l'étendue de ſix pouces; il eſt également carié, raboteux, percé d'une infinité de trous, mais cet os eſt plus péſant que le fémur.

Le peroné étoit auſſi gonflé à-peu-près dans une étendue égale à celle du tibia, ayant égaré ces deux derniers os. Je n'ai pu examiner l'intérieur.

L'inſpection de ces os font connoître que lorſque le déſordre de ces parties eſt parvenu à ce dégré, le malade doit avoir ſouffert des douleurs horribles, & la maladie eſt incurable; il paroît impoſſible que la nature ni l'art puiſſent reparer un pareil déſordre. Mais cette maladie eſt-elle moleſſe ou carnification, les os paroiſ-

soient avoir conservé un milieu entre ces deux maladies.

Causes de la mollesse.

La molesse des os est une maladie très-ancienne, *Hypocrate*, en rapporte des Observations. Les Auteurs qui l'ont traitée en décrivent des histoires singulieres, mais tous conviennent que la molesse des os qu'on nomme raquitis est très-commune aux enfans qui habitent les grandes Villes & les lieux humides, ceux qui sont près des grandes rivieres, & ceux qui viennent des parens qui ont eu quelque virus qui n'a pas été entiérement détruit. (*a*) Il y a des enfans qui guérissent de cette maladie par les seules forces de la nature, d'autres restent tous contrefaits, & d'autres enfin périssent par des tumeurs, des caries, des ulceres & une cacochimie, &c.

Mais rien de positif sur la véritable cause de la molesse; il est donc essentiel de réfléchir sur les Observations; on doit à M. *Navie* un Mémoire rempli de recherches sur cette maladie; on en lit l'extrait au Mercure de France du mois de *Mars* 1755, cet Auteur attribue la molesse des os à lacidité du vice scorbutique, *Boerrhaave* à la lymphe devenue acide, il est vrai que les acides produisent la molesse des os; ce fait est prouvé par nombre d'Observations (*b*) M. *Hé-*

[*a*] Voyez le paralléle des maladies vénériennes.

(*b*) Voyez les Mémoires sur la formation des os, & du cal par MM. Duhamel; Haller, Bordonave, &c.

naud, fit voir à l'Académie des Sciences à Paris ; en 1742, des os ramolis par l'effet du vinaigre, le lait aigri & la moutarde ramolissent l'ivoire, suivant les Observations de M. de *Fouchy* & de *Jofroy*, rapportées à la même Académie en 1743, l'oxifrage ramolit les os, à ce que rapporte M. *Courtial ; Astruc* assure que le vice scorbutique est acide ; *Boerrhaave* le croit aussi ; *Mead* dans son Traité sur le scorbut rapporte avoir vu des fractures guéries, mais le scorbut ayant affecté ces malades, le cal s'étoit ramoli, & le bout des os divisés s'étoient séparés, & les malades n'étoient guéris des fractures qu'après la guérison de l'escorbut ; j'ai vu un Négociant de cette Ville, lequel étoit scorbutique, il fit une chûte, se fractura la clavicule, le cal ne se forma pas pendant six mois qu'il survint à son accident ; d'après ces faits, il paroit que les acides ramolissent les os (*a*) & les virus qui sont d'une nature acide, doivent opérer le même effet, le virus vénérien qui aura perdu une partie de son acrimonie, mais qui aura conservé son acidité, devient cause de molesse comme il est rapporté dans l'ouvrage déja cité.

D'après ces faits, il ne faut pas être surpris que les enfans soient plus sujets à la molesse des os que les adultes.

(*a*) Voyez les Observations de M. Hérissant, il démontre que les acides, tel que l'esprit de nitre, dissout la partie crétacée qui forme la dureté des os.

1°. Parce que leurs os & tous les élemens qui les forment, ſont plus mols que ceux des vieillards.

2°. Les ſucs moëlleux ſont plus abondans dans le premier âge qu'à un âge avancé.

3°. Les os des enfans ſont arroſés, de même que leurs ſucs du lait, & ſi le lait s'aigrit il devient acide, & l'acidité cauſe la moleſſe.

4°. S'il y a un vice ſcorbutique ou vénérien, ces levains par leur acidité agiront d'abord ſur le lait, enſuite ſur la moëlle & les ſucs, qui deviennent acides, plus ſéreux & plus abondans, & plus propres à ramolir la ſubſtance crétaſſée, & à relâcher les fibres oſſeuſes.

5°. Dans cet état d'altération, d'un côté les ſucs n'ont plus cette qualité nutritive, douce & balſamique, ce n'eſt plus cette ſeve nourriciere des os, c'eſt au contraire une lymphe acide plus abondante, chargée de ſels âcres, ſubtils & pénétrans, qui s'inſinuent dans toutes les cellules oſſeuſes, leſquelles ſe rempliſſent peu-à-peu, leurs parois ſe ſéparent, les filets oſſeux ſe déſuniſſent, perdent leur point d'appui réciproque, toutes les parties ſolides ſont comme dans une eſpece de bain qui les relâche; enfin tout concourt à les ramolir & à les faire céder au poids du corps, comme les rapportent MM. *Andry*, &c. ou à céder à la contraction des muſcles, comme l'ont cru *Courtial & tant d'autres.*

On lit dans les Auteurs, que ſi l'on ſuſpend une ſquélette dans une caverne d'eaux minérales,

peu-à-peu les os ſe ramoliſſent (*a*) ; & ſi enſuite on expoſe le ſquélette au grand air, les os reprennent leur ſolidité naturelle.

On remarque que ſi une fracture eſt mal reduite, & ſi on continue trop long-temps les douches d'eaux minérales ſur le cal, les deux portions des os diviſés ſe ſéparent ; ſi une fracture arrive à un ſujet qui a un vice ſcorbutique, les os ne ſe réuniſſent qu'autant que le vice eſt détruit ; la corne de cerf, qui a quelque rapport avec les os, ſe réduit en gêlée par l'eau & le jus de citron : la cocque d'œuf eſt diſſoute par le vinaigre, &c.

A tous ces faits comparons deux obſervations ; la premiere ſe trouve décrite dans les ouvrages de *Planque*, on y lit les plus ſavantes diſſertations ſur la moleſſe des os de la *Supiot*. 2°. La nommée Tougy, native de la Paroiſſe de Monchauve, Dioceſe de Bayeux en Normandie, fait le ſujet de la ſeconde ; & comme je n'ai point trouvé l'hiſtoire de la maladie de cette femme dans aucun ouvrage, je vais en donner une courte deſcription. Cette femme vint chez moi le mois de Mars 1767, je la viſitai pluſieurs fois : elle me raconta l'hiſtoire de ſa vie, & en même-temps me donna les atteſtations du lieu où elle étoit, les certificats étoient légaliſés, de même que les relations des Médecins & Chirurgiens qui l'a-

(*a*) M. Hériſſant ramolit les os avec l'eſprit de nitre, cet acide agit ſur la partie crétaſcée, & le ſel nitrus des eaux minérales doivent agir de même.

voient viſitée dans les différentes villes où elle avoit été. Cette femme étoit née de parens aiſés & bien portans : elle avoit joui de la meilleure ſanté juſqu'à la troiſieme couche. A l'âge de 18 ans elle ſe maria avec un jeune homme bien conſtitué ; elle eut trois enfans dans l'eſpace de ſix ans, elle avoit nourri les deux premiers, qui ſe portent bien encore.

A la troiſieme couche elle eut une maladie, que l'on attribua d'abord à un lait répandu ; mais peu-à-peu il lui ſurvint à toute l'extrêmité ſupérieure du côté gauche, des douleurs les plus cruelles, comme ſi on lui eût rongé les os, ces douleurs continuerent pendant pluſieurs jours, juſques à ce que les os furent ramolis comme de la cire, on les plioit en tout ſens.

Les douleurs ne furent pas plutôt calmées, qu'elles parurent à l'extrêmité inférieure avec la même violence, & continuerent juſqu'à ce que les os furent ramolis comme les premiers.

La même ſcene ſe paſſa aux os des deux extrêmités de l'autre côté avec le même ordre, & enſuite les douleurs continuerent aux os du tronc, qui ſe ramolirent auſſi dans l'eſpace de ſix mois ; cette femme ſe mettoit comme un peloton, mais elle ne ſouffrit plus dès-que les os furent ramolis, il n'y eut que les os de la tête qui en furent exempts.

Pendant le premier mois de cette maladie on fit pluſieurs remedes qui furent ſans effet ; une maladie auſſi ſinguliere ; mérita l'attention de pluſieurs curieux & des maîtres de l'art, les uns attribuent ce phénomene au lait répandu,

& d'autres au vice ſcorbutique ; cette femme avant ſa maladie étoit grande & bien faite, enſuite on la voyoit reduite à une maſſe, qui néanmoins faiſoit toutes les fonctions aux mouvemens près : elle reſta pendant dix ans dans cet état, ſon mari s'engagea & mourut à Prague pendant les dernieres guerres.

Enfin, reduite à la derniere miſere, on lui fit une petite brouette, un homme la traînoit de ville en ville, où elle fut viſitée par les Maîtres, deſquels elle prenoit de certificats ; elle fut quelques jours à *Rome*, & c'eſt dans cette derniere ville où elle s'apperçut que les os reprenoient leur premiere dureté, ils ſont devenus auſſi durs qu'ils étoient avant la maladie ; mais ſi contrefaits qu'il n'eſt pas poſſible de décrire leur figure, au point que cette charpente oſſeuſe ne lui laiſſe de hauteur que 32 pouces, de près de cinq pieds qu'elle avoit.

Les curieux & la charité avoient procuré à cette femme une certaine ſomme d'argent, qui lui mériterent les bonnes graces d'un Soldat grand & bien fait, lequel l'épouſa à Rome & mena enſuite la brouette pour ramener cette femme dans ſon pays ; quatre mois après ſon mariage, elle fit une fauſſe-couche de trois mois, & à la fin du mois de Décembre 1766, elle en avoit fait une ſeconde de deux mois ; cette femme avoit de l'eſprit, elle répondoit avec préciſion à tout ce qu'on lui demandoit, elle reſta environ trois ſemaines à Toulouſe, & vint pluſieurs fois chez moi.

Je laiſſe aux ſavans l'explication des phéno-

menes que ce cas préſente ; mais qu'on réfléchiſſe ſur la maladie de la *Supiot*, on la verra à-peu-près la même que celle de la *Tougy*, à la différence que la Soupiot eſt morte de la maladie, malgré les ſecours des plus grands Maîtres, & la *Tougy* eſt guérie par l'exercice & le changement d'air.

REMARQUE.

La *Soupiot* & la Tougy, après leurs couches, avoient eu toutes leurs parties inondées de lait, comme ſont les enfans dans le temps qu'ils deviennent rakytiques, c'eſt-à-dire pendant qu'ils laitent ou qu'on vient de les ſévrer, c'eſt alors que cette maladie ſe démontre, les os ſe ramoliſſent, ſe gonflent, deviennent contrefaits, le corps ſe défigure & prend tant de contorſions qu'il ſemble monſtrueux, comme le rapportent M. de *Buffon* & mille autres.

Si dans cet état, le ſang ſe trouve altéré par un vice acide, il coagulera le lait qui contient lui-même un acide. Le lait en ſe dénaturant acquiert une acrimonie ſi conſidérable, que M. *Puſos* (*a*) rapporte avoir vu des femmes auxquelles, à la ſuite des couches, il ſurvenoit des gangrenes, qui faiſoient tomber leurs membres en pourriture, & rendoient leurs os cariés dans trois ou quatre jours. Il faut ſuppoſer que les

---

(*a*) Voyez les Mémoires ſur les dépôts laitus, par Puzos à la ſuite du Traité des accouchemens.

malades dont parle M. *Puzos*, avoit quelque vice ſcorbutique ou vénérien, puiſque ces derniers ont la faculté de ramolir les os ; les effets de ces virus doivent être plus conſidérables, lorſque le ſujet eſt inondé d'une liqueur telle que le lait, qui ne peut qu'augmenter ſon action ſur les parties dures.

Raulin rapporte nombre d'obſervations ſur les mauvais effets du lait, pour le traitement de leptiſie, ces maladies ſont produites par quelque vice acide, le lait qu'on donne pour remede devient acide lui-même, augmente les accidens & conduit les malades au tombeau (*a*). Raulin rapporte, & l'expérience le confirme, que l'on guérit les leptiſies vénériennes par l'uſage du mercure ; *Leclerc* recommande les bourgeons de ſapin, quand cette maladie eſt produite par le ſcorbut (*b*). Si leptiſie eſt cauſée par les vices dartreux ou autres, quand ils ſont rentrés, il faut reproduire ces maladies par un nouveau virus, & enſuite les traiter chacune par les remedes appropriés.

En Eſpagne on traite lepthiſie avec un électuaire & la conſerve de roſes de Damas ; en Lorraine le public ſe guérit avec le creſſon ; en Ruſſie avec le ſuc de Boulau, on y ajoute demi

---

(*a*) Voyez ſon Traité & ſes Obſervations ſur lépthiſie, & ſur l'abus du lait pour le traitement de cette maladie.

(*b*) Voyez ſon Hiſtoire naturelle de l'homme malade, pag. 34.

once de la tige du Solanum, bouillies dans trois livres d'eau réduites à une, l'on y met un peu de ſucre, on en prend deux cuillerées chaque deux heures, ce remede guérit les ulceres au poulmon (*a*) à ce qu'on aſſure.

Enfin la moleſſe des os eſt une maladie qui reſiſte quelquefois à tous les ſecours de l'art, comme à la Supiot; elle ſe guérit par l'exercice & le changement d'air, comme à la Tougy, & à nombre d'enfans rakytiques; pluſieurs matelots guériſſent de le ſcorbut qu'ils contractent ſur mer dès qu'ils ſont mis à terre.

Fernel rapporte qu'un Soldat fut guéri par des bains qu'un Empirique avoit preſcrit. *Pierre Aſſalin* a vu une pareille maladie guérir par des bains préparés avec l'alum & le ſel gemme, *Bolſius* rapporte qu'aux Indes il y a une plante qui durcit les os (*b*). Petrus à *Caſtres*, dans la cinquieme de ces obſervations, rapporte qu'un enfant fut guéri de la moleſſe des os par l'uſage du lotié ſauvage (*c*) préparé à l'huile. *Courtial* aſſure que les os reduits en poudre guériſſent la moleſſe des os des bœufs, qui ont mangé de l'oxifrague; *Boërrhaave* recommande l'uſage des antiſcorbutiques; *Duvernay* les martiaux, la

---

(*a*) L'Hiſtoire naturelle de l'homme malade, p. 35, par Leclerc.

(*b*) Voyez M. Duvernay qui rapporte ces faits.

[*c*] Le Lotié eſt un bon remede pour guérir les hémorrhoïdes.

rhubarbe ; les abſorbans, le changement d'air ; les frictions ſéches & l'exercice ; *Winſlow* l'uſage des corps qu'il proſcrit en général, il les conſeille pour corriger les boſſes ; *Andry* recommande les bottes pour redreſſer les jambes, d'autres preſcrivent l'uſage de la garance, de la corne de Cerf, la tiſane avec les bois ſudorifiques, tous ces moyens doivent être variés ſuivant l'âge, les tempérammens, les accidens & plûſieurs circonſtances ; lorſqu'on eſt aſſuré de l'eſpece du virus qui produit la moleſſe, il faut mettre en uſage le ſpécifique contre ce levain.

Il reſulte de ce que nous avons dit, 1°. Que la moleſſe produit aux os des changemens ſinguliers.

2°. Cette maladie eſt rare & dangereuſe aux adultes.

3°. Elle eſt commune aux enfans, mais facile à guérir, & guérit quelquefois ſans remedes.

4°. Les virus acides comme le ſcorbut & le vénérien, peuvent produire la moleſſe, de même que le lait aigri, le vinaigre &c.

5°. Tout ce qui peut rendre les ſucs oſſeux âcres & abondans peut être cauſe de moleſſe.

6°. Il y a nombre d'enfans rakytiques que la ſeule abondance des ſucs, un air craſſe, un mauvais régime, peuvent être cauſe, de la moleſſe, & dans ce cas la nature ſe ſuffit pour la cure.

7°. Enfin l'obſervation nous préſente pluſieurs difficultés, en effet, l'on voit des enfans iſſus

iſſus du même pere ; l'un perit peu de temps après la naiſſance avec les ſymptômes qui caractériſent un vice vénérien héréditaire, l'enfant le communique à la Nourrice, &c.

Le ſecond eſt maigre on le met en nourrice, on le change, on le rechange ſans qu'aucun paroiſſe avoir contracté aucun vice ; il vient à l'enfant des tumeurs qui s'abcedent, les os quelquefois ſe carient, d'autres deviennent raquitiques, boſſus & contrefaits, il grandit, mene une vie triſte & ſédantaire, &c.

Le troiſieme eſt mis à une bonne nourrice, il eſt gras, il lui ſurvient des croutes laiteuſes, il eſt grand & ſe porte bien;voilà cependant trois enfans qui viennent du même pere, qui n'a fait aucun remede ; il ignore même en avoir beſoin (*a*).

Cependant les vices ont été tranſmis à ces enfans dans le temps de la conception, les premieres trames qui forment les parties ſolides & leurs ſucs en ont été altérés ; ces enfans, grandiſſent dans le ſein de la mere, quoique nourris des ſucs altérés ; au premier les vices ſe ſont développés après la naiſſance, au ſecond peu de temps après & peu-à-peu il lui vint des tumeurs, des ſuppurations qui adouciſſent l'activité des vices, mais leur impreſſion reſte ſur les parties, il eſt vallétudinaire, &c.

Le troiſieme jouit de la meilleure ſanté parce que d'un côté les vices ne ſe développent pas

---

[*a*] Voyez l'article gonorrhée

comme aux premiers ; (a) & de l'autre, il a été mis à une nourrice, laquelle réunit à un bon tempérament, est exempte de tout vice, un lait bien conditionné, est propre à adoucir l'activité du vice qui passe par un nombre infini des filtres secretoires pour s'évacuer peu-à-peu ; pendant ce temps les fibres osseuses & toutes les parties organiques des os, en se développant, augmentent leurs forces, conservent leurs directions naturelles, sans éprouver les accidens des deux premiers, &c.

Nous terminerons cette préleçon par examiner si la carnification des os est le dernier degré de la molesse, ou si cette maladie est produite par un vice particulier : nous rapporterons, d'après les observations, les phénomenes qui distinguent la carnification des os de la molesse.

De la carnification des os.

Si la molesse des os est produite par le vice scorbutique, par le lait aigri, enfin par les sucs nourriciers devenus acides, ces parties quoi qu'elles se défigurent, conservent la couleur & la figure d'os, au lieu que dans la carnification ces parties deviennent semblables à la chair soit par leur couleur, & par leur consistance, ainsi qu'il est prouvé par plusieurs observations, & notamment par cel-

[b] Voyez Joubertiou sur la disposition des sujets.

le de *Bernarde d'Armagnac* décedée à l'Hôtel-Dieu St. Jacques le 15 Novembre 1699, celle de Pierre *Cigla* mort à Sadan le 22 Octobre 1665, enfin celle du jeune-homme dont j'ai rapporté l'histoire dans un discours imprimé en 1764, tous ces faits & nombre d'autres prouvent que les os se carnifient, & la carnification est une maladie incurable quand elle affecte plusieurs os, au lieu que la molesse se guérit communement.

La maladie de Bernarde d'Armaignac fut attribuée au vice scrophuleux ; celle de l'enfant du Béarn, frontieres d'Espagne, à la même cause, on n'est pas d'accord sur celle de Pierre *Cigla*, mais qu'on ce rappelle que le vice cancéreux produit la fragilité ; le vénérien la carie, & l'exostose ; lescorbutique la molesse ; l'on conviendra, d'après les observations, que la carnification est causée par le vice scrophuleux, il ne suffit pas de dire que telles ou telles maladies sont produites par les vices du sang, il faut déterminer quel est le vice qui la produite, si on veut parvenir à les connoître & à les guérir, parce que l'on n'y parvient qu'en employant un spécifique pour chaque vice, comme nous l'avons prouvé pour la carie vénérienne (*a*).

La nature du vice scrophuleux nous est inconnue, & nous ne sommes pas mieux instruits sur la maniere, dont il agit sur les os pour y causer la carnification, tout ce qu'on peut dire, que ce

(*a*) Voyez nos Observations sur la carie.

levain agit ſur ces parties d'une maniere qu'il n'eſt pas en notre pouvoir d'expliquer, il faut lire avec attention le rapport qu'on a fait de Bernarde *d'Armargnac* & celle de Pierre *Cicla.* Il faut auſſi réfléchir ſur pluſieurs autres obſervations & ſur tous les élemens qui compoſent les os, on aura lieu d'être ſurpris de voir des parties auſſi dures réduites à leur premier état de moleſſe & à ce degré de chair; on lit des obſervations & l'on aſſure que la ſubſtance oſſeuſe a été reduite à une eſpece de bouillie ſans que le périoſte parût alteré (*a*).

Nous avons fait obſerver qu'il y avoit des vices qui agiſſent avec plus de force ſur les os que ſur les parties moles, ces levains font ſur les parties dures, ce que l'eau forte fait ſur le cuivre, qu'il ronge & diſſout, & appliquée ſur le ſuif, elle n'y fait que peu ou point d'impreſſion, il ne faut pas être ſurpris que certains vices produiſent des effets extraordinaires aux os, & que leurs impreſſions ſoient moindres ſur les parties moles; ce phénomene peut s'expliquer de cette maniere, les vices qui ſont d'une nature âcre circulent plus vîte dans les gros vaiſſeaux des parties moles, que dans les os, les vaiſſeaux étant plus gros, contiennent plus de fluide, le vice y eſt plus noyé, & devient moins actifs, ces mêmes vaiſſeaux ſont preſſés par l'action muſculaire,

(*a*) Voyez nos Obſervations ſur le mélange des vices & *Planque*, &c.

es liqueurs vont plus vîte, le vice n'a pas le temps de si arrêter pour le ronger.

Les vaisseaux qui parcourent les os étant plus inis, ils n'ont pas comme les vaisseaux des parties moles, des muscles pour augmenter l'action organique de ces parties, le mouvement de la circulation, ce fait plus lentement dans les os que dans les parties moles.

Les liqueurs propres à nourrir les os, sont plus enues & plus lymphatiques; parce qu'elles sont obligées de passer par de petits trous, & de parcourir des vaisseaux plus minces, d'un côté les vices affectent plutôt la lymphe que les autres humeurs; de l'autre la circulation s'y faisant plus lentement & les vaisseaux étant plus fins, les virus ont le temps de s'y arrêter & d'altérer plutôt les os que les parties moles; la diversité des maladies que l'on remarque aux os, dépendent donc de l'espece du vice qui les produit, comme on a déja fait observer: il paroît prouvé que le virus cancéreux cause la fragilité, le scorbutique, la molesse, le vénérien, la carie, le scrophuleux la carnification, &c.

Mais comment s'opere le développement du virus scrophuleux? comment agit-il sur les os pour y causer la carnification? quels sont les différens changemens que les os éprouvent avant que d'être parvenus à leur premier état de molesse & de chair? quels sont les signes univoques qui annoncent cette maladie & la distinguent de celles dont nous venons de parler? quels sont les remedes qu'il faut employer dans les différens périodes; voilà ce qu'il faudroit discuter d'après

nombre d'obſervations, puiſque ce n'eſt qu'après elles que l'on peut ſe fixer ſur la cure d'une pareille maladie : voilà vraiſemblablement, ce que *la Dame Petit*, ne nous expliquera pas ni ſes contemporains, malgré leurs aſſertions dans la Gazette de Toulouſe, laquelle devient l'enſeigne publique des empiriques.



DES FRACTURES

En général.

NOus traiterons aujourd'hui, Meſſieurs, de la diviſion des os, que l'on diſtingue des autres ſolutions de continuité par le nom de fractures.

Dans les fractures, comme dans les autres maladies, il faut obſerver ſix choſes en général ; c'eſt-à-dire, leurs définitions, leurs différences, leurs cauſes, leurs ſignes, leurs accidens & la cure.

On définit la fracture, une ſolution ou diviſion de l'os, produite ou déterminée par pluſieurs cauſes.

Nous diſons produite, quand les vices du ſang ont alteré les os, comme la fragilité ou la carie, & l'ont diſpoſé à ſe fracturer au plus leger contact.

Nous ajoutons déterminée, parce qu'on obſerve, quoique l'os ſoit carié ou fragile, il faut

ou un mouvement, ou le contat d'un agent externe pour déterminer la fracture.

Des cauſes des fractures.

De ces principes on a établi deux claſſes générales des cauſes, & chacune d'elles en a pluſieurs particulieres.

La premiere comprend tous les vices du ſang & ceux de l'os dont nous avons parlé.

La ſeconde renferme tous les corps, où les mouvemens externes qui étant portés ſur les os, les obligent à céder & à ſe fracturer, & cela n'arrive qu'autant que la puiſſance ou les agens ſont ſupérieurs à la réſiſtance que l'os oppoſe.

Les cauſes externes peuvent être conſidérées ſous trois claſſes.

Dans la *premiere* ſont les coups.

Dans la *ſeconde* les chûtes.

Et dans la *troiſieme* les fortes extenſions.

Par rapport aux coups, on peut les diviſer en deux claſſes, rélativement à la figure des corps qui portent leur action ſur les os ; ces agens ſont ou ronds ou tranchans, ils agiſſent ou en contondant les parties moles qui ſe trouvent entre la puiſſance & la réſiſtance, ou en diviſant les mêmes parties.

Par exemple, un coup de bâton porté ſur l'humerus peut fracturer l'os, les parties intermédiaires qui ſeront entre le bâton & l'os, ſeront

contuſes, & la contuſion ſera plus ou moins grande ſuivant la force du corps & la réſiſtance que l'os aura faite.

Si au contraire l'agent eſt tranchant, les parties intermédiaires ; c'eſt-à-dire, depuis la peau juſqu'à l'os ſeront diviſées, l'os lui-même peut l'être en partie, & cette diviſion eſt appellée plaie en l'os.

Mais ſi la diviſion de l'os eſt entiere, on l'appelle fracture, & ſi le membre étoit emporté après un coup de ſabre, amputation.

Si au contraire un corps contondant ne diviſe qu'une partie de l'os, cette fracture eſt appellée incomplette, comme il arrive aux os du crâne ; lorſqu'il n'y a qu'une table de diviſée ou à un os cylindrique, lorſque la diviſion ne ſe continue que juſqu'au conduit oſſeux.

Si un os ſe trouve engagé entre deux puiſſances, le poids du corps peut fracturer l'os, ainſi qu'il arrive quand on a une extrêmité arrêtée entre deux pieces de bois ou autres, ſi on vient à être pouſſé, l'os cede & ſe diviſe, & la diviſion eſt rélative au mouvement que le corps a reçu.

Si un os eſt ſur un corps ſolide, & s'il vient à être comprimé par un corps très-péſant, comme une roue de charrette, ou tel autre, l'os ſera plus ou moins écraſé, & les parties moles plus ou moins déchirées & contuſes.

Tous les corps portés ſur les os par l'exploſion du feu, en fracturant les os, y cauſent une commotion, & les parties moles ſont déchirées, contuſes & atrites, comme l'a fait obſerver le célébre Mr. *Lecat*.

Les

Les chûtes sont cause des fractures, toutes les fois que le poids du corps porte sur une partie qui est obligée de céder à la puissance qui vient, ou du seul poids du corps, ou de la force avec laquelle elle est déterminée : par exemple plus le corps qui tombe est élevé, plus la puissance est grande, & si ce même corps donne sur un corps solide, plus la résistance & le désordre des parties tant dures que moles, de même que la commation seront considérables, & d'autant plus dangéreuses suivant les parties lésées, l'espece du sujet, l'âge & le tempérament, & mille autres circonstances qu'on ne peut déterminer que lorsque les divers cas se présentent.

Les fortes extensions sont cause des fractures, principalement dans les accouchemens contre nature, où l'on est obligé de tirer avec force un enfant par les pieds, soit pour le retourner, soit pour le sortir de la matrice.

L'os peut se fracturer aussi, si on veut réduire une luxation au moyen de la porte ou des machines, lorsqu'on n'a pas l'usage de s'en servir; comme les forces de ces instrumens sont sans bornes, elles pourroient être supérieures à la résistance de l'os.

Différence des fractures.

La différence des fractures dépend d'un nombre infini des circonstances, comme de la figure, de la division, du déplacement des portions divisées, des causes des fractures, du désordre des

os, & de celui des parties moles, des accidens qui les compliquent, des os fracturés, &c.

Par la figure des fractures, on les appelle transversales, obliques, avec éclat, longitudinales ou incomplettes, &c.

On appelle fractures transversales celles où l'os est divisé suivant la rondeur de l'os, & lorsque les portions divisées sont égales, cette fracture arrive, ou lorsqu'un coup de bâton, ou tel autre corps, étant portés sur l'humerus, si le bras est situé, rélativement à la direction du coup, l'os cede ou se divise transversalement, si la force de l'agent est transversale, les bouts divisés s'offrent un point d'appui réciproque.

On appelle fracture oblique, celle où les bouts divisés sont inégaux, qui représentent un bec de flutte & dont les portions divisées ne s'offrent pas un point d'appui réciproque, comme dans les fractures transversales, cette fracture arrive rélativement à la direction du coup, ou de la chûte qui porte obliquement sur l'os.

On nomme fracture en long, lorsque la division ou fente, suit la longueur de l'os, èlle arrive plus communément au tibia & aux os du crâne, après un coup de pierre, &c. ou si l'on a donné avec la jambe ou la tête sur quelque corps dur.

On appelle fracture avec éclat; lorsqu'il y a plusieurs portions d'os ou squilles, comme il arrive après les grandes chûtes, ou quand un poids considérable ou quelque coup de feu écrase les os,

Déplacement des portions fracturées.

La différence des fractures se tire du déplacement des parties divisées, qui peut être produit ou par la direction de la cause, ou par le poids de la partie, ou par la contraction des muscles.

1°. Les os se déplacent par la direction de sa cause, comme il peut arriver dans celle de l'humerus & de l'apophise zigomatique; par exemple, si un coup de bâton est porté sur le bras, il peut déplacer la partie inférieure, & le déplacement est ou total ou en partie; dans le premier cas le bras se racourcit par la contraction des muscles, & dans le second il conserve sa longueur.

2°. Les os se déplacent par le poids des parties & par la contraction des muscles, comme il arrive dans la fracture de la clavicule, la contraction du deltoyde, tire en bas la portion divisée; le poids du bras n'étant plus soutenu par la clavicule, le porte entérieurement & fait glisser la portion fracturée sur l'autre.

3°. Les portions fracturées sont déplacées par la contraction des muscles fessiers dans la fracture oblique du fémur.

4°. Dans la fracture du rayon, l'extrêmité inférieure est tirée en-dedans par la contraction du muscle carré.

5°. La portion fracturée de l'os maxilaire inférieur, est déplacée par la contraction du digastrique.

6°. Le déplacement des portions divisées de la rotulle est produit par la contraction des muscles extenseurs de la jambe, & ceux du bras causent celui de l'olécrane.

Il faut observer qu'il n'est pas toujours possible de reconnoître le déplacement qui arrive aux fractures, on peut même le confondre avec le déplacement qui vient aux luxations, comme il arriva à *Galien* qui s'étoit fracturé laccromion, l'enfoncement qu'on trouva à l'articulation fit que l'on prit la fracture pour une luxation, la contusion, le gonflément, la douleur qui vient aux endroits fracturés, empêchent souvent de reconnoître l'espece de fracture & le déplacement des pieces fracturées.

On pourroit faire autant des différences des fractures qu'il y a des causes qui les produisent, & des os qui se fracturent; par les causes, on fait une différence essentielle de celles qui sont une suite des coups, ou des chûtes, de celles de l'explozion du feu.

Par rapport aux os, les fractures sont appellées simples, composées, & compliquées; on nomme fracture simple, celle qui arrive à la jambe, ou à l'avant-bras, quand il n'y a qu'un des deux os fracturés; composée, celle où les deux os sont fracturés, & compliquée, celle où il y a quelque accident, ou maladie, &c.

Il faut observer qu'il n'y a pas de fractures composées, quoiqu'il y ait plusieurs des os fracturés à la même partie, les fractures sont ou simples ou compliquées, nous allons examiner les moyens de les distinguer par les signes.

Des Signes.

Les ſignes des fractures ſe tirent de tout ce qui peut nous faire connoître qu'un os eſt fracturé, quelle eſt l'eſpece de fracture & le déplacement des pieces diviſées.

On diſtingue les ſignes des fractures en commémoratif, en diagnoſtics & en prognoſtics.

Les ſignes commémoratif nous apprennent tout ce qui a précedé la fracture, comme l'âge du ſujet, ſon tempérament; s'il étoit malade, quelle eſt l'eſpece de maladie, ſi lui ou ſes parens avoient des vices dans le ſang, s'il avoit quelque vice de conformation à la partie fracturée, quelle eſt la cauſe de la fracture & l'eſpece de cauſe, ſi c'eſt une chûte ou un coup; quelle étoit la ſituation de la partie lors de la chûte, comment il eſt tombé, d'où & ſur quoi.

Les ſignes diagnoſtics nous apprennent l'état préſent, & la nature des accidens primitif, & quels peuvent être les conſécutif, quelle eſt l'eſpece de fracture, & l'os fracturé, quel eſt le déſordre de l'os & la léſion des parties moles qui couvrent les os, ou les viceres qui ſont contenus dans les cavités oſſeuſes, comme ſont le cerveau dans les fractures du crâne, le poumon, le foie, ſous celles des cottes & du ſternum; la moëlle épiniere, dans les fractures des vertébres, & leurs apophiſes; la moëlle dans les os cylindriques dont la léſion eſt toujours dangéreuſe; mais comment reconnoître que la temble interne des os du crâne eſt fracturée, l'externe ne l'étant pas;

comment s'aſſurer de la fracture du ſternum de celle du col du fémur, après une grande contuſion, de celle de l'homoplate, du péroné vers ſa partie ſupérieuſe & de pluſieurs autres os fracturés après des chûtes ou des coups qui ont produit des gonflemens & des douleurs affreuſes; comment connoître que le tibia eſt fendu après un coup porté ſur la face antérieure de cet os, &c.

Il y a quatre ans que je fus appellé pour voir un homme qui avoit reçu un coup de marteau, ſur la partie moyenne du tibia, qui ne l'empêcha pas de marcher après le coup, mais il lui ſurvint nombre d'accidens, il fut porté à l'Hôpital où il mourut, on diſſequa la jambe, on trouva le tibia fendu de plus de quatre pouces; dans ce cas les os ne cedent qu'à des coups violens, il n'y a ni crépitation ni mouvement dans les endroits diviſés qui ſont des ſignes qui nous font connoître la plupart des fractures, comme nous le faiſons remarquer dans nos obſervations.

Les ſignes diagnoſtics des fractures ſont ou ſenſuels ou rationels, les ſignes ſenſuels ſont univoques ou équivoques.

Les ſignes ſenſuels équivoques, ſont la douleur, la difficulté du mouvement & le gonflement; ces ſignes ſont équivoques parce qu'on le remarque aux luxations, aux contuſions & aux fractures.

Les ſignes ſenſuels univoques ſe manifeſtent à la vue, au toucher & à l'ouie, &c.

A la vue, on voit la difformité; en comparant

la partie malade, avec celle qui ne l'eſt pas.

Au toucher on trouve les inégalités contre nature, l'on ſent & l'on voit que la partie plie & cede à la preſſion, à l'endroit diviſé l'orſqu'on a ſitué le malade & la partie que l'on fait tenir par un aide, & que l'on fait les mouvemens néceſſaires pour s'en aſſurer.

Par l'ouie, on entend le bruit ou crépitation que les inégalités des portions diviſées font entre elles, lorſque l'on tient les deux extrêmités de la partie fracturée, & que l'on fait faire quelques mouvemens ; on s'ent même, ſous la main, le froiſſement de l'endroit fracturé, ce ſigne eſt poſitif aux os cylindriques des extrêmités.

Il faut obſerver qu'il arrive quelquefois qu'après une chûte ou un coup porté ſur les cottes, il s'y forme un gonflement amphiſémateux, la coutuſion rend ces parties très-douloureuſes, & on entend un bruit ſemblable à celui de la crépitation, ce bruit eſt cauſé par l'air qui paſſe de cellule en cellule, & on l'obſerve également dans les grandes contuſions & dans les fractures auprès des articulations.

Le ſigne qui caractériſe mieux la fracture des cottes, eſt lorſqu'en les preſſant, & en ſuivant leur direction, l'on ſent que la cotte plie dans cet endroit, les malades ſentent quelque choſe qui les pique, &c.

En traitant en particulier les fractures des cottes, je rapporterai un exemple ſingulier, d'un homme qui ayant fait une chûte, ce fractura deux fauſſes cottes du côté droit, le foie fut

en partie écrasé, il ne paroissoit rien extérieurement, les douleurs étoit légeres, cet homme continua ces exercices ordinaires pendant quarante-six heures, il eut ensuite une foiblesse & mourut subitement.

Cet exemple & nombre d'autres prouvent que le grand désordre des os, ni des parties moles ne sont pas toujours accompagnés d'accidens apparens, sur-tout après les grandes chûtes, & les coups de feu, &c.

Les fractures qui arrivent à certains os ont des signes qui leur sont particuliers.

Prenons, pour exemple, les fractures des os de l'avant-bras, & celles de la cuisse.

1°. Si le cubitus est fracturé seul, le malade est privé du mouvement de flection à moins que la fracture ne fût à la partie inférieure.

2°. Si au contraire le radius est fracturé seul, le malade est privé du mouvement de prônation & de suppination, & quand les deux os sont fracturés, on ne peut pas rémuer l'avant-bras.

3°. Si le fémur est fracturé à la partie supérieure, le malade à la fesse un peu plus grosse, le pied & le genou tournés en dehors, & ne peut pas écarter la cuisse.

Quoique ces signes soient particuliers à ces fractures, je les ai remarqués aux grandes contusions qui arrivent sur le grand trochanter après les chûtes.

Voici ce que j'ai observé à une fracture transversale auprès du grand trochanter à un homme âgé de quatre-vingt ans, qui s'étoit jetté

du quatrieme appartement dans une Cour au mois d'Avril 1770.

Cet homme avoit tout le côté droit ékymoſé ; la jambe plus courte de deux pouces, le pied & le genou tournés en dehors, la partie ſupérieure & poſtérieure de la cuiſſe étoit noire & gonflée, & à la partie antérieure de l'articulation, il y avoit une petite tumeur dure de la groſſeur d'un œuf, je pris le pied, en le tirant doucement, la jambe s'alongea de plus de trois pouces & ſe tournoit en tout ſens, comme ſi cette extrêmité n'avoit tenu qu'à peu de choſe ; la dureté antérieure & ſupérieure ſe remuoit ſans changer de place, mais en faiſant certains mouvemens, le malade ſouffroit cruellement lorſqu'on le touchoit, il vécut quelques jours ſans que je fuſſe aſſuré ſi la cuiſſe n'étoit que fracturée ou luxée & fracturée.

Après qu'il fut mort, je diſſequai la cuiſſe ; j'ai trouvé le fémur fracturé tranverſalement au prés du grand trocanter ; le bout de la portion ſupérieure étoit en haut qui formoit la tumeur, les parties moles étoit noirâtres, flaſques, gorgées de ſang & de ſéroſité, il en exaloit une fétidité inſupportable, toute l'extrêmité étoit remplie des points gangrenus, &c.

Des ſignes pronoſtics.

Par les ſignes prognoſtics, on établit le jugement que l'on fait des fractures & des ſuites qu'elles peuvent avoir, mais ce n'eſt qu'après

avoir conſidéré les ſignes commémoratif, & les ſignes diagnoſtics, & en réfléchiſſant ſur chacun en particulier, en examinant l'os fracturé, la fracture elle-même, l'endroit où elle arrive; la léſion des parties moles, l'eſpece de cauſe, le vice de l'os, & les vices des liqueurs que l'on fait le pronoſtic.

Ce ne ſera qu'après ces conſidérations, que l'on pourra prévoir s'il y aura des accidens, ſi le traitement ſera long; & ſi la partie reprendra ſa figure naturelle, ou qu'elle en ſera la difformité & la ſuite.

Examinons chacun de ces ſignes, pour les rendre plus ſenſibles, & d'après les obſervations l'on établit,

1°. Que les fractures tranſverſales qui arrivent aux petits os d'un ſujet ni jeune ni vieux, qui n'a pas des vices dans le ſang, ni à l'os, & lorſqu'il n'y a ni léſion aux parties moles, ni déſordre à l'os, ſont les plus faciles a guérir.

2°. Les fractures obliques & en long, ſont plus difficiles à guérir que les tranſverſales.

3°. Les fractures compliquées de luxation ſont plus difficiles à réduire.

4°. Les fractures compliquées de contuſion ou de diviſion des parties moles, ſont plus longues & plus dangereuſes que les fractures dont nous venons de parler.

5°. Les fractures où il y a du déſordre dans les os & qu'il y a quelque vice dans la partie ſont toujours dangereuſes.

6°. Les fractures produites par l'exploſion du

feu, ſont toujours dangéreuſes, & ſouvent mortelles.

7°. Les fractures compliquées par le vice du ſang ſont plus ou moins dangéreuſes ſuivant l'eſpece de vice.

8°. Par rapport aux os fracturés, on obſerve que les fractures du crane ſont plus ou moins dangéreuſes ſuivant le déſordre des os où le progrès de la commation du cerveau, &c.

9°. Les fractures des vertebres ſont mortelles par la commotion, la compreſſion ou le déchirement de la moëlle épiniere.

10°. La fracture des apophiſes des vertébres eſt toujours dangéreuſe, par la contuſion ou la commotion des parties environnantes.

11e. La fracture des cottes du côté droit, ſont plus dangéreuſes que celles du côté gauche, par rapport au foie, dont la contuſion eſt plus à craindre que celles des autres viceres.

12°. La fracture du calcaneum eſt dangéreuſe par rapport à l'attache du tendon d'achille.

13°. Celle de la rotulle & de l'olécrane, par l'ankyloſe qui y eſt à craindre.

14°. La fracture du fémur eſt plus dangéreuſe que celle de la rotulle, quoique ſuſceptible de nombre d'accidens.

15°. La fracture du tibia eſt plus dangéreuſe que celle du péroné, & celle de l'humérus plus que celle de l'avant-bras.

16°. Par rapport à l'endroit fracturé, on remarque que les fractures qui arrivent aux extrêmités des os, ſont plus dangéreuſes que celles de la partie principale, à cauſe de l'ankiloſe qui eſt

à craindre, & des autres accidens qui ſont ordinaires, comme nous l'avons rapporté dans nos Obſervations.

17°. Celles qui arrivent à l'endroit des attaches des muſcles & des ligamens, ſont dangéreuſes par les douleurs & les convulſions qui y ſont ordinaires.

18°. Celles qui ſurviennent ſur des ſinus ou des trous par où paſſent des vaiſſeaux conſidérables, comme on le remarque au tibia & à l'os maxillaire, ſont à craindre par les hémorrhagies & l'anévriſme qui peut y ſurvenir.

19°. Par rapport aux accidens le prognoſtic doit varier, rélativement aux parties léſées, à la nature des accidens qui en dépendent & aux cauſes d'où ils proviennent.

Au mois d'Août 1757, on porta à l'Hôtel-Dieu un homme qui avoit reçu une balle à la partie moyenne & interne de la cuiſſe, qui avoit ouvert l'artere cruralle, le fémur étoit fracturé avec ſquilles, la balle avoit traverſé de l'autre côté de la cuiſſe, le malade ne ſe plaignoit que d'un engourdiſſement à toute l'extrêmité qui étoit froide & inſenſible, il y avoit des flictènes au pied, feu M. *Taillard*, *Lapujade & moi* fumes d'avis de faire l'amputation de la cuiſſe, l'opération fut faite de ſuite auprès du grand trochanter, le malade guérit.

On trouva un caillot dans la portion ſupérieure de l'artere au-deſſus du trou qu'avoit fait la balle de la longueur de deux pouces & autant dans le conduit inférieur; l'os éclaté & fendu juſques au-deſſus de l'endroit où il fut ſcié; ainſi

dans ce cas on peut dire que l'amputation eſt l'unique moyen que l'on peut employer, ſans quoi la fracture eſt mortelle.

Nous allons donner une courte idée des accidens ordinaires des fractures.

Des accidens des fractures.

Les accidens des fractures dépendent ou du vice du ſang, ou de la léſion des parties moles ou du déſordre de l'os.

Les accidens qui dépendent du vice des liqueurs ſont tous ceux qui retardent ou empêchent la formation du cal, ou qui altérent les os. ou bien qui augmentent les accidens qui proviennent de la léſion des parties moles (*a*).

Les accidens qui viennent de la léſion des parties moles, peuvent être diviſés en deux claſſes.

Les accidens de la premiere claſſe ſont ceux que la contuſion produit.

Ceux de la ſeconde dépendent de la diviſion des parties.

Les accidens de la premiere claſſe ſont différens, ſuivant les parties conteuſes & la cauſe externe.

La contuſion de la peau produit l'éréſipelle, le prurit & ſouvent les flictenes.

(*a*) Voyez les articles, carie, fragilité, exoſtoſe, &c.

La contufion du tiffu célullaire peut caufer le phlegmon & l'œdeme.

La contufion des mufcles, des tendons, des aponévrofes & des nerfs, occafionnent des douleurs, des mouvemens convulfifs aux parties bleffées, des convultions même, le déplacement des portions divifées, la paralifie & l'engourdiffement.

La contufion des vaiffeaux fanguins, caufe l'arrêt des liqueurs, d'où fuit l'engorgement, l'inflammation, les dépôts, les fuppurations & la gangrene.

La contufion du périofte, eft accompagnée des douleurs, elle eft ordinairement fuivie d'inflammation, quelquefois d'exoftofe, d'ankilofe & de carie.

La contufion de l'os peut caufer des exoftofes, des caries, altérer le fuc offeux & la moëlle, d'où peuvent provenir des abcès dans l'os ou dens le conduit des os cylindriques, & *l'efpina ventoza.*

Les accidens de la feconde claffe, viennent de la divifion des parties dont nous venons de parler, ils font en très grand nombre; mais comme on les a traités en vous parlant des plaies, rappellez-vous ce qu'on vous a dit dans le cours des opérations, nous nous bornerons à ceux de la troifieme claffe.

Les accidens qui dépendent du défordre de l'os, peuvent être divifés en trois claffes.

Dans la premiere on comprend ceux qui précédent la fracture, comme font l'exoftofe, &c. dont nous avons parlé en particulier.

Dans la ſeconde ſont les accidens, qui n'ont rapport qu'à la fracture même, on le remarque dans le premier inſtant de la diviſion de l'os, tels ſont la luxation & ceux qui proviennent de la contuſion & de la diviſion des parties, on les nomme accidens primitifs.

Dans la troiſieme claſſe ſont les accidens qu'on appelle conſécutif, c'eſt-à-dire ceux qui viennent pendant le traitement de la fracture & qui en ſont une ſuite.

Les accidens qui n'ont rapport qu'à la fracture viennent de l'endroit diviſé, de la figure, de la diviſion, du nombre des ſquilles, de leur figure, de leur éloignement & de leur ſituation.

Par l'endroit fracturé, nous avons dit que les fractures des extrêmités des os, celles qui avoiſinent les articulations, ſont toujours accompagnées d'accidens, par l'altération de la ſinovie, l'epanchement du ſuc oſſeux, d'où ſuit quelquefois l'ankyloſe & nombre d'autres accidens.

Pour la figure de la diviſion, l'on remarque lorſqu'elle eſt oblique, qu'il ſurvient le déplacement de l'os fracturé, & les inégalités des bouts diviſés piquent les parties environnantes; d'où ſuit la douleur, les tremouſſemens ou mouvemens convulſifs, l'inflammation, l'inſomnie, la fievre, les dépôts, &c.

Pour les ſquilles on obſerve que les accidens ſont différens, ſuivant le nombre ou la ſituation des ſquilles.

Par exemple, l'os peut être plus ou moins écraſé, comme il arrive quand une roue de char-

rette passe sur une partie, alors les fragmens déchirent la moëlle, piquent les tendons, ouvrent des vaisseaux considérables, d'où suit une foule d'accidens, comme le rapporte M. *Lamothe*, ou lors qu'une balle de plomb écrase l'os, les squilles piquent les parties molles, la commotion est une suite de ces fractures; les accidens sont encore à craindre, lorsqu'il y a de grands éclats, & qu'il faut emporter des pieces considérables des os, comme fit M. *Laquine*, & le malade resta boiteux, &c.

Voyez l'observation prise dans le Journal de Verdun, du mois d'Avril 1733, rapportée par *Planque*, tom. 24, dont nous rendrons compte.

Dans tous ces cas il y a des accidens à craindre, & les accidens seront différens suivant la nature des parties blessées, l'espece de cause ou par l'os même.

M. *Laquine*, Chirurgien Major de l'Hôpital du Roi à l'Isle de Rhé, a eu traité M. *Clausier*, Officier du Régiment de Foix, âgé de 16 ans, lequel étant tombé d'un bastion dans le fossé de la Citadelle, se fractura les deux cuisses, la gauche n'avoit qu'une fracture, mais la cuisse droite en avoit deux, l'os étoit fracassé d'environ quatre pouces, le tronc inférieur qui s'articuloit au genou étoit entierement fendu & formoit une fourche, & du tronc supérieur au-dessus du fracas, on tira cinq piéces d'os par la plaie, la tention des muscles resista aux extentions méthodiques pour faire la réduction, ce qui avoit déterminé l'amputation du membre; tout étant préparé pour la faire, on s'apperçut que le tronc

tronc ſupérieur étoit fendu juſques à cinq travers de doigt de ſon extrêmité, & la fente pénétroit juſques à la moëlle, ce qui fit juger l'emputation impratiquable ; d'ailleurs la fiévre & la diarrhée accabloit le malade, alors M. *Laquine* réſolut de dilater la plaie juſques à la fin du progrès de la fente, & de ſcier totalement l'os au-deſſus de cette fente ſur la partie ſaine, ſans emporter les chairs, ce qu'il exécuta le 28e. jour de l'accident.

Il mit enſuite cette cuiſſe dans une machine d'une pompe de navire, qu'il fit arranger pour pouvoir faire les panſemens, & tenir cette extrêmité dans un état d'extenſion permanente.

Lorſqu'il eut ſcié l'os, en comprenant les pieces oſſeuſes qu'on avoit tirées par la plaie, dans les premiers jours, la perte de l'os étoit de neuf pouces de longueur, de façon qu'il ne reſtoit plus de l'os que les deux bouts, longs d'environ cinq à ſix travers de doigt chacun ; après cette opération les accidens diminuerent, les deux petits troncs ainſi éloignés l'un de l'autre de neuf pouces, ont repouſſé, ont reproduit peu-à-peu ſept pouces d'os, ſe ſont inſenſiblement rejoints, le cal s'eſt fortifié, la plaie s'eſt cicatriſée & en ſept mois de temps, le malade a été guéri de ſes deux fractures, à cela près que la cuiſſe droite eſt plus courte que l'autre de deux pouces.

Cette obſervation préſente des réflexions bien eſſentielles, qui nous démontrent les forces de la nature & les reſſources que l'art peut lui prêter.

M. *Laquine*, après l'expoſé de cette obſerva-

vation, s'étant apperçu qu'on attribuoit le racourcissement du membre au défaut d'extension, a répondu dans le Journal de Verdun du mois de Juillet 1733, aux objections qu'on lui avoit fait : il est certain, dit-il, que je me suis servi de deux poulies d'une moufle démontée, portant chacune un point fixe opposé l'un à l'autre avec des lacs pour tenir les muscles dans une tention naturelle, j'emboitai toute la cuisse & la jambe dans une portion de pompe de navire accommodée exprès, & je n'ai pu empêcher que la cuisse n'ait été plus courte de deux pouces, il n'est pas question de blâmer la nature, continue M. *Laquine*, elle a fait plus que je ne croyez, &c.

L'auteur du Journal ajoute que dans tous ces cas, il faut suivre la méthode de M. Laquine, on évite par ce moyen l'emputation du membre, on doit espérer un succès heureux, si les deux extrêmités de l'os se sont conservées, l'on peut d'ailleurs prévenir le racourcissement du membre par le moyen des machines, qu'il ne faut pas même que la jambe soit privée du mouvement, il n'y a que la cuisse qui doit être emboitée dans la machine, & l'on peut faire fléchir la jambe sous la cuisse, pour éviter que le génou ne s'ankilose.

De la cure des fractures en général.

L'art & la nature concourent à la guérison des fractures.

L'art en reduisant les portions divisées des

os, en les tenant reduites & en corrigeant, ou en prévenant les accidens.

La nature en ſoudant les os diviſés, ou en fourniſſant des nouvelles ſubſtances, comme il arrive après la chûte des ſquilles.

Pour déterminer le choix des moyens qu'il faut employer dans la cure des fractures, il faut examiner ſi elles ſont ſimples ou compliquées.

Les fractures ſimples préſentent trois indications.

La premiere, de reduire les portions diviſées.

La ſeconde, de les tenir reduites.

La troiſieme, de prévenir les accidens.

Pour ſatisfaire à la premiere indication, il faut faire des extenſions, la contre extenſion & la conformation ou coaptation.

Par rapport aux extenſions, il y a trois choſes à obſerver.

La premiere, de ſituer le malade par rapport aux parties fracturées.

La ſeconde, de placer les aides.

La troiſieme, d'examiner les moyens qu'on doit employer pour faire les extenſions.

1°. On ſitue le malade relativement aux parties fracturées, ou couché ou aſſis.

On le couche ſur le bord de ſon lit pour réduire les fractures des extrêmités inférieures.

Si au contraire le bras, l'avant bras, la mâchoire inférieure, la clavicule ſont fracturées, on fait aſſeoir le malade ſur une chaiſe ſans doſſier.

2°. On place les aides, ou pour ſoutenir le

malade, ou pour soutenir les parties fracturées, ou pour faire les extensions.

1°. Pour soutenir le malade seulement, comme dans la réduction de la fracture de l'os maxillaire, où l'aide ne fait qu'assujettir la tête, tandis que l'opérateur en tirant le menton avec une main, fait l'extension & la conformation avec l'autre.

2°. Dans les fractures de l'un des os de l'avant-bras ou de la jambe, l'aide ne fait que soutenir la partie pendant que l'opérateur fait la réduction.

Pour la fracture de la clavicule, l'aide est placé à la partie postérieure du malade, il le tient par les deux épaules, & appuye le génou entre les deux homme-plates, & lui seul fait l'extension & la contre extension.

Dans les fractures des extrêmités si le fumur ou l'humerus sont fracturés, ou les deux os de l'avant-bras, ou de la jambe, on place les aides pour faire l'extension & la contre extension, les uns à la partie supérieure & les autres à l'extrêmité inférieure; il faut observer après qu'on a situé le malade & placé les aides, de donner à la partie fracturée, si c'est une des extrêmités, la situation naturelle.

Cela fait, si la cuisse est fracturée, on passe une serviette ou des lacs sous la cuisse saine, on les fait tenir par les aides qui sont préposés pour faire la contre extension.

Les aides qui sont placés à la partie inférieure, prenent l'extrêmité inférieure de la jambe & le pied pour faire les extensions.

Si au contraire l'humerus est fracturé, les aides tirant à eux le corps du malade font la contre extension, tandis que les autres aides qui tiennent le poignet allongent le membre, en le tirant vers eux font les extensions.

Mais avant de faire les extensions, il faut considérer l'os fracturé, si la fracture est transversale ou oblique, l'âge & le tempéramment du malade, la résistance que peuvent opposer les muscles, les cas où les mains des aides peuvent suffire, ceux où il faut employer les lacs & les machines, les avantages & les accidens qui peuvent prévenir des extensions.

Les extensions sont des moyens communs pour la réduction des fractures & des luxations ; les précautions générales sont les mêmes dans l'un & l'autre cas.

Les mains, les lacs ou les machines, sont les moyens qu'on emploie à étendre ou à retenir les membres démis ou fracturés.

On les applique pour faire l'extension à l'extrêmité du membre luxé ou fracturé ; par exemple, aux malléoles ou au pied, si la cuisse est fracturée ou luxée.

Au poignet, si l'humerus est fracturé ou que la tête de l'os soit sortie de la cavité glénoïde de l'homoplate.

Les forces qui font la contre extension doivent être appliquées loin du membre fracturé ou luxé.

Par exemple, dans la fracture ou luxation du fémur du côté droit, on doit mettre les lacs entre la cuisse gauche, pour que les muscles

aient la liberté de s'allonger & de céder à la force des extensions.

Si l'humerus est luxé ou fracturé, on applique les forces des contre-extensions sur les dernieres des vraies côtes, par cette précaution, & en donnant la situation naturelle au bras, c'est-à-dire de le laisser pendant, faisant faire divers mouvemens à cette partie pendant les extensions, alors les muscles cédent à la force des aides, la tête se dégage, & l'on fait la réduction avec facilité : c'est un fait que j'ai éprouvé dans plusieurs luxations récentes.

Il est vrai que si la luxation est ancienne ces moyens sont insuffisans. J'ai vu plusieurs fois la machine de M. *Petit* manquer, celle de M. *Portail* n'a pas eu plus de succès à un malade à l'Hôtel-Dieu (*a*) ; les moufles furent aussi insuffisantes à une luxation du bras : nous en rapporterons les observations.

C'est d'après ces exemples que j'ai fait faire la machine que je vous ai démontré, elle m'a paru préférable à celles que j'ai vu employer ; l'expérience seule peut confirmer mon opinion ou m'en désabuser.

Cette machine peut être également employée pour la réduction de la luxation de la cuisse & pour celle du bras, de même que pour les fractures de la jambe & de la cuisse ; en se servant de cet instrument les forces sont éloignées de l'endroit luxé & les muscles ne sont pas com-

---

(*a*) Le mois de Février 1768.

primés ; d'ailleurs les forces de cette machine ſont très-conſidérables, & l'on peut les graduer : voilà un premier avantage.

Le ſecond, ſe tire de la ſtructure des parties ; ſuppoſons une luxation du bras, où les forces des aides ſeroient inſuffiſantes pour faire l'extention, en ſuivant les préceptes tant recommandés par le plus grand nombre des auteurs, qui conſeillent de paſſer une bande ſous l'aiſſelle, dont on embraſſera le corps pour l'attacher à un corps fixe, & de mettre les lacs à la partie inférieure de l'humus que l'on fera tirer par des aides ou par des machines (*a*).

Cette méthode paroit avoir pluſieurs inconvéniens ; le premier dépend de la bande qui fait la contre extenſion ; le ſecond, des lacs qui font l'extenſion, d'un côté les muſcles qui ſont ſous les lacs ſont comprimés, & ne peuvent céder qu'à une force conſidérable, en gliſſant entre l'os & la bande, comme une corde qui ſeroit preſſée, ne gliſſe ſur une poulie qu'avec peine : premier inconvénient.

Le ſecond dépend de ce que les lacs ſont trop près de l'endroit déplacé ; on a obſervé qu'il falloit douze fois plus de force pour allonger un muſcle ainſi lié, qu'il n'en faut pour en étendre pluſieurs depuis leur origine juſques à

(*a*) Voyez la planche où eſt lamby en place & le bras attaché, pag. 514 du premier volume des inſtitutions de Chirurgie de Heiſter.

leur incerſſion, en appliquant les lacs aux parties éloignées des endroits luxés ou fracturés ; en ſe ſervant de la machine que j'ai propoſé, les muſcles ne ſont ni liés ni comprimés.

Ces précautions ne ſont pas les ſeules qu'il faut prendre pour faire les extenſions ; l'opérateur doit être attentif, 1°. qu'elles ſe faſſent doucement & ſans ſécouſſe. 2°. Qu'elles ſoient proportionnées à la force des muſcles.

3°. Qu'elles ſoient ſuffiſantes pour pouvoir faire la réduction des portions diviſés ou démiſes.

La conformation ou l'arrangement des os fracturés eſt dans nombre de cas très-difficile, ainſi qu'on le remarque aux os qui ſont couverts de pluſieurs muſcles, comme ſont ceux de la cuiſſe ; qui ne permettent pas de faire une preſſion exacte ſur l'endroit diviſé, ni de reconnoitre ſi la conformation eſt bien faite ; il faut obſerver en replaçant les os de ne point engager entre les portions diviſées aucune des portions molles, ce qui ne manqueroit pas de cauſer la douleur & ces ſuites, que l'on ne pourroit calmer ni prévenir l'inflammation, que par de nouvelles extenſions en déplaçant les os, afin de dégager les parties qui ſe trouveroient pincées.

La conformation ſe fait avec les doigts aux fractures des petits os, avec la paume des mains aux grands, & avec les inſtrumens quand les portions diviſées ſont enfoncées, comme il arrive aux fractures des os plats, & en faiſant faire certains mouvemens aux parties, comme dans les fractures des os de l'avant-bras, de la jambe de la pophiſe zigomatique, &c.

L'on

L'on reconnoit que la conformation eſt bien faite quand la partie a la figure naturelle, que les douleurs ont diſcontinué, & lorſqu'en paſſant les doigts le long de l'os, on n'y reconnoit pas aucune inégalité contre nature.

On ſatisfait à la ſeconde intention, en tenant les os réduits par les appareils & la ſituation.

Cure des fractures compliquées.

Les fractures compliquées ſont des maladies les plus graves, & celles qui préſentent les plus grandes difficultés pour le traitement; telles ſont celles où il y a quelque virus à détruire, comme le vénérien, le ſcorbutique, le ſcrophuleux, le cancéreux, & tous ceux qui peuvent occaſionner une cachochimie, & empêcher ou retarder la formation du cal.

Les fractures ou les parties moles ſont conteuſes ou diviſés, produiſent des accidens plus ou moins graves ſuivant les parties bleſſées, le déſordre de l'os en produit auſſi; nous l'avons déja obſervé.

Suppoſons que nous avons à traiter une fracture compliquée par le vice du ſang; dans ce cas, il faut d'abord remettre les os dans leur ſituation naturelle, & les-y maintenir par les moyens convenables, & en même-temps on travaille à détruire le vice par les remedes appropriés à chaque eſpece.

Il faut obſerver que ſi les vices, par leurs progrès, ont produit un déſordre conſidérable aux os ou aux parties moles, la fracture qui y ſur-

vient est souvent incurable : prenons pour exemple celles qui arrivent aux os de la jambe, s'il y a une carie à l'extrêmité de cet os, & si les articulations sont délabrées ; dans ce cas, quoiqu'on soit assez heureux de détruire le vice général & la carie même par les moyens dont nous avons parlé en traitant la carie, le malade guérira de la fracture, mais il sera privé du mouvement de cette partie par l'ankilose qui y succéde. (a)

Si au contraire le vice général n'est qu'adouci sans être détruit, il peut augmenter les accidens, mais on doit l'éviter autant qu'il est possible ; on est obligé d'en venir à l'amputation, parce que cette opération ne réussit ordinairement qu'autant que l'on a détruit le vice des humeurs ; combien d'exemples nous pourrions rapporter des opérations malheureuses dans ce cas.

Nous avons dit que la lésion des parties molles & le désordre de l'os produisent des accidens dans l'instant de la fracture ou pendant le traitement, on les a distingués en primitif & en consécutif ; il faut d'abord faire attention à l'espece des causes & à la nature des parties lésées, par exemple s'il y a fracture & luxation, il faut commencer par réduire la luxation & ensuite la fracture : mais cette pratique ne peut avoir lieu dans tous les cas, si la fracture est à la partie supérieure de l'humérus, on commence dans ce cas par réduire la fracture, & pendant que le

(a) Voyez carie & ankylose, &c.

cal se forme, on tient sur l'articulation des remedes pour tenir les ligamens souples & pour prévenir l'épaississement de la sinovie, &c. éviter l'ankylose, si les fractures sont produites par des grandes chûtes ou par l'explosion du feu; elles sont ordinairement accompagnées de contusion de commotion, &c. (*a*)

Si dans le cas où il n'y a ni place ni gouflement, & que l'on voit qu'il y ait commotion, il faut commencer par remettre la fracture, & ensuite on fait des saignées, on prescrit une boisson abondante & légerement vulnéraire, on fait des frictions seches sur les parties; on y met des liqueurs spiritueuses pour atténuer les liqueurs qui sont en partie arrêtées dans les vaisseaux, & par ces moyens on redonne aux muscles, aux nerfs & aux vaisseaux leur élasticité; on rétablit leurs fonctions & l'on suspend quelquefois les suites de la commotion, si la contusion intéresse les ligamens, les tendons, les muscles, les vaisseaux, ces parties sont crispées, leur partie organique en partie détruite, la substance circonvoisine de la contusion s'engorge par la rupture des vaisseaux, le systême général des solides étant violemment frappé, sont attrits, produisent la stupeur dans une grande partie du genre nerveux, l'éretisme y succéde, les divulsions se communiquent aux membranes du cerveau, d'où viennent les inquiétudes, les insom-

(*a*) Voyez le Mémoire par M. Lecat sur les plaies d'armes à feu; M. *Ledran*, &c.

nies, les mouvemens convulsifs, la douleur, la fiévre, l'inflammation, la gangrene, les dépôts, les méteſtaſes, l'atrophia; l'inſenſibilité, &c.

Accidens que l'on provient quelquefois par les remedes dont nous venons de parler, lorſqu'ils ſont employés à temps; mais quand ces moyens ſont inſuffiſans, ſi l'engorgement devient inflammatoire, qu'il préſente un caractere d'une gangrene profonde, il faut pratiquer des ſcarrifications, des taillades même; pour dégorger les vaiſſeaux, les muſcles, les ligamens & les aponeuroſes, qui ſont en partie étranglés, & procurer par ces moyens la ſuppuration des parties contuſes, relacher les ſolides & redonner au yſtême nerveux leur fonction; l'on aide l'effet ſde ces moyens par les lotions de quinquina, d'eſcordium, de camphre infuſé dans du vin blanc; & l'on met ſur les inciſions qu'on a faites des plumaceaux trempés, dans un mêlange d'eſprit de térébanthine, d'extirax & de quinquina, & en même-temps on fait prendre intérieurement aux malades une infuſion de chicorée & de quinquina pour faciliter le dégorgement des parties, rétablir l'action des ſolides, & prévenir par ces remedes des fontes exceſſives.

Il arrive quelquefois que tous ces moyens ſont ſans effet, & les reſſources de la nature inſuffiſantes; dans ce cas l'amputation devient indiſpenſable, je ne parlerai pas de la diviſion des parties moles, ni des accidens que cette ſolution

occasionne, on vous les a démontrés dans le cours des opérations, de même que les moyens d'y remédier; mais n'oubliez pas, Messieurs, que l'on vous a fait remarquer que l'émorrhagie & la douleur sont les accidens les plus urgens & auxquels il faut remédier promptement; examinons à présent comment il faut remédier aux désordres qui viennent de l'os même.

Nous avons dit qu'il y a des accidens occasionnés par les maladies de l'os qui ont précédé la fracture, comme la carie l'exostose, la luxation; l'ankylose & le rakitis, &c.

Il est aisé de comprendre que dans tous ces cas on est obligé d'attaquer ces maladies, en même-temps qu'on travaille au traitement de la fracture; & pour cet effet, il faut après avoir fait la conformation, employer le bandage à 18 chef, ou les machines pour maintenir les portions divisées & avoir la facilité d'y appliquer les remedes convenables, nous en rapporterons des exemples en les traitant en particulier, nous avons dit aussi que la fracture étoit compliquée par sa situation, par sa figure & par ces fragmens.

Nous avons déja parlé des deux premiers, il nous reste à vous entretenir du troisieme, à l'égard des esquilles, la fracture n'est dite compliquée par rapport aux fragmens osseux par les accidens qu'ils peuvent causer; ces portions osseuses occasionnent des accidens de quatre manieres.

La premiere par le nombre.

La seconde par leur éloignement.

La troiſieme par leurs pointes.

La quatrieme par rapport au périoſte.

La premiere par rapport au nombre des ſquilles, on conclud que plus il y en a, plus le déſordre de l'os & des parties moles eſt conſidérable, & plus on a des accidens à craindre, comme on le remarque après un coup d'arme à feu qui a écraſé les os, ou une roue de charrette, dans ce cas les parties moles ſont comme hachées & toute la ſubſtance oſſeuſe briſée, dans ce cas on a plus de la peine à remettre chaque piece à ſa place.

La ſeconde par rapport à l'écartement; on conçoit que plus les ſquilles ſont éloignées du corps de l'os, plus elles préſentent des difficultés, ſoit pour les ajuſter à l'os, ou pour les tirer au-dehors, & les difficultés ſont plus ou moins grandes ſuivant les parties dans leſquellles elles ſe trouvent engagées, & les ouvertures qu'il faut faire pour les ſortir.

La troiſieme, la pointe des ſquilles produiſent des accidens plus ou moins dangéreux, ſuivant les parties qu'elles piquent, quand ce ſont les tendons qui ſont léſés, elles cauſent des douleurs aigues & des convulſions, ſi ce ſont des vaiſſeaux conſidérables des hémorrhagies ou des anévriſmes; pour remédier à ces accidens, il faut couper les pointes des ſquilles avec des tenailles inciſives, ou les ôter au-dehors par les moyens ordinaires, & enſuite on remédie au déſordre des parties bleſſées, rélativement aux parties mêmes.

La quatrieme les squilles produisent des accidens par rapport au Périoste; comme par exemple quand elles le piquent & le déchirent, alors la douleur est considérable, si elles en sont séparées, elles peuvent occasionner des abcès; dans ce cas, on doit les sortir au-dehors & les regarder comme corps étrangers, mais les accidens seront encore plus considérables, si les pointes de ces fragmens pénétrent dans le conduit osseux des os cylindriques, si la moëlle & les membranes qui la contiennent sont piquées, contuses & déchirées; ce dernier cas présente un nombre de difficultés, soit pour prévenir l'altération de la moëlle, soit pour sortir les squilles, soit enfin pour faire les extensions, la conformation & l'application de l'appareil convenable; enfin, quand on a remédié aux accidens primitifs par tous les moyens, on détermine ce qu'il faut faire pour prévenir les consécutifs; mais après qu'on a remis les parties dans leur situation naturelle, il nous reste encore à considérer comment la nature peut réparer le désordre de l'os, & par quels moyens l'art peut tenir les parties dans une situation naturelle pendant la formation du cal, nous allons traiter ces deux objets séparement.



OBSERVATIONS

Sur la formation du cal.

LA diviſion des parties moles, & celle des parties dures, ont donné lieu à bien de ſyſtêmes, pour expliquer comment une plaie, avec perte de ſuſtance, ſe répare, & par quel mécha niſme la cicatrice ſe forme.

Les fractures avec perte de ſubſtance, n'offrent pas moins de difficultés pour dévoiler les ſécrets de la nature, laquelle réproduit les portions des os, qui manquent, & ſoude celles qui ſont diviſées au moyen du cal; il eſt vrai qu'il eſt du cal comme de la génération, & il faut admirer les opérations de la nature, & ſe taire ; comme le cal a donné lieu à pluſieurs ſyſtêmes, qu'il ſeroit trop long de rapporter ; nous allons vous en donner une idée : pluſieurs Auteurs ont attribué aux ſucs oſſeux, la formation du cal, les autres au contraire, au perioſte ; parmi les premiers, ſont, *Hildan*, *Fabriſſe*, *d'Aquapendente*, *Paré*, *Petit*, *Simon*, *Suë*, *Duvernay*, *Haller*, &c. ils aſſurent que le ſuc oſſeux opére ce chef d'œuvre.

Meſſieurs du *Hamel* & de *Buffon*, ſoutiennent que le périoſte ſoude les os fracturés & répare les portions que la carie a détruit, & l'un &

l'autre de ces ſyſtêmes ſont également étayés de pluſieurs obſervations.

On lit dans les premiers, que les ſucs oſſeux coulent des vaiſſeaux diviſés, & des fibres oſſeuſes, entre les portions fracturées, & peu-à-peu ces ſucs s'y épaiſſiſſent, ſoudent les os fracturés par le moyen du cal, ils ajoutent que ſi les ſucs oſſeux ſont altérés par les vices du ſang, comme le ſcorbutique, ou autres; les fractures ne ſe réuniſſent qu'autant que l'on ait extrait de la maſſe générale des liqueurs, les vices dont nous venons de parler; de là on conclud que les ſucs oſſeux forment le cal, le périoſte ſert à les contenir comme une eſpece de moule; Mr. Hériſſant aſſure que la partie crétaſſée forme la dureté des os & celle du cal, &c.

Mr. du *Hamel* aſſure que le périoſte eſt l'organe eſſentiel de l'oſſification, de la régénération des os, & de la formation du cal, &c.

On lit dans les ouvrages de Planque une obſervation ſinguliere, un jeune officier étant tombé d'un baſtion dans les foſſés de la Citadele, ſe fractura les deux cuiſſes, il fut ſoigné par Mr. de *Laquine*, ce Chirurgien fit la réduction de l'une; mais le fracas de l'autre étoit ſi conſidérable, qu'il fut obligé de ſcier neuf pouces du fémur, il ne reſtoit que les extrêmirés de cet os, les moyens qu'il employa pendant ſix ou ſept mois concoururent à la formation, d'environ ſept pouces de nouvel os, à la place du premier, le malade en fut quitte pour être boiteux.

Vedelius, dans la 148e. obſervation, rapporte, qu'un jeune homme de vingt ans, ſe fractura

la cuisse en deux endroits, après deux mois la portion du milieu entre les deux fractures, se sépara de la longueur de cinq pouces, néanmoins la réunion s'en fit.

Dans l'une & l'autre de ces deux observations, la plus grande portion de l'os avoit été emportée avec le périoste; il n'a pu opérer ni la régénération du nouvel os, ni celle du cal.

Il paroît que dans ce cas les sucs osseux doivent couler des deux extrêmités restantes des os, pour se déposer peu-à-peu à la place qu'occupoit l'os, les parties moles devoient servir à le mouler, & ensuite, les sucs ou la partie crétassée s'étant durcis, avoient acquis la dureté de l'os; mais dans cette supposition, il se présente une difficulté.

Si les os, sont nourris par les sucs qui sont portés par les vaisseaux sanguins, & si la circulation se fait dans les os, comme dans les autres parties, le nouvel os formé par les sucs, doit être privé de la circulation; puisque les sucs n'ont pas des vaisseaux d'aucune espece: d'ailleurs le cal y forme un corps intermédiaire entre les parties qui avoient été divisees.

Cependant on observe qu'après la guérison des fractures, les parties reprennent leurs fonctions, & dans nombre de cas, il n'y paroit aucune difformité, les portions divisées tant inférieures que supérieures, quoique soudées, par le cal, ou réproduites, comme nous l'avons dit, sont nourries par les sucs, comme aux autres os.

OBSERVATIONS.

Par l'opération du trépan, on emporte le péricrâne & l'os, cependant l'ouverture ſe ferme, il vient une nouvelle ſubſtance oſſeuſe, où il ne reſte que la difformité de la cicatrice, & la perte des cheveux.

Au mois d'Août 1767, le fils d'un Négociant de cette ville, ayant fait une chûte, ſe fractura le parietal, les accidens déterminerent de trépaner le malade après le premier jour, je reconnus que le bord interne de l'os ſe rétréciſſoit, la dure mere s'y coloit, il paroiſſoit ſur cette membrane de petits bourgeons charnus; qui augmentoient à proportion que l'ouverture diminuoit, la table externe fut plus longue à ſe fermer, & quoiqu'il y eût du péricrane d'enlevé aux environs du trou du trépan, l'os ne s'exfolia pas, il ſe leva ſur l'os des petits bourgeons, le péricrane s'étendit peu-à-peu, les bourgeons s'applatirent, & ſe joignirent à ceux qu'il y avoit au centre, le péricrane couvrit cette nouvelle ſubſtance, laquelle ſe durcit peu-à-peu; le jeune homme fût après quarante jours comme avant ſa chûte.

Dans ce cas, il ſemble que la dure mere avec le perioſte interne ait formé les premieres trames du nouvel os, les bourgeons oſſeux ſe formerent par-tout, le péricrane en ſe développant a fini ce chef-d'œuvre de la nature.

On remarque dans pluſieurs fractures compliquées, qu'il y a des portions d'os, où le périoſte eſt déchiré, quelquefois détruit par des ſuppura-

tions, cependant il ne ſe fait pas d'exfoliation ſenſible, l'âge, le tempérament, la bonne diſpoſition des ſucs, peuvent opérer cette varieté; aux uns les os ſe ſoudent ſans qu'ils s'exfolient, aux autres, il ſe forme une exfoliation plus ou moins conſidérable; cette exfoliation ne peut ſe faire que par l'oſſiliation des vaiſſeaux de la membrane cellulaire qui opérent la ſéparation de la portion alterée, comme on le remarque à la ſéparation d'une eſcarre gangréneuſe.

Dans les fractures où il y a des eſquilles, s'il y en a qui ſoient ſéparées du périoſte, elles ne s'adaptent plus au corps de l'os, on les ôte, & on les regarde comme des corps étrangers; celles qui tiennent au périoſte ſe greffent à l'os; le périoſte concourt dans ce cas à y réunir cette eſquille.

Dans les fractures avec plaie, l'os dépouillé du périoſte, ſe carie & s'exfolie, on remarque que la plaie ſe retrécit par les bords, le périoſte s'étend peu-à-peu ſur l'os, & dans le centre de la plaie de l'os, on voit bourgeonner des petites houpes oſſeuſes ou points blanchâtres, tirant ſur le rouge, qui ne paroiſſent être que des productions de la membrane cellulaire & ſon alongement de même que celui des ſes vaiſſeaux.

Dulaurens rapporte que la fracture ni la carie aux dents, ne ſe guérit pas, parce qu'elles ne ſont pas couvertes du périoſte.

Le mois de Juin 1766, Mr. *Montels*, rue du Canard, fit une chûte ſur un eſcalier de pierre, donna avec le bord inférieur du menton, contre

une marche de pierre, quatre dents, tant inférieures que ſupérieures, ſe fendirent, le malade reſta pluſieurs heures ſans connoiſſance, il ſortit plus d'une palette de ſang de chaque oreille, il fut ſaigné trois fois, au pied, en ſix heures de temps, les accidens ceſſerent; mais les dents ont reſté partagées, ont jauni & ſont par temps douloureuſes; ces obſervations ſemblerent prouver que le périoſte eſt l'organe eſſentiel de la formation du cal & de la régénération des portions oſſeuſes que la carie a détruit.

Le mois de Juin 1768, je fis la réduction d'une fracture tranſverſale à la partie moyenne de la cuiſſe à l'enfant du ſieur Montels, quelques jours après, il lui ſurvint la rougeole, il en fut malade pendant près d'un mois, ayant défait l'appareil le 25e. jour, je trouvai la cuiſſe comme lors que j'en avois fait la réduction; c'eſt-à-dire, ſans que le cal eût aucune conſiſtance, ayant remis l'appareil, un mois après que l'enfant fut guéri de la rougeole, ayant lévé l'appareil je trouvai la cuiſſe guérie.

J'attribué au vice de la rougeole le rétardement du cal, & je crus que la nature n'avoit travaillé à la réunion des os, qu'après la guériſon de la rougeole.

Au mois d'Août 1768, un Négociant de cette ville, alloit aux bains d'Uſſat, en paſſant ſur le pont de Saverdun le Carroſſe ſe verſa, le malade ſe fractura la clavicule, la réduction en fut faite par Mr. *Calvel*, un mois après il revint à Toulouſe, il ſurvécut cinq mois après la chûte; mais le cal ne ſe forma pas; j'attribué le défaut

du cal au vice ſcorbutique, qu'il avoit depuis plusieurs années.

Mr. *Meat*, rapporte que le vice ſcorbutique empêche la formation du cal : un Matelot ayant une fracture, la réduction en étant faite, le cal formé, cet homme prit le ſcorbut, le cal ſe diſſout, on en fit la réduction une ſeconde fois, & le malade ne guérit de la fracture qu'après la guériſon de le ſcorbut.

Il y a trois ans que je fis la réduction d'une fracture compliquée des os du nez, à un ancien Capitoul, âgé d'environ 84 ans, il avoit depuis nombre d'années une humeur dartreuſe aux oreilles, la ſuppuration qui ſurvint à la plaie du nez, ſupprima cet ancien égoût, le nez ſe gonfla, & le cal ne ſe forma qu'autant que j'eus appliqué les véſicatoires derriere les oreilles & que la ſuppuration y fut établie.

L'humeur dartreuſe empêchoit la réunion des os, & cauſoit l'inflammation & les douleurs au nez.

J'ai vu une fille à l'Hôtel-Dieu St. Jacques, s'étant fracturée le bras, il s'y forma un dépôt qu'il fallut ouvrir, il ſuppura pendant pluſieurs mois, le bras s'étoit extrêmement maigri, l'avant bras étoit œdematié ; mais la fracture ne s'étoit pas réunie depuis huit ou neuf mois, ce qui la détermina à venir à l'Hôpital ; on fit faire un canal de fer blanc, on lui doucha le bras, on ſitua l'avant-bras plus élevé que le bras, les douches, les bains & la ſituation guérirent cette fracture, & le bras reprit ſa groſſeur ordinaire.

Ruich, rapporte que dans l'eſpace de trois ans,

la fracture des os de la main d'un homme ne s'étoit pas réunis; *Boërrhaave* a vu les os de l'épaule d'une femme où le cal ne s'étoit pas formé; on lit dans M. de *Buffon*, qu'un paysant s'étoit fracturé l'avant-bras où le cal ne s'étoit pas formé, il plioit cette extrêmité à l'endroit de la fracture, comme s'il y eût eu une articulation; nous avons fait observer que le vice cancéreux causoit la fragilité, & la fragilité produit des fractures incurables où le cal ne se forme pas solidement.

J'ai vérifié plusieurs os fracturés & mal réduits, (*a*) cependant le cal s'y étoit formé; voici ce qu'on remarque à deux fémurs, que j'ai partagés pour reconnoître le désordre du conduit osseux & le progrès de l'ossification.

L'un de ces os avoit été fracturé un peu obliquement vers la partie moyenne & supérieure, le bout divisé de la portion inférieure avoit glissé sur la partie interne & supérieure d'environ deux pouces, le bout divisé de la portion supérieure forme une éminence de l'épaisseur du corps de l'os, on y voit un bord aigu, l'on y remarque plusieurs éminences osseuses, & plusieurs petits trous, le conduit médulaire est fermé par une croute osseuse fort mince.

Le bout divisé de l'os inférieur qui est à la partie interne, forme aussi une éminence hérissée de plusieurs points osseux.

(*a*) Voyez les Observations, sur les effets du vice cancéreux.

A côté de ces petites productions, & à l'endroit où le bout de l'os c'est soudé avec la portion supérieure, l'on voit, des trous, des conduits, & des fentes, qui vont se perdre dans la sustance du cal, lequel a deux pouces, de long, l'os entier forme au-dessus du cal, dans la partie interne & supérieure une courbure, & dans la partie extérieure de la cuisse une éminence.

L'os scié dans sa longueur, & le cal partagé par le milieu, on remarque que la partie spongieuse du conduit osseux, de la portion supérieure, est en partie détruite dans la longueur de quatre pouces du côté de la fracture, le bout est éloigné du corps de l'os inférieur de près d'un pouce, l'espace est rempli par une substance un peu spongieuse, d'environ demi pouce, ensuite le reste du cal qui a soudé les deux os, ne semble former qu'un même os aussi solide que l'os même, où l'on voit quelques petits trous ; le côté de l'os où le bout inférieur, c'est greffé est un peu plus épais que le côté opposé.

L'extrêmité supérieure de l'os inférieur, est remplie d'une substance compacte & très-unie d'environ un pouce & demi, vers la partie supérieure, l'union des deux os, ne semble être qu'une même substance, vers le milieu du cal paroît un peu spongieux ; la partie de l'os opposée à celle qui c'est colée à l'os supérieur, est beaucoup plus épaisse, & cette épaisseur diminue à proportion qu'elle s'éloigne du cal.

La ſubſtance ſpongieuſe du conduit médulaire, eſt en partie détruite dans la partie ſupérieure de cet os.

Le ſecond os, quoiqu'auſi long que le premier, eſt plus grellé, eſt plus leger, il a été fracturé vers la partie moyenne un peu ſupérieure, la facture paroît avoir été un peu oblique, mais le déplacement eſt ſi conſidérable, que l'os inférieur c'eſt gliſſé ſur la portion entérieure de la portion ſupérieure plus de cinq pouces, de ſorte que le bout inférieur forme au milieu de l'os une éminence très-conſidérable, le bout diviſé c'eſt éloigné du corps de l'os de plus de demi pouce, il y a un vuide aſſez conſidérable, ſur l'éminence ſupérieure, il y a pluſieurs petits trous; au-deſſous & ſur le même os, eſt une fente d'environ, quatre lignes, qui pénétre dans le conduit médulaire.

La partie interne de l'os inférieur, eſt aſſez unie, à la partie inférieure du bout ſupérieur, ſe trouve une eſpece de roche oſſeuſe inégale, où l'on remarque pluſieurs productions oſſeuſes plus ou moins groſſes, il y en a de pointues, de plates, a côté de ces éminences, oſſeuſes eſt un grand trou ovale, qui va dans le conduit médulaire, il y a auſſi d'autres trous à l'extrêmité de l'os qui ſe communiquent au conduit oſſeux.

L'os partagé laiſſe appercevoir, que les portions diviſées ayant été appliquées l'une contre l'autre s'y ſont greffées, & la ſubſtance qui les unit eſt un peu ſpongieuſe.

Le réſeau du conduit médulaire de l'os infé-

rieur eſt en partie détruite dans toute l'étendue du cal, l'extrêmité inférieure de l'os ſupérieur eſt preſque détruite dans l'étendue de trois pouces, & c'eſt dans cet endroit que ſe trouve le grand trou dont nous avons parlé.

Ce ne ſont pas les ſeules pieces oſſeuſes que j'ai examiné après avoir été fracturées, où le cal s'eſt formé, quoique la conformation en eût été mal faite. J'ai vu d'autres os, quoique bien réduits, qui ne s'étoient pas ſoudés; je vous laiſſe, Meſſieurs, le ſoin d'analyſer tout ce que la formation du cal préſente, & principalement d'étudier les ſavans Mémoires par MM. *Duhamel*, *Pibrac*, *Haller*, &c. qu'ils ont donné ſur les os & ſur le cal.

Réſumption.

1°. Il paroit que pluſieurs parties concourent à former le cal; dans l'opération du trépan nous avons remarqué que le trou oſſeux ſe retréciſſoit peu-à-peu, il paroiſſoit que la dure mère, avec le perioſte interne, les membranes médulaires formoient les premieres trames de la ſubſtance oſſeuſe.

2°. La ſubſtance ſpongieuſe des os, étant tapiſſée des membranes & des vaiſſeaux de toute eſpece, s'alongent, ſe développent de même que les fibres oſſeuſes & les mambranes, les ſucs moëlleux & cretaſſés qui coulent dans ces vaiſſeaux, ſe dépoſent de toutes parts comme une eſpece de roſée, pour former les bourgeons oſſeux dont nous avons parlé.

3°. Le périoste & ses vaisseaux se développent aussi, s'alongent sur les bords divisés, les sucs qui coulent dans les vuides se collent aux feuillets membraneux, & aux vaisseaux qui en émanent, de même qu'aux portions divisées, pour les unir comme une espece de glutin, peu-à-peu ce glutin ou suc osseux, ou terrestre, de même que les membranes se durcissent, forment la nouvelle substance osseuse; comme au malade dont parle M. de Laquine, où il ne restoit que les deux extrêmités du fémur, qui produisirent le nouvel os, ou la substance intermédiaire.

5°. Mais à mesure que ce développement se fait, les vaisseaux s'anastomosent à ceux qui leur répondent, conservent leur calibre pour établir une circulation au nouvel os.

6°. Dans les fractures obliques des deux fémurs dont nous avons parlé, la portion inférieure étoit remontée sur la supérieure près de six pouces; dans ce cas les deux périostes étoient appliqués l'un contre l'autre, ils formoient la substance intermédiaire, ces membranes se sont unies & ossifiées, & ne paroissent former qu'une même substance avec l'os.

Le cal de l'un & de l'autre de ces deux os, offre une infinité d'observations importantes.

8°. Mais d'où dépend cette différence de temps que la nature emploie pour souder les os, pour que le cal ait acquis cette solidité nécessaire, qu'il permette aux malades de reprendre les fonctions de leurs parties.

Remarques.

9°. Il y a lieu de préſumer que ces variétés dépendent d'un nombre de cauſes ; 1°. comme de l'âge du ſujet ; 2°. des os fracturés ; 3°. des parties des os fracturées ; 4°. de l'eſpece des fractures ; 5°. de leurs cauſes, 6°. & des maladies qui le compliquent.

10°. Par l'âge j'ai obſervé à pluſieurs fractures que j'ai reduit & vu reduire, qu'aux jeunes gens le cal y eſt plutôt formé qu'aux adultes.

11°. Par rapport aux os, l'expérience nous apprend en général, que les os du nez, les os maxillaires, les clavicules, les homoplates, les côtes, les phalanges, le cal s'y forme de vingt à trente jours ; les fractures des os de l'avant-bras, de 30 à 40 ; la fracture de l'humerus & celle des os de la jambe, de 40 à 50 ; celle du fémur & de la rotule de 60 à 80 jours.

12°. Par l'endroit de l'os où la fracture arrive, on obſerve que le cal eſt plutôt formé à la partie ſpongieuſe qu'à la partie compacte.

13°. Par l'eſpece de fracture, l'expérience confirme que le cal eſt plutôt formé aux fractures tranſverſales qu'aux obliques, & celles qui ſont accompagnées de la léſion des parties moles, ou que le déſordre de l'os eſt conſidérable, ou que la réduction en eſt mal faite, dans ces derniers cas il n'y a pas de tems limité pour la formation du cal, nous en rapporterons des obſervations.

14°. Par les cauſes des fractures, l'on ſait que celles qui ſont produites par les coups ou les chû-

tes, le cal y eſt plutôt formé qu'à celles que l'exploſion du feu cauſe.

15°. Nous avons déja rapporté des obſervations où le cal ne ſe forme que difficilement, comme à ceux qui ſont ſujets à des tremblemens habituels, à des convulſions, à la diarrhée, aux maladies de la veſſie, à des vomiſſemens, &c.

16°. Enfin il y a des fractures où le cal ne ſe forme jamais, comme à celles qui arrivent lorſque les os ſont devenus fragiles par le virus cancéreux, à celles où ils ſont ramolis par le vice ſcorbutique, ou cariés par le virus vénérien, dans ce cas le cal ne ſe forme qu'autant que l'on eſt aſſez heureux de détruire ces virus.

DES LUXATIONS

En général.

DANS la claſſe des luxations on a compris un nombre des maladies qui viennent aux articulations; la plûpart de ces maladies ſont étrangeres au ſujet que nous traitons : telles ſont les affections goûteuſes & celles que les autres virus occaſionnent aux glandes ſinoviales, à la ſinovie & aux parties articulaires, &c.

Le déplacement des os qui vient aux articulations, doit être conſidéré ſous trois claſſes.

Dans la premiere, on comprend l'écartement

des os qui sont articulés par leurs bords, où il n'y a aucun mouvement, comme à ceux du crâne, &c.

La maladie qui produit cet écartement n'a lieu qu'aux hydrocephales des enfans, elle est incurable.

Les os pubis peuvent s'écarter aux jeunes femmes dans un accouchement laborieux, comme MM. *Levret* & *Louis* l'ont prouvé; la nature y remédie en général, de même que l'écartement du coccyx, &c.

La tête du fémur qui n'est que piphise aux enfans, peut se séparer en les tirant par les pieds dans un accouchement laborieux, ces enfans restent ordinairement boiteux.

Les vertebres qui ne sont articulées que par des ligamens & des cartilages, peuvent s'écarter & comprimer la moëlle, comme il peut arriver quand on souleve un enfant en le prenant par les parties latéralles de la tête. M. *Petit* en rapporte un exemple, où lorsque l'on survit après avoir été pendu, les vertebres s'ankylosent, comme M. *Duvernay* le fait observer, ou bien après les grandes chûtes, alors les parties inférieures restent paralisées, la gangrene y succede, &c. Voyez nos observations.

Enfin des efforts violens peuvent écarter les deux os de l'avant-bras, ou ceux du pied, après des chûtes; ces écartemens sont ce qu'on appelle diastasis; ils sont ordinairement accompagnés d'accidens, auxquels il faut remédier promptement.

Dans la seconde classe sont les dérangemens

qui arrivent aux os articulés par charniere, dans cette eſpece d'articulation le mouvement eſt borné, il faut faire attention ſi l'articulation eſt à deux têtes & à deux cavités profondes, comme à la jambe avec la cuiſſe, ou à trois têtes & trois cavités, comme l'avant-bras avec le bras; dans ces eſpeces d'articulations les ligamens articulaires ſont très-forts, & la diſpoſition des os ne permettant que le déplacement incomplet, les accidens ſont toujours à craindre dans cette eſpece de luxation.

Dans la troiſieme claſſe ſont les déplacemens d'un ou pluſieurs os mobiles hors de leurs cavités, dans leſquelles ils ſe meuvent ordinairement; ces os ſont articulés par génou, ils ſe luxent plus facilement.

Il faut obſerver ſi le déplacement arrive à une articulation à groſſe tête & à cavité profonde, comme on le remarque à l'articulation du fémur avec les os du baſſin, ou à groſſe tête & cavité ſuperficielle, comme l'humerus avec l'homoplate.

Ou ſi l'articulation eſt à un double génou à petite tête & à cavité ſuperficielle, comme l'os maxillaire inférieur avec les cavités glénoydes des os temporaux, ou par génou à petite tête & à cavité ſuperficielle, comme aux articulations des phalanges avec les os du métacarpe, ou par couliſſe comme le radieux.

De la connoiſſance des articulations & des parties articulaires, ſuit celle des luxations & des écartemens de ces parties.

Des luxations.

On définit la luxation, un déplacement d'un ou de pluſieurs os mobilles hors de leurs cavités naturelles dont les mouvemens ſont dérangés.

La différence des luxations ſe tire de pluſieurs choſes.

1°. De la différence des articulations

2°. Des os luxés.

3°. Du lieu que l'os occupe étant luxé.

4°. Du temps que l'os eſt démis.

5°. De la ſimplicité des luxations ou de leur complication.

1°. Par la différence des articulations, on obſerve que les luxations qui arrivent aux articulations par genou ſont complettes, la ſeule inſpection des os de le ſquélette le démontre.

Nous avons déja fait remarquer que les luxations qui viennent aux articulations par charniere ſont incomplettes; il n'y a qu'à voir les os mêmes.

2°. Par les os luxés, comme lorſqu'un os ne ſe démet que de l'une des extrêmités, ainſi qu'il arrive à l'humérus, ou ſi au contraire les deux bouts d'un os ſont déplacés, comme il peut arriver à l'os maxillaire inférieur quand il ſe luxe de deux côtés.

3°. Du lieu que l'os occupe étant luxé, on appelle ces luxations inférieures, antérieures, poſtérieures, comme on le remarque à la luxation de l'humérus, ſupérieure, inférieure, extérieure & poſtérieure, quand l'extrêmité ſupérieure du fémur

fémur occupe l'une des parties que nous indiquerons.

4°. Par le temps, les luxations ſont récentes ou anciennes, produites ou déterminées ou par des vices du ſang ou par des cauſes externes.

5°. Par la nature ou l'eſſence des luxations, leur différence ſe tire ou de leur ſimplicité ou de leur complication.

On appelle luxation ſimple, celle qui ne préſente que la réduction pour parvenir à la cure.

La luxation compliquée eſt celle qui préſente pluſieurs indications à remplir en même-temps, telles ſont celles qui ſont cauſées par les vices du ſang, ou qu'il y a des accidens ou le relâchement des parties articulaires, &c.

Des cauſes des luxations.

Le déplacement des os peut arriver par le vice des liqueurs, par le relâchement des parties articulaires, par le gonflement des têtes des os, ou par les cauſes externes, nous avons parlé des effets des vices (*a*), il nous reſte à vous indiquer la maniere dont les Agens extérieurs agiſſent.

Les cauſes externes des luxations ſont les chûtes, les fortes extentions, les coups, &c.

Un os ſe luxe dans une chûte, lorſque d'un côté le poids du corps porte ſur l'extrêmité d'un os, tandis que la puiſſance agit ſur l'extrêmité oppoſée.

(*a*) Voyez les articles fragilité, carie, exoſtoſe, &c.

Alors si la puissance est supérieure à la résistance qu'opposent les ligamens & les autres parties qui tiennent la tête de l'os dans sa cavité naturelle, les parties moles seront forcées de céder, & la tête de l'os de sortir de la cavité qu'elle occupe.

Il faut observer que la route que la tête de l'os suit en sortant, doit être rélative à la direction de la puissance & à la situation des parties lors de la chûte.

Pour nous faire entendre, prenons pour exemple les luxations du bras, il est aisé de comprendre que cet os dans les chûtes ne peut se luxer qu'autant qu'il sera écarté du corps, & que le malade a appuyé en tombant la main ou le coude contre terre, dans cette position l'extrêmité inférieure de l'os agit sur la supérieure, comme un levier qui force la tête de sortir de la cavité, c'est-à-dire si le bras est élevé supérieurement, la puissance portera sur la partie interne de la partie inférieure de l'humérus, alors la partie supérieure de cet os sera obligée de faire la culbute en bas, il en sera de même pour la luxation antérieure & postérieure qui seront relatives à la situation du bras lors de la chûte.

La luxation supérieure de cet os que des Auteurs ont cru possible, ne peut pas avoir lieu, la structure de l'articulation le démontre, il paroit en effet que si le bras est appliqué le long des cotes, il ne peut pas se luxer, sans fracturer les apophises coracoïde & l'acromium, & dans ce cas on nommeroit fracture compliquée de luxation.

Les efforts violens & les extensions peuvent

luxer les os toutes les fois que les forces extérieures ſeront ſupérieures à la force des parties articulaires ; celles-ci ſeront obligées de céder & la tête de l'os de ſe déplacer , comme il arrive dans les chûtes, les luxations qui ſuccédent aux fortes extentions ſont plus communes aux enfans, qu'on eſt obligé de tirer par les pieds dans un accouchement contre nature ; M. *Lamothe* rapporte qu'une fille luxa la cuiſſe à un jeune homme en le tirant par les pieds.

M. *Petit* rapporte auſſi qu'un enfant ſe luxa la premiere vertebre par le ſeul poids du corps, pendant qu'un homme le tenoit ſuſpendu par la tête, l'enfant mourut ſubitement.

Si un coup eſt porté ſur la ſymphyſe du menton, & ſi la bouche eſt ouverte, l'on peut luxer l'os maxillaire inférieur ; on a vû nombre de perſonnes à qui le ſeul rire a produit le déplacement de cet os.

Les coups portés ſur les parties articulaires cauſent des luxations & pluſieurs accidens, le relâchement des muſcles & des ligamens qui ſuccédent à la tention des parties, perdent la force néceſſaire pour maintenir l'os, auſſi elles cédent au moindre effort, & permettent à la tête de l'os de quitter ſa cavité naturelle, d'où ſuit une luxation qui ne vient que long-temps après le coup ou la chûte, ainſi que M. *Petit* le rapporte, le conſeil qu'il donne à la ſuite de cette obſervation, eſt bien digne de ce grand maitre,& peu flatteur pour les faux Confreres.

Si nous devons à ce grand Praticien des remarques utiles pour les maladies des os, nous

ne ſommes pas moins redevables à MM. *Liutaut*, *Potau* & *Portail* des Obſervations qu'ils ont fait ſur le déplacement des muſcles qu'ils ont appellé luxation de ces parties, &c.

Lorſque les muſcles ſe luxent, dit M. *Portail*, ils s'éloignent peu de leur place naturelle : ils forment une tumeur ſous la peau, le malade ne peut mouvoir le membre, & la partie eſt ordinairement fléchie du côté oppoſé aux muſcles déplacés, ce qui donne lieu aux douleurs les plus vives.

Il n'eſt pas ſurprenant qu'à la vue de ces accidens & à celle du membre qui ſont des ſignes communs au déplacement des os & à celui des muſcles, on ne puiſſe ſe méprendre.

Il n'y a pas de Praticien qui n'ait vu un nombre des fois des perſonnes peu accoutumées à lever des fardeaux & en ſe relevant n'aient reſſenti le long de l'épine une douleur des plus aigues ; douleur qui empêche de ſe redreſſer, & de faire pour ainſi dire aucun mouvement, il ſurvient même un gonflement que l'on croit produit par le déplacement des vertebres, la douleur que les malades ſouffrent empêche d'un côté qu'on ne l'examine par le tact, & de l'autre qu'on ne faſſe faire aucun mouvement à cette partie pour s'aſſurer de la nature du déplacement.

Cet accident ne peut être produit que par le déplacement des muſcles ou leur diſtantion pendant l'effort qu'ils ont fait en élevant le corps auquel ils n'étoient pas accoutumés.

Cet accident eſt communement pris par les [illegible]iques, pour une luxation purement imagi-

naire & qui ne peut exiſter qu'avec ceux qui ne ſçavent pas que les vertébres ſont attachées les unes aux autres par des ligamens très-courts & très-forts, & qui ne cédent qu'à des puiſſances conſidérables aux ſujets bien conſtitués.

Des ſignes des luxations.

Comme il y a pluſieurs ſignes des luxations qui ſont communs avec les ſignes des fractures & le déplacement des muſcles ou leur diſtantion; nous ne parlerons que des ſignes propres aux luxations.

Les ſignes des luxations ſont diviſés comme ceux des fractures, c'eſt-à dire en commémoratif en diagnoſtics & en prognoſtics.

Les ſignes commémoratifs nous apprennent tout ce qui a précédé la luxation, comme l'âge du ſujet, ſon tempérament s'il a des vices dans le ſang & de quelle eſpece, s'il y a quelque défaut de conformation ou quelque maladie locale ou membre luxé; ſi c'eſt une chûte d'où le malade eſt tombé, ſur quoi, comment, quelles ont été les parties frappées, quelle étoit la ſituation de la partie, la nature des cauſes, &c.

C'eſt ſur tous ces objets qu'il faut réfléchir, ils ſont de la derniere conſéquence.

Les ſignes diagnoſtics ſont une ſuite des ſignes commémoratifs; par les ſignes diagnoſtics l'on reconnoît qu'il y a un dérangement aux muſcles ou aux os, & dans ce dernier cas quel eſt l'os luxé, ſi la luxation eſt ſimple ou compliquée,

quelle eſt l'eſpece d'articulation, l'endroit que la tête de l'os occupe, &c.

On reconnoit que l'os eſt luxé lorſqu'on trouve une cavité dans l'endroit qui étoit occupé par la tête de l'os & une tumeur dure auprès de la cavité articulaire formée par la tête de l'os, le membre eſt plus court ou plus long, tourné d'un côté ou d'autre, ſuivant le lieu que la tête de l'os occupe, cette derniere remarque eſt de la derniere importance pour faire la réduction; il faut bien faire attention que l'extrêmité oppoſée à la tête de l'os déplacée, regarde toujours le côté oppoſé, cela ſe remarque conſtamment dans la luxation du bras, dans celle de la cuiſſe & du radius, &c.

Dans la luxation du bras & en dedans, le bras paroît plus court, le condille externe eſt éloigné de la poitrine, c'eſt-à-dire que le coude ſera tourné en dehors, dans celle du rayon, la main eſt en pronation.

Si la cuiſſe eſt luxée en bas & en devant, on trouve une tumeur au-deſſous de laine, la cuiſſe eſt plus longue, le pied eſt tourné en déhors, & lorſqu'on veut le porter en-dédans, le malade ſouffre des douleurs inſupportables.

C'eſt une regle générale, dit M. *Petit*, quand un os eſt luxé, le bout du même os, oppoſé à la luxation, ſe trouve du côté oppoſé au lieu qu'occupe la tête; c'eſt-à-dire, ſi l'extrêmité de l'os oppoſée à celle qui eſt démiſe ſe trouve en-dehors, la luxation eſt en-dedans, ſi au contraire elle ſe trouve en-dedans, la luxation ſe trouve en-dehors; ainſi des autres.

Ces signes ne se trouvent qu'aux luxations de la cuisse & à celles du bras, la luxation du genou, celle du coude, ont des signes particuliers dont nous parlerons en les traitant : la luxation de la machoire inférieure a aussi des signes particuliers que la seule vue fait connoître; si cet os est luxé, le malade a la bouche ouverte, rend la salive involontairement & les muscles crotaphites sont tendus.

Je ne parle pas des signes qui font connoître les luxations produites par les causes internes : je me propose de les traiter en particulier.

Des signes prognostics.

Après avoir réfléchi sur les signes commémoratif, & diagnostics, sur l'âge des malades, la force des muscles, l'espece des causes, la nature des vices du sang, le désordre des articulations, leur espèce, la gravité des accidens primitifs, ou les consécutifs qu'on a à craindre; c'est d'après ces connoissances que l'on juge.

1°. Que les luxations qui arrivent aux articulations, par genou, sont moins dangéreuses & plus faciles à réduire, que celles qui surviennent aux articulations par charniere.

2°. Les luxations simples sont moins dangéreuses que les compliquées.

3°. Les luxations récentes sont plus aisées à réduire que les anciennes.

4°. La plûpart des vieilles luxations ſe rendent incurables, ſoit parce que la cavité articulaire s'efface, comme font les alvéoles après l'extraction des dents ; ſoit parce que la ſinovie & les parties articulaires perdent leur état & leur jeu ordinaire. M. *Moreau*, rapporte deux exemples de la luxation de la cuiſſe, que l'on ne peut pas réduire par aucun moyen. Voyez nos Obſervations ſur une luxation du bras.

5°. La luxation des vertébres, eſt en général mortelle ; parce que le déplacement de ces os, ne ſe fait qu'en comprimant la moëlle qui cauſe la paralyſie, la gangrene & la mort. Voyez nos Obſervations.

6°. La luxation de la cuiſſe, lorſque la tête de l'os a gliſſé ſous les os pubis, ſi elle comprime les gros vaiſſeaux & les nerfs, elle devient très-dangéreuſe & très-difficile à réduire, & toujours accompagnée d'accidens.

7°. La luxation du bras, quand la tête de l'humerus s'eſt gliſſée ſous le muſcle pectoral, ou qu'elle comprime les vaiſſeaux axillaires, ou les nerfs, eſt dangéreuſe & difficile à réduire aux ſujets vigoureux.

8°. La luxation du genou eſt plus dangéreuſe que celle du coude, ſuivant les obſervations.

9°. Les luxations où il y a des vices ou aux os, ou aux parties moles qui avoiſinent les articulations ſont toujours dangéreuſes.

1°. Les luxations aux jeunes ſujets ſont plus aiſées qu'aux adultes, & celles des enfans, dans le premier âge, ſont les plus dangéreuſes, parce

qu'on ne s'en apperçoit communement, que lorſqu'il n'eſt plus temps d'y remédier.

11°. Celles qui viennent des vices du ſang, quand elles ont produit le gonflement des têtes des os, ſont communement incurables, de même que celles qui dépendent de la paralyſie des muſcles & des ligamens.

12°. Il faut obſerver que les accidens des luxations doivent être conſiderés comme ſignes & comme accidens, le prognoſtic doit varier ſuivant les parties léſées.

Des accidens des luxations.

Le déplacement des os occaſionne un nombre infini d'accidens, que l'on peut ranger, ſous trois claſſes.

Ceux de la premiere viennent de la compreſſion que la tête de l'os fait.

Les accidens de la ſeconde dépendent de la diſtention des ligamens ou de leur rupture.

Enfin, ceux de la troiſieme ſont une ſuite de la contuſion des parties des articulations.

Pluſieurs de ces accidens ſont communs à ceux des fractures dont nous avons parlé.

1°. Les accidens de la *premiere* claſſe, qui dépendent de la compreſſion que la tête de l'os fait ſur les parties moles, différent ſuivant les parties comprimées, dans le déplacement des vertébres, les accidens graves, dépandent de la léſion de la noëlle épiniaire, en effet ſi elle eſt comprimee, la paralyſie en eſt la ſuite, & la mort inévitable; les malades périſſent, ou ſubi-

tement ou paraliſés, ou par la gangrene, &c. Mr. *Lamothe* en rapporte pluſieurs obſervations; j'ai vu trois malades à l'Hôtel-Dieu St. Jacques qui périrent par les accidens, dont nous venons de parler: & un quatrieme dont je rapporterai l'obſervation.

Si les nerfs, les vaiſſeaux, & les muſcles ſont comprimés, l'engourdiſſement, la paralyſie, l'inſenſibilité & la trophie en ſont les accidens ordinaires, ſi-on ne fait la réduction de la luxation & ſi on ne corrige le déſordre qu'a produit la compreſſion.

2°. Les accidens de la *deuxieme* claſſe, qui dépendent de la diſtention des ligamens, ſont la douleur, les convultions, l'inſomnie, la fiévre quelquefois le délire.

3°. Les accidens qui dépendent de la *troiſieme* claſſe; c'eſt-à-dire, de la contuſion, ſont la douleur, l'abolition du mouvement, l'engorgement, l'inflammation, la ſuppuration, la carie, & l'enkyloſe, &c.

L'engourdiſſement eſt produit par la compreſſion que la tête de l'os démis fait ſur un nerf principal, cet accident ſe remarque plus communement dans la luxation de l'humerus, quand le nerf braquial eſt comprimé, l'avant-bras & la main ſont ſans ſentiment, ſi la compreſſion eſt entiere.

Si au contraire les vertébres ſe trouvent luxées, l'engourdiſſement eſt général, ſuivant *Hypocrate*, & ſi la compreſſion eſt exacte aux vertebres ſupérieures les malades périſſent ſubitement.

La luxation des vertébres lombaires cauſe la ſuppreſſion des urines & des matieres fécales ou leur déjection involontaire, ſuivant les obſervations de M. Lamothe; à ces accidens ſurvienent les ſueurs froides, la pétiteſſe du pouls & la tention du bas ventre, la gangrene ſur l'os ſacrum, les malades ſouffrent des douleurs cruelles, ils ne font aucun mouvement, tout le corps eſt roide comme une barre & les malades périſſent à la fin par une fiévre ardente.

OBSERVATION.

Le mois de Juillet 1769, je vis un malade qui avoit fait une chûte ſur les vertebres lombaires, il mourut le quinzieme jour après la chûte, il ne faiſoit aucun mouvement, les extrêmités inférieures ſe gangrenerent, la fiévre & les redoublemens, étoient ſemblables à ceux de la fiévre maligne.

Si la tête du femur comprime le tronc du nerfs crural, dit *Hypocrate*, les malades ſouffrent, d'un engourdiſſement, quelquefois la paralyſie de l'extrêmité, il y en a qui ont une ſuppreſſion d'urine comme Mr. *Duvernay* le fait obſerver.

La paralyſie des parties luxées provient de la compreſſion des nerfs, l'on vous a démontré que ces organes portoient le ſentiment à toutes les parties, ainſi que les arteres y portent le ſang: l'Arrêt du fluide nerveux cauſe la paralyſie, & celui du ſang la mortification, &c.

L'amaigriſſement, la trophie & l'inſenſibilité

des parties moles, ſont la ſuite de la compreſſion des vaiſſeaux ſanguins, & celle de pluſieurs filets nerveux, la contraction des muſcles, le défaut du mouvement, tout peut concourir à diminuer la nourriture des parties, & celles-ci doivent diminuer peu-à-peu, & ſe deſſéchent à la fin, il ſemble qu'il ne reſte que la peau pour couvrir les os.

La tête d'un os ne peut ſortir de ſa cavité, ſans que les ligamens ne ſoient forcés de céder à la force vénérante & d'être tendus, cette tention doit cauſer la douleur qui ſera plus ou moins grande, ſuivant la force des ligamens des parties articulaires, à la douleur ſuccédent les convulſions, l'inſomnie, la fiévre, l'inflammation, les dépôts, les ſuppurations, les caries, l'ankyloſe, &c.

Les accidens qui dépendent de la contuſion ſont en très-grand nombre, nous en avons déja parlé; mais on remarque qu'une forte contuſion ſur le grand trocanter peut cauſer une luxation à la cuiſſe, qui n'arrivera que quelque temps après la chûte, par le rélâchement qui ſuccede aux parties contuſes & par la dépravation de la ſinovie, &c.... Si la clavicule eſt luxée dans ſa partie entérieure, & ſi la tête de l'os comprime les vaiſſeaux jugulaires, la circulation dans le cerveau ſera gênée, cette compreſſion peut cauſer une attaque d'apoplexie, principalement ſi les veines ſont comprimées, & que les artéres ne le ſoient, il eſt aiſé d'expliquer cet accident; les artéres n'étant pas comprimées continuent de porter le ſang au cerveau, qui eſt un viſcére

molaſſe, & les vaiſſeaux ſanguins plus minces que par-tout ailleurs, les veines étant comprimées empêchent le retour du ſang, ce qui fait que le cerveau s'engorge peu-à-peu, & de cet engorgement viennent une quantité d'accidens très-dangéreux, ſi on ne fait la réduction promptement.

Cure des luxations.

Nous diviſerons la cure des luxations en trois claſſes, dans la premiere nous examinerons les moyens les plus analogues aux luxations ſimples: dans la ſeconde; ceux qu'il faut employer dans les luxations compliquées d'accidens: & dans la troiſieme, nous indiquerons les remedes appropriés aux luxations qui proviennent des vices du ſang.

L'indication générale dans la cure des luxations conſiſte à réduire l'os dans la cavité naturelle, l'y maintenir dans certains cas, & prévenir les accidens ou les corriger.

Pour remplir la premiere indication, il faut réduire la tête de l'os dans ſa cavité, cela fait, l'action des muſcles & la ſituation des parties ſuffiſent pour la maintenir reduite dans pluſieurs cas, comme nous le ferons obſerver.

Prenons pour exemples les luxations ſimples du bras & celles de la cuiſſe, dans la reduction de l'une & de l'autre, le point eſſentiel conſiſte à placer les aides, à ſituer le malade & la partie, à reconnoître par où la tête de l'os a paſſé en ſe luxant, quel eſt le lieu qu'elle occupe, quels ſont

les moyens qu'il faut employer pour faire les extentions, la méthode de faire l'impulſion ou la conduite de l'os, rélativement aux différentes circonſtances, comme nous le ferons obſerver en le traitant en particulier.

Lorſque la réduction eſt faite, on donne au membre l'actitude la plus naturelle, afin qu'il puiſſe plus long-tems reſter dans la poſition néceſſaire, il faut étendre les membres qui ſont naturellement étendus, fléchir ceux qui le ſont par leur habitude, leur donner une ſituation propre à faciliter la circulation, on les y aſſujettit uniformément, l'on combat, ou l'on prévient les accidens qui ſont inſéparables des luxations, par les moyens dont nous avons parlé dans les fractures, & en obſervant ce que nous avons décrit dans nos obſervations ſur les bandages, on obtient la cure des luxations de la premiere claſſe, nous traiterons ailleurs les deux autres.



OBSERVATIONS

Sur les Bandages.

NOus diviſerons aujourd'hui, Meſſieurs, ce que nous avons à dire ſur les bandages & les machines dont on ſe ſert en Chirurgie, en trois parties; dans la premiere, nous parlerons du nom des bandages, des cas où ils ſont recommandés par les Auteurs; dans la ſeconde, nous conſidérerons ceux où ils ſont inſuffiſans, & ceux où ils ſont néceſſaires aux luxations, & aux fractures; Dans la troiſieme, nous traiterons des machines en général, & de celles que j'ai donné. nous rapporterons des obſervations ſur pluſieurs cas particuliers.

Nous avons fait obſerver que la nature & l'art concourent à la guériſon des fractures; & des luxations.

La nature en reparant les portions d'os qui manquent comme on l'obſerve après pluſieurs fractures compliquées, en ſoudant les portions diviſées par le moyen du cal.

L'art y contribue en détruiſant les vices du ſang & ceux de la partie, en calmant les accidens primitif en prévenant les conſécutif, en mettant les portions diviſées ou luxées dans

leur ſituation naturelle, en y appliquant les moyens appropriés à chaque cas particulier, en ſituant les parties bleſſées, & en preſcrivant aux malades ce qui eſt convenable pendant tout le traitement (*a*).

Les bandages ont fait dans tous les temps le ſujet d'un cours particulier; on a ſur cette partie de la Chirurgie d'excellens traités, par *MM. Baget, Verduc, Didier, Suë Eſcultet* &c. On en trouve d'autres & pluſieurs machines d'écrits & gravés dans les ouvrages de l'Académie des Sciences, & dans celle de Chirurgie, MM. *Devernay, Petit, Heiſter* laiſſent peu à déſirer pour ceux qu'il faut employer pour les maladies des os.

Les Bandages & les machines ſont des moyens d'autant plus utiles dans pluſieurs fractures; & pour la reduction de quelques luxations, que le ſuccès pour leur guériſon, dépend de leur application méthodique.

Les Auteurs dont nous venons de parler, font obſerver, par rapport aux bandages & aux machines, trois regles générales, chacune deſquelles en a pluſieurs particulieres.

La premiere comprend les bandes, les compreſſes, & le reſte de l'appareil.

La ſeconde renferme la méthode de les appliquer.

(*a*) Voyez le diſcours imprimé en 1764, ſur les avantages de l'Anatomie.

La

Et la troiſieme à dû rapport aux lats & aux machines, dont l'uſage n'eſt pas ſi commun ; exige l'attention des Praticiens.

Par rapport aux bandes & aux appareils, les Auteurs recommandent ſix choſes principales.

1°. Que la longueur & la largeur des bandes & des compreſſes ſoient proportionnées à la figure, & la groſſeur & longueur des parties.

2°. Que les linges dont on le fait, ne doit être ni trop gros, ni trop fin.

3°. Ni neuf, ni vieux, demi uſé & propre.

4°. Qu'il n'y ait ni ourlet, ni liſiere, ni fil pendans, & qu'elle ſoit roullée fermement.

5°. Que les compreſſes ſoient bien pliées, & miſes dans le même ordre ; qu'elles doivent être employées, de même que les plumaceaux & les autres meubles de l'appareil.

6'. Les bandages, lacs, & les machines, les médicamens, doivent être auſſi préparés, & rangés en même-temps que l'appareil, rélativement à la partie malade, à la maladie même, & à l'opération que l'on doit pratiquer.

2'. Pour l'application des bandages, il faut obſerver cinq choſes principales.

1'. La partie ſur laquelle on doit les appliquer ſoit bien ſituée.

2'. S'il y a du poil qu'elle ſoit raſée & propre.

3'. Que le malade ſoit mis dans une ſituation convenable, les aydes placés de même que l'opérateur.

4'. l'application de l'appareil doit ſe faire

avec destérité, qu'il ne soit ni trop lâche ni trop serré.

5°. Enfin après l'application de l'appareil, il faut placer la partie mollement, sûrement, & convenablement, suivant la varieté des circonstances.

3°. Enfin après que le bandage est appliqué, il y a trois choses à observer.

La premiere, il faut reconnoître si le bandage est bien fait.

La seconde s'il est trop lache.

La troisieme, s'il est trop serré.

1°. L'on reconnoît que le bandage & la conformation sont bien faites, quand les douleurs cessent, que les parties au-dessous de la compression, tels que les pieds, ou les mains, dans les fractures de la jambe, ou du bras sont un peu enfles, qu'il y à une douce chaleur, l'impression du doit s'y fait sentir sans douleur.

2°. Le bandage est trop lache quand la partie est rouge, enflée, le malade se plaint des picotemens aux endroits divisés, au moindre mouvement; tous ses signes, concourent à faire connoître, que les portions divisées ne sont pas suffisamment maintenues, dans ce cas on défait le bandage, pour en mettre un autre plus serré.

3°. L'on s'apperçoit enfin que le bandage est trop serré, par le froid que l'on trouve aux parties inférieures des bandages, le malade se plaint d'un engourdissement la douleur y succede, la couleur de la peau est plombée, &

la gangrene y ſurvient ſi on ne défet le bandage promptement.

Combien de cataſtrophes malheureuſes ont été les ſuites des bandages trop ſerrés, un bandage trop ſerré à une fracture à l'humerus y cauſa la mortification, il falut emputer le bras, le Chirurgien facultiſte qui avoit fait la réduction, fut condamné à 15000 liv. de dommages, aux fraix de la maladie, & exclus d'exercer la Chirurgie; par Arrêt du Parlement de Paris du 28 Juin 1768 (*a*).

Article II.

Après ces préceptes généraux, il faut en conſidérer d'autres, comme les noms & les proportions que les bandages doivent avoir relativement aux parties, aux maladies & aux opérations que l'on pratique, nous diviſerons ces préceptes en vingt claſſes.

Premiere claſſe, les bandages que l'on recommande pour la tête, ſont au nombre de neuf, ſavoir, le grand, le moyen, & le petit couvre chef, la fronde à 4. ou à 6. chef, la capeline à deux globes, luniſſant, le ſolaire, le diſcrimen & le royal.

(*a*) Je ne rapporte pas le contenu de l'Arrêt le détail en eſt trop long, les jeunes éleves ne doivent pas l'ig norer.

Deuxieme classe, les bandages pour les yeux, sont au nombre de quatre, savoir; les moloculles, simple à un globe, le double a deux globes, le mouchoir en triangle, & le bandeau.

Troisieme classe, les bandages pour les oreilles, les joues, & la face sont au nombre de cinq sçavoir, le masque, le contantifs des joues, & des oreilles, les T simples, doubles, & tribles.

Quatrieme clase, les bandages pour la fracture & la luxation de la machoire inférieure sont au nombre de trois sçavoir, le chevestre qui se fait avec une simple bande roulée à un globe, laquelle à quatre aunes de long, & trois doits de large, le chevestre double à deux globes qui à six aunes de long, & quatre travers de doits de large.

Cinquieme classe, les bandages pour l'oxiput sont au nombre de quatre, sçavoir le divisif qui à six aunes de long, & trois doits de large.

Le bandage pour la broncottomie armé de sa plaque, & d'une bande fenetrée, la fronde & le contantif.

Sixieme classe, les bandages pour le trounc, sont au nombre de quatorze, sçavoir la serviette, le scapullaire, l'origa que l'on fait avec une bande à deux globes, qui à huit aunes de long, & trois pouces de large, le quadriga, les suspançoirs, la fronde à quatre chef, les T doubles & simples, le champignon avec son appareil pour l'exomphale, l'unissant, l'in-

guinal ſimple, & double le contantif, de laine, & le ſuſpançoir des bourſes.

Septieme claſſe, le Bandage, & l'appareil pour la luxation du bras, pour celle de la clavicule, & celui pour l'amputation de cette extrêmité & pour la fracture de l'homoplate & de la clavicule ſont au nombre de huit, ſçavoir la capeline que l'on fait avec une bande qui a ſept aunes de long, & trois doitgs de large, quatre longuettes, la croix de malthe, le quadriga ou catrafacta dont on ſe ſert pour le tronc & pour la fracture de l'homoplate, leſpica double & ſimple, le huit de chiffre (*a*) la ſerviette ou mouchoir pour faire l'écharpe.

Huitieme Claſſe. Les bandages & appareils pour la fracture du bras, conſiſte à deux bandes de quatre aunes de long, & trois travers de doigts de large, deux compreſſes, trois attelles, trois compreſſes longuettes, une ou deux goutieres de carton & l'écharpe; M. *Moſcaty* en a décrit un plus commode, c'eſt celui-que nous propoſerons pour la cure de la fracture de la partie ſupérieure de l'humerus (*b*).

Neuvieme Claſſe. Le bandage & appareil pour la luxation du coude (*c*) conſiſte à une bande

(*a*) Voyez le Mémoire de M. Brador ſur les bandages de la fractûre de la clavicule, au tome 5, page 175, des Mémoires de l'Académie.

(*b*) Je m'en ſuis ſervi avec ſuccès à trois fractures dont je rapporterai les Obſervations.

(*c*) Nous ferons obſerver qu'il n'y a que le radius qui ſe luxe.

de ſix aunes de long & un pouce de large, deux compreſſes & de petites longuettes, ce bandage ſert auſſi pour l'opération de l'anévriſme.

Dixieme Claſſe. Le bandage & l'appareil pour la fracture de l'avant-bras, eſt à-peu-près le même que celui du bras, la ſeule différence conſiſte dans la méthode de l'appliquer (*a*).

Onzieme Claſſe. Les bandages pour la main ſont au nombre de trois; ſçavoir, le contentif, le gantelet & le demi gantelet.

Douzieme Claſſe. Les bandages pour la luxation de la cuiſſe ſont leſpica ſimple & leſpica double, le premier ſe fait avec une bande qui a ſept aunes de long & quatre doigts de large, leſpica double a deux globes, à douze aunes de long.

Treizieme Claſſe. Le bandage & l'appareil pour la fracture tranſverſale de la cuiſſe, conſiſte à trois bandes de trois doigts de large, la premiere a cinq aunes de long, la ſeconde & la troiſieme en aneuf, une fronde à deux ou quatre chefs qui embraſſe la cuiſſe, & dont la longueur ſera proportionnée à celle de la cuiſſe, quatre atelles, quatre compreſſes, longuettes de ſept ou huit doubles, de même longueur & largeur que les atelles, une ou deux goutieres de carton ou de fer blanc pour embraſſer la cuiſſe, quatre lacs pour les aſſujettir, huit petits couſſins piqués pour mettre ſur les fanons, une taloniere &c. une éponge, deux fanons faits avec une baguette

---

(*a*) Voyez M. Duvernay.

de bois revêtue de paille & roullée dans une piece de toille de la longueur des fanons, une ſemelle couverte de ſon matélas, huit rubans de fil, une compreſſe de cinq ou ſix pouces de large, & de la longueur de l'extrêmité, un double ſerceau aſſujetti ſur une tranſverſe la corde, la ſemelle, &c.

Pour les fractures obliques de la cuiſſe, M. *Duvernay* recommande le bandage à dix-huit chefs, les lacs, les matelas percés, &c. & moi je me ſers de ma machine.

Quatorzieme Claſſe. Le bandage, & l'appareil pour l'amputation de la cuiſſe, conſiſte à une bande de 12 aunes de long & 4 doigts de large, un tourniquet avec ſa pelotte, une compreſſe carrée, deux croix de Malthe doubles, trois compreſſes longuettes d'une aune, & une autre pour mettre ſur le trajet des vaiſſeaux, la charpie, le bonnet, &c.

Quinzieme Claſſe. Le bandage pour la luxation du genou & pour la fracture de la rotulle, ſont au nombre de cinq; ſçavoir, la tortue que l'on fait avec une bande de ſept aunes de long & trois travers de doigts de large la capéline à deux globes, l'uniſſant pour la fracture en long de la rotulle, le bandage fenêtre, le kyaſtre que l'on fait avec une bande qui a ſix aunes de long & que l'on roule à deux globes, deux fanons & deux lacs; je rapporterai une obſervation ſur la fracture de la rotule & les moyens que j'ai employés.

Seizieme Claſſe. Le bandage & appareil pour la fracture des jambes, conſiſte à trois bandes

de trois travers doigts de large, & de la longueur de cinq aunes, une froude à 2 ou 4 chefs, 2 quartons, 3 atelles avec leurs longuettes, 2 compresses gradées, 2 fanous, 4 ou 6 petits coussins, la taloniere, la semelle, les lacs, quelques compresses, les fanons, l'archet, la corde.

Dix-septieme Classe. Le bandage & l'appareil ordinaire pour les fractures compliquées des jambes, consiste principalement à celui que Guilamon imagina & que l'on appelle bandage à 18 chef, sa longueur & sa largeur doivent être proportionnée à la grosseur de la jambe, le reste de l'apareil consiste à quatre compresses longuettes, deux graduées, deux petits matelas piqués, quatre petits coussins, une longue compresse, les fanons, faux fanous, la semelle, l'archet, la charpie, les remedes convenables, M. de *Lafaye* décrit une machine.

Dix-huitieme Classe. Le bandage & l'appareil pour l'amputation de la jambe est à-peu-près le même que celui que nous avons décrit à la classe 14e. M. *Louis* en recommande un, qui est plus sûr & plus commode, on vous en a démontré les avantages au cours des opérations.

Dix-neuvieme Classe. Le bandage pour la réunion du tendon d'achille, consiste à une bande de six aunes de long, une goutiere de fer blanc matelassée en dedans, cette plaque est longue de 15 pouces, une semelle pour tenir le pied tendu.

Vingtieme Classe. Les bandages pour la luxation du pied sont au nombre de trois; sçavoir, la

la ſandalle, que l'on fait avec une bande de ſix aunes de long & deux doigts de larg e, l'eſpica pour le gros orteil, & le rombus que l'on fait avec une bande roulée, à deux globes qui a cinq aunes de long & trois doigts de large, il ſert pour lœdéme du pied & de la jambe, &c. (*a*)

L'étrié pour la ſaignée du pied, & la fronde pour le cautere de la jambe & du bras, &c.

(*a*) Voyez M. Petit, traité des maladies des o



DEUXIEME PARTIE.

Sur les bandages, avec des Obſervations rélatives pour ſervir aux explications des préleçons.

APRÉS avoir donné une idée générale des bandages, examinons maintenant les cas où ils ſont inſuffiſans, & ceux où ils ſont néceſſaires pour le traitement des luxations & des fractures.

1°. Les bandages ſont inutiles dans les luxations ſimples de l'os maxillaire, dans celles de l'humerus & du fémur, &c. pour s'en convaincre, il n'y a qu'à faire attention aux parties qui articulent ces os, à la force avec laquelle les cauſes externes doivent agir pour les déſarticuler, & à celles qu'il faut employer pour en faire la réduction ; puiſqu'il faut dans pluſieurs cas employer les lacs, & les machines, &c. pour vaincre la force des muſcles.

Après ces conſidérations, l'on s'appercevra ſans peine que les os dont nous venons de parler, une fois remis dans leur ſituation naturelle, y ſeront maintenus par la ſeule force du muſcle ; *Heïſter*, croyoit la luxation de la cuiſſe impoſſible à cauſe du nombre, de la groſſeur des muſcles, de la force des ligamens, & de la profon-

deur de la cavité, qui reçoit la tête de cet os ; cependant les obſervations prouvent que le fémur peut ſe luxer (*a*). Elles nous apprennent auſſi que les mains des aides ſont ſouvent inſuffiſantes pour faire les extentions aux ſujets vigoureux ; il faut ſe ſervir des lacs ou des machines.

De-là on peut conclure que l'os de la cuiſſe, une fois réduit dans ſa cavité naturelle, y ſera maintenu par les parties articulaires ſans avoir beſoin des bandages, ils paroiſſent donc inutiles dans ce cas pour tenir l'os réduit.

L'humerus ſe luxe plus facilement que le fémur, ſoit que les ligamens, les muſcles ſont moins forts & la cavité qui reçoit cet os moins profonde, ſoit enfin que le bras ſoit plus expoſé à ſe luxer que la cuiſſe ; il eſt vrai que cette luxation eſt auſſi commune que l'autre eſt rare.

Mais pour que l'humerus puiſſe ſe luxer dans une chûte, il faut que le bras ſoit éloigné du corps & que le poids du corps porte ſur l'extrêmité inférieure de l'os, afin de culbuter l'extrêmité ſupérieure & la déſarticuler. (*b*)

Dans la luxation récente, les mains des aides ſuffiſent pour faire les extentions, quand on a bien ſitué le bras, le malade & les aides ; mais dans les ſujets forts, il arrive quelquefois, qu'il faut employer les lacs & les machines pour vaincre la force des muſcles, afin de ramener la tête de

(*a*) Voyez les Mémoires de l'Académie de Chirurgie, &c.

(*b*) Voyez la préleçon ſur les luxations.

l'os vis-à-vis la cavité naturelle ; ces mêmes raiſons nous apprennent que cet os une fois réduit, la force des muſcles eſt plus que ſuffiſante pour les maintenir dans la cavité naturelle.

Lamothe rapporte avoir réduit une luxation du bras où il ne mit pas de bandage, (*a*) à ſon exemple en 1768, je fis la réduction de deux luxations du bras, l'une à un Avocat au Parlement, l'autre au ſieur Goux, Maître de Bateau de Poſte, où je ne mis aucun bandage : le 9 Mai 1769, je fis la réduction d'une luxation du bras (*b*) où je ne mis aucun bandage, & les malades guérirent ſans aucun accident.

Si la luxation eſt ancienne, les ligamens, & les autres parties articulaires après une grande tention viennent dans un état de rélâchement, la luxation ſe réduit plus facilement, & dans ce cas il faut employer des bandages pour ſuppléer à la force que les muſcles & les ligamens ont perdu ; voici ce qui met arrivé, le 2 Juillet 1773, le ſieur Dupré, Chirurgien à Blagnac, vint à Toulouſe avec un homme, ſur lequel une charrette s'étoit verſée, elle lui avoit luxé le bras, il y avoit eu une contuſion & un gonflement conſidérable qui l'avoit empêché pendant un mois de diſtinguer ſi le bras étoit luxé ou ſeulement contus, il y ſuccéda un rélâchement conſidérable ; je fis la réduction de la luxation, mais cet os ſe

(*a*) Obſervations, pag. 334.

(*b*) Au ſieur Dorliac, Buraliſte des eaux minérales à Toulouſe.

désarticuloit au moindre mouvement du bras, dès que le bandage devenoit un peu lâche, la tête de l'os reprenoit la fausse situation où elle avoit resté près de deux mois; je n'ai plus vu le malade & je ne sai s'il est guéri ou non. Si les luxations sont plus anciennes que celles dont nous avons parlé, il peut arriver que les muscles & les ligamens passent de l'état de relâchement à celui de contraction, alors ces parties résistent quelquefois à tous les secours de l'art; d'ailleurs la cavité articulaire s'évase & devient incapable de recevoir la tête de l'humerus, comme il est prouvé par l'observation suivante.

Le mois de Juin 1772, je fus appellé en consultation à l'Hôtel-Dieu St. Jacques, pour un jeune homme de 23 à 24 ans, qui avoit le bras luxé depuis sept mois, on ne peut pas en faire la réduction par aucun moyen, quoiqu'on eût appliqué sur le bras les remedes les plus émoliens, les bains & les douches de Bareges, la contraction des muscles résista à la force des moufles & autres machines; le malade a resté estropié. De là on peut conclure, que les bandages sont inutiles dans les luxations récentes du bras, qu'ils sont nécessaires dans celles où les parties sont dans un état de relâchement ou produites par les vices du sang: & les anciennes luxations, sont ordinairement incurables, ainsi que celles de la cuisse. (*a*)

(*a*) Voyez les Mémoires de l'Académie de Chirurgie & les Observations par M. Morau Chirurgien de l'Hôtel-Dieu.

Prenons pour troisieme exemple les luxations de la machoire inférieure : lisons les observations de Mr. *Lamothe*, examinons les articulations de cet os, & nous reconnoîtrons ; que la luxation de cet os une fois réduite, la force des muscles est plus que suffisante pour le maintenir dans sa situation naturelle ; Lamothe rapporte avoir réduit plusieurs luxations de la machoire inférieure, où il n'a mis aucun bandage, ce qui en prouve l'inutilité.

Au mois de Décembre 1769, je réduisis une luxation de deux côtés de l'os maxillaire inférieur, *à une Dame* logée à la Place-mage, où je ne mis aucun bandage, la malade guérit ; il n'en est pas de même de la luxation de la clavicule, l'articulation & l'usage de cet os, font connoître, que lorsque la luxation est réduite, il faut maintenir l'os par les moyens convenables ; voyez le Mémoire par Mr. Brador, inséré au cinquieme volume de ceux de l'Académie de Chirurgie, page 549.

On a pour le traitement de fractures, comme pour celui des luxations, employé nombre de bandages inutilement, comme il paroîtra par les observations suivantes.

Dans les luxations, on met les bandages pour maintenir la tête de l'os dans la cavité naturelle ; & pour les fractures, afin de contenir les portions divisées, quand on a fait la réduction.

Pour avoir une idée juste d'une fracture, il faut se rappeller la structure, la figure & l'usage de l'os divisé, l'espece de division, la nature de la

cauſe & la maniere dont elle a agi, la léſion de l'os & celles des parties moles.

D'après ces conſidérations, nous ſuppoſerons les os du nez fracturés par une chûte ou un coup qui aura porté ſur ces os, dans l'un & l'autre cas la force des cauſes, doivent porter les portions diviſées en-dedans; c'eſt-à-dire, que la voute oſſeuſe ſera enfoncée, les os perdent leur point d'appui réciproque, le nez eſt comme écraſé.

Dans ce cas les Auteurs recommandent de rélever les pieces enfoncées, de mettre des canules dans le nez, & appliquer les bandages dont nous avons parlé à la troiſieme claſſe.

Deux obſervations ſemblent prouver que dans les fractures des os du nez, il ne faut ni canules ni bandages.

La premiere ſe prend des os mêmes, qui dans l'état naturel forment une voute, dans les fractures les piéces déplacées étant réduites, ces os ſe prêtent un appui réciproque, comme on le remarque à toutes les voutes, ce qui leur donne une force plus que ſuffiſante pour ſe ſoutenir ſans les canules ni les bandages.

La deuxieme eſt auſſi ſenſible : car ſi on fait attention que les bandages appliqués ſur les portions diviſées preſſent les os de dehors en dedans, dans ce cas le bandage peut produire un nouveau déplacement plutôt que le premier; ce qui prouve que les bandages ſont inutiles dans ce cas.

Le 2 Janvier 1773, M. . . . ancien Capitoul ayant fait une chûte, ſe fractura les os du nez, il y avoit une portion d'os enfoncée dans le ca-

nal nazal, qui avoit déchiré la membrane pituitaire & cauſé une hémorrhagie conſidérable, ayant rélevé la portion oſſeuſe, je mis dans le nez un bourdonnoit trempé dans une eau ſtiptique qu'on ne laiſſa que quelques heures, l'hémorrhagie s'arrêta, on lavoit ſouvent le nez avec la diſſolution de vitriol blanc, je ne mis aucun bandage ni canule, & le malade guérit.

Pour les fractures de l'apophiſe zigomatique dont M. *Duvernay* nous donne la méthode d'en faire la réduction, les bandages y ſeroient plus nuiſibles qu'utiles, par les raiſons dont nous venons de parler.

Le célébre Mr. *Lecat*, a démontré, d'après l'obſervation, que les bandages tant récommandés, dont nous avons parlé à la quatrieme claſſe, pour les fractures de l'os maxilaire inférieur, ſont plus propres à cauſer le déplacement des os que de le prévenir ; il rapporte qu'un Soldat ayant été à l'Hôpital de Rouen, pour ſe faire ſoigner d'une fracture des deux côtés de la machoire inférieure, on l'avoit d'abord panſé ſuivant la méthode preſcrite, & malgré l'attiral des bandages, il y avoit un déplacement conſidérable : Mr. *Lecat* ſortit tout l'appareil, entrelaſſa entre les dents un fil d'argent, au moyen duquel il fixa les portions diviſées, le malade guérit ſans avoir de difformité : cette obſervation ſemble démontrer l'inutilité des bandages pour la fracture de la machoire inférieure. (*a*)

(*a*) Voyez cette obſervation rapportée par Planque.

Heïſter aſſure que de quelle méthode qu'on employe les bandanges dans les fractures de la partie ſupérieure de l'humerus, ils ne ſont d'aucune utilité. Mr. Moſcati propoſe un appareil que j'ai employé deux fois avec ſuccès, il eſt compoſé avec des étoupes, des compreſſes, une bande & deux cartons, toutes ces pieces ſont trempées dans le blanc d'œuf, & arrangées à la forme de la partie, elles forment en ſe deſſéchant, une eſpece de machine, cet appareil eſt celui des anciens. Les rabilleurs le mettent en pratique dans tous les cas, ſans connoître où il convient, & où il eſt inſuffiſant & dangéreux.

Le 23 Juillet 1773, je fus appellé pour réduire une fracture à la partie ſupérieure de l'humerus à Mademoiſelle Nogués, âgée de 84 ans; je fis la réduction ſans peine, je mis pour l'appareil deux grandes compreſſes taillées à demi croix de malthe, une longue compreſſe que je paſſai ſous le bras, des étoupes, deux cartons, une bande pour ſoutenir le tout que j'avois trempé dans le blanc d'œuf & l'eau-de-vie, le tout ſoutenu par l'écharpe, la malade n'eut aucun accident, elle agit du bras comme avant la fracture.

Le 27 Août je fis la réduction d'une fracture à la partie ſupérieure de l'humérus à Madame de . . . . en préſence de MM. Brun & Friſac, mes Confreres; je mis d'abord le bandage ordinaire, mais les douleurs continuant au moindre mouvement, je mis l'appareil comme à l'autre malade avec le même ſuccès.

Dans les fractures tranſverſales du corps de

l'os, le bandage roulé eſt celui qui convient & celui que j'ai employé nombre de fois avec ſuccès, il eſt décrit à la huitieme Claſſe.

Pour les fractures compliquées de plaie auprès de l'articulation du coude, je me ſuis ſervi du bandage à 12 chef; il eſt commode pour les pancemens : (*a*) dans les fractures des os de l'avant-bras ; j'obſerve la méthode décrite par *Duvernay*, c'eſt-à-dire de mettre des compreſſes longitudinales à la partie interne & externe de l'avant-bras qui empêchent que les bandes ne compriment pas les deux os, le point d'appui des bandes ſe fait ſur les compreſſes & empêchent que les deux os ne ſe rapprochent (*b*).

Les bandages ſont inſuffiſans pour les fractures du col du femur & pour les fractures obliques de cet os, ainſi que M. Sabatié l'a démontré par le ſavant Mémoire qu'il a donné à l'Académie de Chirurgie, tome 4e, mais les bandages ſont néceſſaires dans les fractures tranſverſales de cet os, comme nous l'avons décrit à la treizieme Claſſe.

Le traitement des fractures des os de la jambe, n'a pas moins mérité l'attention de grands Maîtres, ces fractures ſont aſſez ordinaires;il faut

---

(*a*) Je rapporterai l'Obſervation de deux fractures de cette eſpece, l'une au nommé Pontnau, Aubergiſte à la Pointe, & l'autre à une fille de Blaignac.

[*b*] J'ai ſoigné cette année deux fractures des os de l'avant-bras par cette méthode, il n'y a aucune difformité.

obſerver que ſi le tibia ſe trouve fracturé ſeul, dans ce cas le bandage uniſſant, eſt plus que ſuffiſant ainſi que pour la fracture tranſverſale (*a*) de deux os, nous l'avons décrit à la ſeizieme claſſe, ſi le péroné eſt fracturé ſeul, il faut un ſimple bandage appliqué comme pour la fracture des os de l'avant-bras pour l'éloigner du tibia.

Le 17 Avril 1775, Monſieur Jean Caſtel, à la rue des Paradoux, fit une chûte, ſe fractura le péroné à environ cinq pouces de l'extrêmité inférieure; la douleur, la contuſion & le gonflement m'empêcherent pendant ſix jours de reconnoître l'état de l'os.

Ces accidens calmés, je fis la réduction du péroné, j'appliquai l'appareil comme dans la fracture de l'un des os du bras; c'eſt-à-dire que la compreſſion des bandes ne portoit que ſur les parties latérales de l'os pour l'écarter du tibia & guérit.

Le 8 Août 1775, le Cocher de M. Daſpe ſe fractura les deux os de la jambe obliquement en deux endroits, il y avoit une contuſion conſidérable & une plaie; en ayant fait la réduction, le malade fut ſaigné pluſieurs fois, les premies jours, on lui donnoit du ris pour toute nourriture; on arroſoit ſouvent la jambe avec la diſſolution de vitriol blanc, dès le quatrieme jour, la fiévre & la douleur furent calmés, je continuois juſques au huitieme jour, que la jambe fut dé-

---

(*a*) Voyez l'article fractures.

gonflée, l'épiderme ſe ſéparoit en pluſieurs endroits, la plaie ſuppuroit un peu, je couvris la moitié de la jambe avec l'onguent de la mere & celui d'extirax, les muſcles ſe relâcherent, la jambe plioit à l'endroit de la fracture en tout ſens: après le quinzieme jour le malade ſe panſoit lui-même, le quarantieme j'ôtai la machine, la jambe eſt comme l'autre ſans aucune difformité. (*a*)

Au mois de Novembre 1769, je fis la réduction d'une fracture de deux os de la jambe à la femme du ſieur Labat, rue Bouquieres, la diviſion des os étoit vers la partie moyenne & inférieure, la conformation faite, je mis des compreſſes longitudinales garnies de quartons très-épaiſſes aux parties latérales du péroné, pour éviter la compreſſion des bandes ſur cet os.

Le vingtieme jour je levai l'appareil, tout étoit dans le meilleur état, je remis le bandage, la fracture fut guérie au temps ordinaire, la Demoiſelle a la jambe comme auparavant la fracture.

Mais ſi la fracture eſt oblique ou compliquée de plaie, le bandage roulé eſt inſuffiſant, de même que celui à 18 chefs que *Guilhaumau* Eleve de Paré a imaginé & mis en uſage; ce bandage n'a d'autre avantage que de faciliter les panſemens, ſans s'oppoſer à la contraction des muſcles, ni au racourciſſement de la jambe, ni au déplace-

(*a*) M. Morere-Candidat m'aida à faire la réduction, & vit les avantages de la machine pendant le traitement.

ment des pieces oſſeuſes, où il ſuccéde des difformités conſidérables (*a*).

Parmi le nombre des Obſervations que je pourrai rapporter ſur les fractures obliques & compliquées des jambes & ſur l'inſuffiſance des bandages à 18 chefs, je me fixerai à celle d'un malade que j'ai vu pluſieurs fois à l'Hôtel-Dieu St. Jacques, pendant les mois d'Avril, Mai, Juin, & Juillet 1754, cette Obſervation fera connoître l'inſuffiſance de ce bandage.

Au mois d'Avril 1754, on porta un homme à l'Hôtel-Dieu, il étoit tombé avec ſon cheval d'un lieu fort élevé, le péroné étoit fracturé vers la partie moyenne; & le tibia étoit éclaté en pluſieurs pieces, il y avoit une plaie conſidérable, toute l'extrêmité étoit gonflée & remplie de pus.

Dans une nombreuſe conſultation, il y eut pluſieurs avis, les uns pour l'amputation, d'autres pour ſe ſervir des machines, & d'autres enfin pour faire des inciſions ſortir les ſquilles & employer le bandage à 18 chefs; le dernier avis fut ſuivi; les opérations faites, on mit le bandage à 18 chefs, le malade panſé, la jambe ſe trouva plus courte de deux pouces que l'autre, il y eut pendant le courant de la maladie pluſieurs conſultations; cependant malgré tous les ſoins le malade mourut le 3 Juillet d'une fiévre lente.

La jambe fut portée à l'Amphitéâtre pour reconnoître les déſordres des os & celui des parties moles, on trouva une partie du tibia détruite par

(*a*) Voyez l'article cal.

la quantité des ſquilles qui s'en étoient ſéparées, la portion inférieure montoit ſur la ſupérieure de plus d'un pouce, le cal les avoit en partie ſoudées dans cet état.

Le péroné étoit fracturé obliquement, la portion inférieure avoit remonté, le bout de l'os étoit caché dans les chairs, où aboutiſſent pluſieurs ſinus & d'où venoit quantité de pus.

Nous finirons nos Obſervations ſur les bandages par la fracture de la rotulle qui a fixé l'attention des plus grands Maîtres dans tout le temps.

La rupture des ligamens qui s'attachent à la rotulle, & la fracture de cet os, ſont deux maladies qu'il eſt quelquefois difficile de diſtinguer : M. *Duvernay* a donné un Mémoire ſur la rupture de ces ligamens, il faut lire le Mémoire de cet Auteur, inſéré dans les ouvrages de *Planque* (*a*); la fracture de la rotule a donné lieu aux Praticiens d'imaginer pluſieurs bandages & des machines, &c.

Paré, livre 5, page 344, recommande une groſſe compreſſe, une bande & des fanons.

Petit, pag. 229 conſeille un chaſſis fait de cuir d'Ongrie.

Lamothe, pag. 199 preſcrit un cuir fort, coupé par le milieu, qui doit avoir la grandeur & la figure de la rotule, que l'on maintient avec une bande de trois doigts de large, avec laquelle on fait la capeline.

Duvernay, page 386 & 391, preſcrit le kyaſtre

(*a*) Voyez la Bibliotheque par Planque.

qu'il décrit avec le reste de l'appareil, il ajoute qu'il y a des modernes qui se servent d'une espece de goutiere de fer blanc ou de tolle.

On lit dans le Mercure du mois de Septembre 1744, & de Décembre 1745, deux dissertations par M. *Bazuel*, sur le traitement des fractures de la rotulle; cet Auteur rapporte nombre d'Observations, & prescrit comme MM. *Petit* & *Lamothe*, l'usage d'un cuir, il en met deux pieces, l'une assujettit la rotulle & l'autre embrasse le jarret.

Planque, tome 24, page 621, rapporte une observation où la nécessité mit le génie du Chirurgien à portée de sécourir un soldat qui avoit la rotulle fracturée, le lieu où étoit le malade, & M. *Bazieu* se trouvant dépourvu des moyens ordinaires, attacha ses deux jarretieres pour en former une bande, & avec un peu de linge, il fit deux compresses, un vieux couvert de livre furent tout l'appareil, après avoir réduit la fracture, mit les compresses, l'une audessous du bord supérieur de la rotulle, & l'autre à l'inférieur, il plaça le milieu du couvert du livre sous le jarret, il releva les parties latérales pour former une espece de canal qu'il soutint avec les jarretieres, il fixa ensuite la jambe sur une petite planche avec un licol, il mit le malade sur un chariot pour être transporté dans un Hôpital à 30 lieues.

Rien ne se dérangea malgré le long trajet, le Chirurgien-Major admira la simplicité de cet appareil, & plus encore sa bonté, il le continua

& le malade guérit parfaitement ; il faut néanmoins obſerver que les fractures de la rotule ſont quelquefois accompagnées des accidens les plus dangéreux, comme le rapporte M. *Duvernay*, pag. 381. *Paré* & pluſieurs autres grands praticiens.

Je me bornerai à un exemple d'une fracture à la rotule, à laquelle il eſt ſurvenu des accidens conſidérables par une imprudence ; ce fait de pratique fera connoître la néceſſité des bandages pour cette fracture, & le temps qu'il faut à la nature pour former le cal, ainſi que nous l'avons fait obſerver (*a*).

Au mois de Mars 1770 je fus appellé chez un Cordonnier, rue de la Croix-Baraignon, qui venoit de tomber ſur le verglas, il ſe fractura la rotule en trois pieces ; le malade, malgré la vive douleur, voulut ſe relever, retomba de nouveau, ces efforts firent écarter les pieces diviſées de plus de deux pouces, enſorte que l'on trouvoit au milieu de la rotule un vuide à mettre un gros œuf de poule.

La diviſion la plus conſidérable étoit tranſverſale, auſſi la contraction du muſcle droit, de deux vaſtes, du crural & du tendongrelle exterieur, avoit fait remonter la portion ſupérieure de la rotule, tandis que la portion lattéralle extérieure qui etoit plus petite, s'étoit écartée du centre.

Les fracas de la rotule ſe diſtinguoient facilement, malgré le gonflement & la contuſion qui

(*a*) Voyez la préleçon ſur le cal.

rendoit

rendoit cette partie très douloureuſe, après avoir ſitué le malade ſur le bord du lit, & lui ayant fait étendre la jambe, j'appliquai ſur le génou des linges trempés dans l'eau froide, en attendant que j'euſſe préparé l'appareil, qui conſiſtoit à une bande roulée à deux globes, quatre petites compreſſes, un couvert d'un vieux livre, des fanons, une petite planche, un peu d'étoupes, des blancs d'œufs battus dans l'eau-de-vie pour y tremper le tout.

L'appareil prêt, le malade ſitué & les aides placés, je fis la réduction de la fracture, en préſence de M. de Peyre, Docteur en Médecine; j'appliquai l'appareil, la petite planche & les fanons aſſujettirent l'articulation, le malade fut ſaigné & mis au régime convenable, pour calmer les accidens primitifs, & prévenir ceux qui ne ſont que trop ordinaires à cette eſpece de fracture (*a*).

Le douzieme jour les accidens furent calmés, le gonflement ayant diminué, je fus obligé de ſerrer le bandage, tout étoit dans le meilleur état au quinzieme, alors le malade travailloit aſſis ſur ſon lit.

Le trente-deuxieme jour, on me dit qu'un jeune éleve avoit levé l'appareil trois ou quatre fois depuis cinq ou ſix jours, & qu'enfin il l'avoit ſorti, y ayant été, je trouvai le malade avec un de ſes amis, qui le félicitoit d'avoir trouvé un homme qui l'eût ſorti de l'eſclavage; deux jours après on

(a) Voyez les maladies des os, par *Duvernay*.

vint me prier d'y revenir, le malade ayant voulu marcher, l'os s'étoit déplacé, le génou s'étoit gonflé, il ſouffroit des douleurs conſidérables.

Je fis de nouveau la réduction, malgré le gonflement, je remis l'appareil comme la premiere fois, les accidens furent calmés dans huit jours.

Le jeune homme lui propoſa un nouveau moyen, le malade s'y livra ſous la promeſſe d'une prompte guériſon, je me retirai, & portai plainte contre l'éleve, lequel déclara ſa faute, & le bon état où étoit la fracture lorſqu'il leva l'appareil. Sa déclaration eſt ſur les Regiſtres du College, &c. *(a)*.

Il ſurvint de nouveaux accidens pendant pluſieurs mois, divers Empiriques y jouerent leurs rôles, employerent leurs ſecrets; le malade reconnut enfin qu'il étoit la dupe de ſa crédulité: il en eſt quitte pour avoir le génou ankyloſé; cette obſervation & nombre d'autres, font connoître que le cal ne ſe forme à cet os qu'à la longue, c'eſt-à-dire de 50 à 60 jours, & pour laquelle il faut des bandages *(b)* & des praticiens.

Nous allons examiner le cas où les bandages ſont inſuffiſans, & où il faut employer les machines.

[*a*] Si j'avois ignoré l'Arrêt du Parlement de Paris, j'aurai oublié ce procédé, on voit tous les jours des Empiriques préférés aux Maîtres, &c.

[*b*] Voyez la préleçon ſur la formation du cal.

OBSERVATIONS

Sur les machines dont on ſe ſert pour les fractures & les luxations, &c.

IL eſt des cas où les bandages ſont inſuffiſans pour le traitement des fractures & des luxations, ce qui a donné lieu à imaginer des machines ; les anciens en faiſoient plus d'uſage que les modernes, parce que dans le premier temps on élevoit la jeuneſſe à des exercices pénibles pour les fortifier, les armes, le cheval, la lute, les expoſoient à des chûtes, & aux fractures & aux luxations.

Les Chirurgiens avoient chez eux pluſieurs machines que l'on trouve gravées dans les ouvrages *d'Oribaſe, de Scultet, d'Ambroiſe, Paré*, &c. pluſieurs modernes ſe ſont occupés à en corriger quelqu'une, & ils en ont imaginé de nouvelles. *Petit* a travaillé à lambi *d'Hypocrate*, & en a donné une pour réduire les luxations des extrêmités ; M. *Rabaton* en a décrit une, à laquelle il a donné le nom de réducteur ; M. *Lafaye* a fait graver une boëte pour les fractures compliquées des extrêmités inférieures, à laquelle M. *Coutavos* a fait une augmentation ; M. *Belloc* a auſſi décrit deux machines, l'une pour la fracture oblique de la cuiſſe, & l'autre

pour les fractures des côtes (*a*) ; M. *Portail* en préſenta une à l'Académie des Sciences de Toulouſe, pour la réduction des luxations des extrêmités ; le célébre *Lecat* a donné à l'Académie la deſcription d'un eſpece d'amack ; M. *Foucou* a imaginé auſſi une machine pour la fracture compliquée de l'os maxillaire ; M. *Levacher* en a décrit une pour redreſſer la courbure de l'épine ; M. *Brador*, pour la fracture de la clavicule, &c. pluſieurs de ces machines ont été admiſes par l'Académie Royale de Chirurgie, c'eſt dans ces ouvrages qu'on puiſe d'utiles connoiſſances.

Enfin, Meſſieurs, après une étude de différentes machines, je crus devoir en faire une, avec laquelle je pourrai reduire les luxations, & tenir les fractures des extrêmités inférieures réduites, pour prévenir le racourciſſement des membres.

Cette machine eſt compoſée de trois parties, à chacune deſquelles il y a pluſieurs pieces.

La premiere eſt compoſée d'une plaque de fer de trois pouces de large ſur cinq de long, & une ligne & demi d'épaiſſeur ; l'extrêmité inférieure ſe termine par une éminence carrée où eſt un petit trou, au-deſſus eſt un autre trou où paſſe une vis pour fixer deux petits arboutans où eſt un crochet ; au milieu de la plaque ſont deux trous, où paſſent deux petits eſſieux qui ſont ſoutenus par les arboutans ; à chaque eſſieu eſt une

---

[*a*] Voyez le Mémoire par M. Sabatier, tom. 4, pag. 630 des Mémoires de l'Académie de Chirurgie.

petite *roue* dentée, la plus petite s'engrene dans l'autre ; à l'extrêmité de l'un des eſſieux eſt une manivelle qui fait tourner les deux eſſieux, à l'un deſquels on fixe un lac qui tient au membre que l'on veut étendre ; à l'autre côté de la plaque eſt une petite roue dentée avec un reſſort pour fixer le mouvement.

Cette piece ſeule fait avec plus de force les extenſions que les moufles, elle ne peſe pas deux livres, on la porte à la poche.

La ſeconde partie eſt compoſée de deux jumelles, on les monte ſur une traverſe ; au milieu de chaque jumelle eſt un quart de cercle troüé, où paſſe une vis pour fixer les jumelles, celles-ci ſervent pour les fractures de la jambe.

La troiſieme eſt auſſi compoſée de deux jumelles, que l'on monte ſur les premieres, elles ſont plus longues, on les fixe par le quart de cercle & deux vis, elles ſervent pour la fracture du fémur ; ſi les deux jambes ou les deux cuiſſes étoient fracturées, la premiere piece & la traverſe ſervent pour y monter les jumelles, &c.

Pour ſe ſervir de la premiere piece pour faire les extenſions, on attache un lac à l'extrêmité du membre luxé & à l'eſſieu : la machine eſt fixée par le crochet à un corps fixe, en tournant la manivelle on fait l'extenſion.

Si l'on veut faire l'extenſion & la contre extenſion pour la luxation du bras, on monte ſur la premiere piece une jumelle, elle agit comme la machine de M. *Petit.*

Pour la luxation de la cuiſſe, il faut monter deux jumelles pour avoir la longueur néceſſaire.

J'ai essayé la machine sur le manequain, & sur le cadavre, elle ma paru remplir mes vues, je l'ai corrigée, & elle a encore besoin de correction.

Premiere Observation.

Le premier du mois d'Août 1768, M. Fauré Chirurgien privilégié fut appellé à Colomiés, pour y voir le fils de M. Catenac Notaire, il y avoit quinze jours qu'il s'étoit fracturé la cuisse, il étoit aux soins d'un rabilleur, il trouva la cuisse plus courte de quatre ou cinq pouces, avec la fievre & autres accidens; il s'en revint sans rien faire, dans la crainte qu'on lui attribuât les fautes du rabilleur, m'en ayant parlé, je lui montrai la methode de se servir de la machine, il repartit le lendemain, la mit en place, où elle resta pendant tout le traitement; le malade guérit & n'a aucune difformité.

Seconde Observation.

En 1769, M. Carles Chirurgien-Major de l'Hôtel-Dieu, me pria de porter la machine, pour un vieux homme, qui s'étoit fracturé obliquement la cuisse auprès du grand trocanter, cette extrêmité étoit plus courte que l'autre de trois pouces, je mis la machine, elle resta en place quarante jours, le malade qui avoit le cours de ventre & la fiévre depuis six mois, mourut le soixante-sixieme jour de sa chûte; mais la cuisse conserva sa longueur, & figure naturelle, autant que la machine resta en place.

Troisieme Observation.

Le mois d'Août 1771, je fus appellé pour voir Madame Merlé, agée de soixante-cinq ans, elle étoit très-grasse & paralysée du côté gauche depuis plus d'une année, elle venoit de faire une chûte, & s'étoit facturée la cuisse paralysée au col du fémur ; cette extrêmité étoit presque aussi longue que l'autre, le génou & le pied tourné en dehors, mais souffrant des douleurs considérables, dès-qu'on vouloit la remuer, elle rendoit les urines & les matieres fécales involontairement.

D'après une consultation, je fis faire lamack décrit par M. *Lecat*, au 27e. volume de la bibliotheque de Planque ; la Dame mise sur *lamack*, je fis la réduction & mis la machine, qui resta en place pendant trois mois, le cal ne se forma pas, la fiévre & autres accidens consécutifs la firent périr.

Par cette méthode, deux filles de service la changeoient de couche, on la soulevoit par le moyen des poulies, M. *Ducasse* étoit le Médecin ordinaire de la Dame.

Quatrieme Observation.

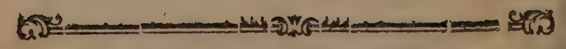
Le mois de Mars 1775, le fils de M. Gary, fameux Avocat au Parlement, se fractura la cuisse obliquement, vers la partie supérieure, je trouvai l'extrêmité plus courte de plus de quatre pouces, je fis la réduction, la douleur se

calma ; le troisieme jour il vint des convulsions, je mis la machine avec une branche, laquelle assujettissoit la cuisse & la jambe & faisoit une extension permanente, pour empêcher que la contraction des muscles ne fît remonter la portion inférieure de l'os sur la supérieure ; les accidens se calmerent le cinquieme jour, le malade a été guéri le cinquantieme, sans aucune difformité.

Dans la fracture compliquée du Cocher de M. Daspe, la machine a servi pour tout appareil, il a été guéri sans difformité : cette machine pourroit également servir pour les fractures simples.

En traitant les maladies des articulations, je rapporterai nombre d'observations sur plusieurs cas, lesquelles serviront aux explications des préleçons.

FIN.



Permis l'impression du présent Manuscrit ce 27 Octobre 1755. LARTIGUE, Juge-Mage, Juge Conservateur de l'Imprimerie & Librairie.

TABLE

DE LA PREMIERE PARTIE.

DISCOURS *sur la nécessité de l'étude de la Chirurgie*, page j
Ordre des matieres & des Prélecons, ix
Observations *sur la fragilité des os & sur les effets du vice vénérien*, 1
Premiere Question. *Sur la fragilité*, 8
Seconde Question. *Sur les tumeurs cancéreuses aux mamelles des femmes*, 14
Troisieme Question. *Sur le traitement des maladies concéreuses*, 24
Observations *sur les effets du virus vénérien*, premiere question, 38
La gonorrhée est-elle une maladie locale ou un symptôme de vérole, deuxieme question, 45
Observations *sur la carie*, troisieme question, 53
Observations *sur le spina ventosa ou carie dans le conduit des os cylindriques*, 74
Observations *sur la carie des os de la bouche*, 79
Observations *sur les tumeurs osseuses que l'on distingue de celles des parties moles par le nom d'exostose*, 85

Observations *sur l'ankylose*, 95
Observations *sur la molesse & la carnification des os*, 107
Remarques sur cette maladie, 117
Des fractures en général, 126
Observations *sur la formation du cal*, 160
Des luxations en général, 173
Observations *sur les bandages*, 191

Deuxieme Partie. *Sur les bandages, avec des observations rélatives pour servir aux explications des préleçons*, 202
Observations *sur les machines dont on se sert, pour les fractures & les luxations*, 219

Fin de la Table.



FAUTES A CORRIGER.

Mes occupations ne m'ayant pas permis de veiller à l'impreſſion, il s'y eſt fait nombre de fautes, j'eſpere que MM. les Etudians, pour qui je travaille, ſeront aſſez indulgens.

A la page 8 on lit premier point, *liſez* premiere queſtion.

Page 18 ligne 25, on lit grands antivénériens des virus vénériens, *liſez* grand antivénérien du virus vénérien.

Page 26 ligne 12, on lit iſéorus, *liſez* iſcorus.

Page 29 ligne 3, on lit la Demoiſelle, *liſez* Mademoiſelle.

Page 32 ligne 30, on lit vaguin, *liſez* vagin.

Page 38 ligne 4, on lit notx, *liſez* motx.

Page 39 ligne 16, on lit le gonorrhée, *liſez* la gonorrhée.

Page 48 ligne 21, on lit d'expliquer, *liſez* expliquer.

Page 62 ligne 6, on lit carierée, *liſez* carie. Ligne 22, on lit & des deux, *liſez* ces deux.

Page 64 ligne 7, on lit récouvre, *liſez* réouvre. Ligne 8, on lit cicatrice, *liſez* cicatriſe.

Page *66* ligne *9*, on lit dangérusée, *lisez* dangereuse.

Page 70 ligne *6*, on lit costique, *lisez* caustique.

Page 72 ligne derniere, on lit poroné, *lisez* péroné.

Page 76 ligne 11, on lit squirrhe, *lisez* squille.

Page 77 ligne 19, on lit caria, *lisez* cicatrisa.

Page 82 ligne 20, on lit découvre, *lisez* couvre.

Page 84 ligne 4, on lit sucés, *lisez* sinus. Ligne 15, on lit le vomés *lisez* le vomer. Ligne 22, on lit époulies, *lisez* époulis.

Page 90 ligne 4, on lit divisées, *lisez* divisés.

Page 95 ligne 7, on lit Lubrec, *lisez*. Leclerc.

Page 106 ligne 1, on lit si particuliers, *lisez* particuliers.

Page 112 ligne *6*, on lit l'oxifrage, *lisez* l'oxfrague. Ligne 17, on lit survint, *lisez* survécut.

Page 118 ligne 15, on lit les lepthisies, *lisez* ptisie.

Page 123 ligne 3, on lit sadan, *lisez* sedan.

Page 133 ligne 29, on lit temble, *lisez* table.

Page 142 ligne 20, on lit dens, *lisez* dans.

Page 155 ligne 8, on lit place, *lisez* plaie.

Page 156 ligne 3, on lit atronhia, *lisez* atrophie.

Page 169 ligne 5, on lit grellé, *lisez* grele.

